

RAPPORT ADMINISTRATIF 2022

12.2023

Préambule.....	4
----------------	---

CARTE D'IDENTITÉ DE LA VILLE

Renseignements d'ordre général.....	6
-------------------------------------	---

ORGANES POLITIQUES

Composition du Conseil communal	10
Membres du Collège communal	11
Conseillers communaux.....	25
Décès de mandataires communaux	32

LA COMMUNE DANS LES FONCTIONS EXERCÉES

La commune dans les fonctions exercées	34
Organigramme.....	35

DIVISION CITOYENNETÉ (DCI)

Affaires administratives et sociales	37
Cohésion sociale	40
Prévention citoyenne	42
Sanctions administratives communales	45
Service de médiation en sanctions administratives communales	47
Service POSE (Prestation, Orientation, Suivi et Encadrement)	48
Enseignement.....	50

DIVISION TOURISME ET CULTURE (DTC)

Office du Tourisme	54
Maison des associations et de l'événementiel.....	57
Musées.....	58
Réseau des bibliothèques.....	64
Service pédagogique.....	67

DIVISION SPORT ET JEUNESSE (DSI)

Sports.....	73
Activités.....	77

Jeunesse	78
Crèches communales	81

DIVISION GESTION DU TERRITOIRE (DGT)

Urbanisme	84
Service Infractionnel.....	87
Logement	88
Maison de l'habitat.....	92
Patrimoine et occupation du domaine public.....	94
Environnement.....	97

DIVISION TECHNIQUE (DTE)

Voirie-mobilité	106
Bâtiments et énergie	109
Projets de développement	115

DIVISION MAINTENANCE (DMA)

Service maintenance	122
---------------------------	-----

DIRECTION GÉNÉRALE (DGE)

Missions du directeur général.....	127
Service courrier	128
Gestion des instances communales.....	129
Reprographie, accueil et logistique.....	131
Communication et protocole	133
PST	142
Déléguée à la protection des données	143
Service interne de prévention et de protection (SIPP)	145
Planification d'urgence (PLANU).....	146

DIRECTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE (DFC)

Direction financière et comptable	149
Régie foncière	150

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES (DRH)

Direction ressources humaines.....	152
------------------------------------	-----

Service social et Bien-être 154

DIRECTION JURIDIQUE (DJU)

Service assistance juridique et contentieux..... 157

Documentation..... 158

Service assurances..... 159

Archives..... 160

DIRECTION MARCHÉS PUBLICS (DMP)

Direction des marchés publics 162

DIRECTION INFORMATIQUE (DIN)

Informatique 164

Cartographie 166

LA COMMUNE DANS SES NOUVELLES FONCTIONS MANAGÉRIALES

Comité de direction (CODIR)..... 168

Maîtrise de l'organisation 170

PRÉAMBULE

Le collège communal présente, en exécution de l'article 1122-23, alinéa 3, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le rapport sur la situation de l'administration et des affaires de la Ville pour l'exercice 2022.

Il décrit de manière synthétique les différentes composantes de l'administration et donne un aperçu global de son activité.

Ce rapport a aussi pour objectif de fournir des indicateurs utiles à l'évaluation du fonctionnement de la Ville.

Le document est structuré conformément à l'organigramme adopté par le collège communal à savoir :

- les 6 divisions
- les 6 directions

et les services qui les composent.

Ce rapport annuel est destiné à fournir à tous, citoyens, partenaires, travailleurs, mandataires, des données utiles à une meilleure connaissance et compréhension de Tournai et de son service public local.



CARTE D'IDENTITÉ DE LA VILLE

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL

SITUATION ADMINISTRATIVE

Ville de Tournai

Province de Hainaut

Arrondissement administratif de Tournai

Adresse : Hôtel de Ville

rue Saint-Martin, 52

7500 TOURNAI

Téléphone : +32 69 332 211

N° de l'Institut national de statistique : 57.081

SERVICES DÉCENTRALISÉS

EX-MAISONS COMMUNALES DE

- Froidmont, rue des Combattants de Froidmont, 7 ;
- Gaurain, place de Gaurain, 14 ;
- Kain, rue Raoul Van Spitael, 33 ;
- Templeuve, Château communal.

PONT DE MAIRE

- [ancien bâtiment d'Evadix] : Rue de la Borgnette à Tournai (avril 2011)

AUTRES SERVICES

- Accueil temps libre – accueil extrascolaire : rue Saint-Piat, 3/7
- Atelier de projets : rue Royale, 47
- Bains-douches : rue Madame, 26 ;
- Bibliothèque, discothèque : Avenue des Frères Rimbaut, 1 – transfert temporaire dans les

locaux du stade Luc Varenne (rue du Follet, 2) ;

- Camping, carrière de l'Orient : rue Jean-Baptiste Moens, 8 ;
- Cohésion sociale – prévention citoyenne : rue Saint-Piat 3/7
- Crèches,
 - Clos des Poussins : rue de Barges, 30bis ;
 - Les Chatons : rue d'Amour, 12 ;
- Hall des sports : avenue de Gaulle, 2 et Stade Jules Hossey : rue Aimable Dutrieux, 57
- Hall sportif de Kain : rue du Vert Lion ;
- Infrastructures sportives RUSTA à Gaurain-Ramecroix : rue des Dîmes, 5 ;
- Maison des associations et de l'évènementiel - service festivités publiques : rue de la Wallonie, 25
- Maison de l'Habitat : rue des Corriers, 14 ;
- Office de Tourisme : Place Paul-Emile Janson, 1
- Piscines :
 - rue du Vert Lion, 40 à Kain
 - Aqua Tournai – site de la Carrière de l'Orient
- PLANU : rue Saint-Martin, 42B

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Communes fusionnées.....30

Superficie totale..... 21.375 Ha

- Barry ;
- Béclers ;
- Blandain ;
- Chercq ;
- Ere ;
- Esplechin ;
- Froidmont ;
- Froyennes ;

- Gaurain ;
- Havinnes ;
- Hertain ;
- Kain ;
- Lamain ;
- Marquain ;
- Maulde ;
- Melles ;
- Mont-Saint-Aubert ;
- Mourcourt ;
- Orcq ;
- Quartes ;
- Ramegnies-Chin ;
- Rumillies ;
- Saint-Maur ;
- Templeuve ;
- Thimougies ;
- Tournai ;
- Vaulx ;
- Vezon ;
- Warchin ;
- Willemeau.

LA VILLE EST DIVISÉE EN 5 DISTRICTS

- **TOURNAI** : Chercq, Warchin ;
- **FROIDMONT** : Ere, Esplechin, Saint-Maur Willemeau ;
- **GAURAIN** : Barry, Béclers, Havinnes, Maulde Melles, Quartes, Thimougies, Vaulx, Vezon ;
- **KAIN** : Mont-Saint-Aubert Mourcourt Rumillies ;
- **TEMPLEUVE** : Blandain, Froyennes, Hertain Lamain, Marquain, Orcq, Ramegnies-Chin.

INTERCOMMUNALES AUPRÈS DESQUELLES LA VILLE EST AFFILIÉE

- **IDETA** : Agence intercommunale de développement des arrondissements de Tournai, d'Ath, et de communes avoisinantes ;
- **ORES ASSETS** : Fusion de l'intercommunale d'électricité du Hainaut (I.E.H.) et de l'intercommunale de gaz du Hainaut (I.G.H.) en décembre 2013 ;
- **IGRETEC** : Intercommunale pour la gestion et la réalisation d'études techniques et économiques ;
- **CENEO** : Intercommunale de financement dans le domaine de l'énergie ;
- **IMSTAM** : Intercommunale des oeuvres médicosociales des arrondissements de Tournai, Ath, Mouscron et cantons limitrophes ;
- **IPALLE** : Intercommunale de propreté publique ;
- **IMIO** : Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle. Adhésion.

RÉGIES COMMUNALES

- foncière ;
- non autonome de valorisation des énergies renouvelables (Gazenbois) ;
- de l'abattoir ;
- autonome du Stade Luc Varenne.

SERVICES DE SÉCURITÉ

POLICE ZONALE DU TOURNAISIS

- Tournai : rue Bequerelle, 24 ;
- Froidmont : rue des Combattants de Froidmont, 7 ;
- Gaurain : Grand'Route, 231 ;
- Kain : rue Raoul Van Spitael, 33 ;
- Templeuve : rue de Roubaix, 48.

ZONE DE SECOURS DE WALLONIE PICARDE

- Rue Terre à Briques, 2 à 7522 Marquain.

ORGANES POLITIQUES

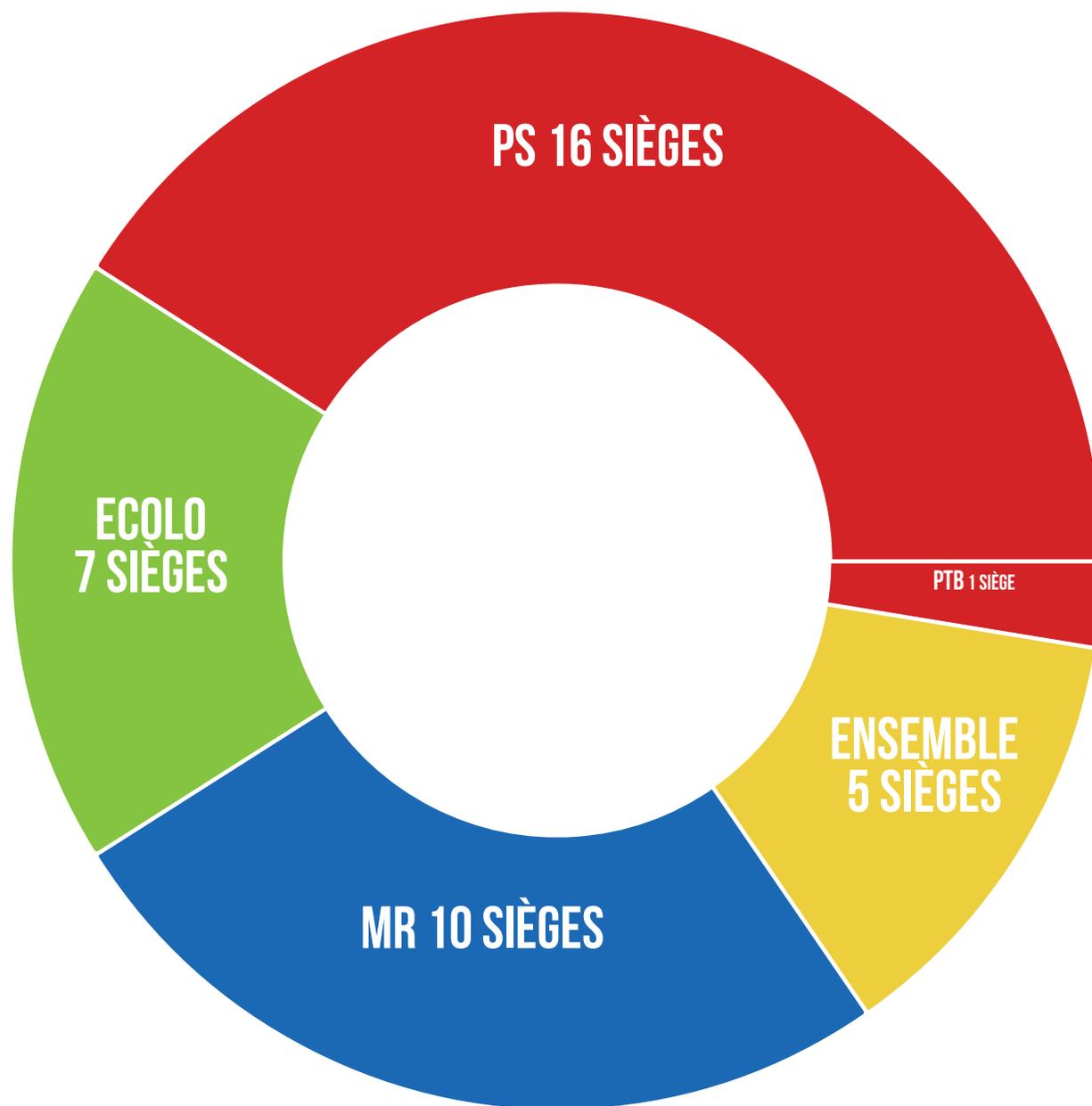


COMPOSITION CONSEIL COMMUNAL

MAJORITÉ

PS - ECOLO

RÉPARTITION DES SIÈGES



PAUL-OLIVIER DELANNOIS

PARTI POLITIQUE

PS

BOURGEMESTRE

ATTRIBUTIONS DU 3 DÉCEMBRE 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2019

- Cartographie
- Culte.
- Gestion financière de la Ville/Budget.
- Juridique : Assistance juridique, contentieux, assurances, documentation, archives.
- Occupation du domaine public.
- Outils stratégiques :
 - Programme stratégique transversal (P.S.T.), Schéma de structure communal (S.S.C.).
 - Coordination de toutes les régies communales.
 - Nouvelle gouvernance (e_administration, e_collège).
 - Service d'aide à l'intégration sociale.
- Petit patrimoine.
- Politique fiscale.
- Prévention, actions et cohésion sociale :
 - Plan de cohésion sociale.
 - Maisons de quartier.
 - TEC.
 - Bains-douches.
- Procédures de sécurité :
 - Police (prévention, sécurité incendie, coordination de crise, plan d'urgence, police environnementale, incinération des produits dangereux).
 - Salubrité des logements.
- Relations représentations protocole :
 - Relations internationales, représentations publiques, presse, publications, cabinets ministériels.
 - Associations patriotiques.
 - Maison de la laïcité.
- Ressources humaines.
- Sanctions administratives.
- Systèmes de l'information et des télécommunications.
- Tutelle C.P.A.S.
- Tutelle sur les Entités communales consolidées et contrôle financier des ASBL subsidiées.

ATTRIBUTIONS AU 1^{ER} OCTOBRE 2019

- Cartographie.
- Culte.
- Gestion financière de la Ville/Budget.
- Juridique : Assistance juridique, contentieux, assurances, documentation, archives.
- Occupation du domaine public.
- Outils stratégiques :
 - Programme stratégique transversal (P.S.T.), Schéma de structure communal (S.S.C.).
 - Coordination de toutes les régies communales.
 - Nouvelle gouvernance (e_administration, e_collège).
 - Service d'aide à l'intégration sociale.
- Petit patrimoine.
- Politique fiscale.
- Prévention, actions et cohésion sociale :
 - Plan de cohésion sociale.
 - Maisons de quartier.
 - TEC.
 - Bains-douches.
- Procédures de sécurité :
 - Police (prévention, sécurité incendie, coordination de crise, plan d'urgence, police environnementale, incinération des produits dangereux).
 - Salubrité des logements.
- Relations représentations protocole :
 - Relations internationales, représentations publiques, presse, publications, cabinets ministériels.
 - Associations patriotiques.
 - Maison de la laïcité.
- Ressources humaines.
- Sanctions administratives.
- Systèmes de l'information et des télécommunications.
- Tutelle sur les Entités communales consolidées et contrôle financier des ASBL subsidiées.
- Tutelle CPAS (y compris les synergies).
- Politique des personnes handicapées.
- Prévention en matière de santé.
- Troisième âge.

MEMBRE AUPRÈS DE :

- IPFH (intercommunale pure de financement du Hainaut) (CC 28.01.2019)
- IMIO (intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle) (administrateur CC 28.01.2019) – démission (CC 18.05.2020)
- ASBL Union des villes et communes de Wallonie (CC 28.01.2019) (CC 29.04.2019)
- Logis tournaisien (au conseil d'administration) (CC 28.01.2019)
- Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale 20142019 pour la Ville de Tournai (CC 25.02.2019)
- Commission de concertation de l'habitat (CC 30.09.2019)
- ASBL Tournai logement – agence immobilière (CC 30.09.2019) – démission (CC 28.06.2021)
- Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale 20202025 pour la Ville de Tournai (CC 27.01.2020)
- ASBL Chambre de commerce et d'industrie de Wallonie picarde (CCI Wallonie picarde) (CC 29.11.2021)

CORALIE LADAVID

PARTI POLITIQUE

ECOLO

PREMIÈRE ÉCHEVINE

ATTRIBUTIONS AU 3 DÉCEMBRE 2018

- Solidarité internationale.
- Logement :
 - Plan communal du logement.
 - Permis de location.
- Régie Foncière
- Participation citoyenne.
- Égalité des chances.

MEMBRE AUPRÈS DE :

- Société terrienne de crédit social du Hainaut (CC 28.01.2019)
- Logis tournaisien (au conseil d'administration et à l'assemblée générale) (CC 28.01.2019)
- ASBL Tremplin 2000 (CC 28.01.2019)
- Commission consultative de solidarité internationale en tant que présidente (CC 29.04.2019) (CC 21.10.2019)
- Commission de concertation de l'habitat (CC 30.09.2019)
- ASBL Tournai logement – agence immobilière (CC 30.09.2019)
- Centre Interculturel de Mons et du Borinage (CIMB) (CC 18.05.2020)

VINCENT BRAECKELAERE

PARTI POLITIQUE

PS

TROISIÈME ÉCHEVIN JUSQU'AU
CONSEIL COMMUNAL DU
30 SEPTEMBRE 2019.

DEUXIÈME ÉCHEVIN SUITE À
LA DÉMISSION DE MADAME
LUDIVINE DEDONDER.

ATTRIBUTIONS DU 3 DÉCEMBRE 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2019

- Espaces verts.
- Marchés publics
- Travaux :
 - Travaux publics.
 - Étude et réalisation des équipements.
 - Voiries et bâtiments (à l'exception des logements), relations avec les impétrants.
 - Épuration des eaux / propreté publique / gestion des déchets.
 - Éclairage public.
 - Mobilier urbain.
 - Chemins agricoles (fossés, fauchages...) et sentiers (entretien).
 - Wateringue.

ATTRIBUTION AU 1^{ER} OCTOBRE 2019

- Politique événementielle :
 - Grands événements.
 - Fêtes publiques.
 - Fêtes de fin d'année.
 - Les Tournaisiades
- Sport :
 - Associatif sportif.
 - Écoles de sports / stages.
 - Infrastructures sportives.

MEMBRE AUPRÈS DE :

- IGRETEC (intercommunale de gestion et de réalisation des études techniques et économiques) (CC 28.01.2019)
- IPALLE (intercommunale de gestion de l'environnement) (CC 28.01.2019)
- ORES ASSETS (opérateur des réseaux gaz et électricité) (CC 28.01.2019)
- AIEG (association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz) (CC 28.01.2019)
- SWDE (société wallonne des eaux) (CC 28.01.2019)

- ASBL Maison des sports de Tournai (CC 21.10.2019)
- Comité d'accompagnement de l'infrastructure sportive de Kain (résidence du Vert Marais) (CC 27.01.2020)

PHILIPPE ROBERT

PARTI POLITIQUE

PS

QUATRIÈME ÉCHEVIN JUSQU'AU
CONSEIL COMMUNAL DU
30 SEPTEMBRE 2019.

TROISIÈME ÉCHEVIN SUITE À
LA DÉMISSION DE MADAME
LUDIVINE DEDONDER.

ATTRIBUTIONS DU 3 DÉCEMBRE 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2019

- Aménagement du territoire.
- Les Tournaisiades.
- Patrimoine communal en ce compris les infrastructures culturelles (musées, maison de la culture et bibliothèque).
- Revitalisation urbaine et rénovation urbaine.
- Suivi du projet " Cathédral".
- Travaux dans le cadre des dossiers européens.
- Urbanisme :
 - Permis d'environnement.
 - Permis d'urbanisme.
 - Règlement communal d'urbanisme.
 - Plan d'aménagement.
 - C.C.A.T.M.

ATTRIBUTION AU 1ER OCTOBRE 2019

- Aménagement du territoire.
- Revitalisation urbaine et rénovation urbaine.
- Suivi des projets européens.
- Urbanisme :
 - Permis d'environnement.
 - Permis d'urbanisme.
 - Règlement communal d'urbanisme.
 - Plan d'aménagement.
 - C.C.A.T.M.
- Administration cimetières et patrimoine funéraire.
- Affaires électorales.
- État civil.
- Milice.
- Population.

MEMBRE AUPRÈS DE :

- IGRETEC (intercommunale de gestion et de réalisation des études techniques et économiques) (CC 28.01.2019)
- IDETA (agence de développement territorial) (CC 28.01.2019)

CAROLINE MITRI

PARTI POLITIQUE

ECOLO

CINQUIÈME ÉCHEVINE JUSQU'AU
CONSEIL COMMUNAL DU
30 SEPTEMBRE 2019.

QUATRIÈME ÉCHEVINE SUITE À
LA DÉMISSION DE MADAME
LUDIVINE DEDONDER.

ATTRIBUTIONS AU 3 DÉCEMBRE 2018

- Commerce : Manifestations commerciales (marchés hebdomadaires, braderie, marché aux fleurs, marché produit du terroir, foire économique).
- Développement économique transfrontalier :
 - Emploi.
 - Outils économiques portuaires.
- Transition énergétique (énergie, énergie durable, utilisation rationnelle de l'énergie).
- Environnement.
- Parcs naturels.
- Politique agricole (remembrement, recensement).
- Politique rurale (P.C.D.N., P.C.D.R.)

MEMBRE AUPRÈS DE :

- Régie communale autonome (CC 17.12.2018) – démission (CC 25.03.2019)
- ASBL Journées internationales de l'élevage et de l'agriculture (CC 28.01.2019) (CC 26.10.2020)
- ASBL Contrat de rivière Escaut-Lys (CREL) (CC 28.01.2019)
- ASBL commission de gestion du parc naturel des plaines de l'Escaut (PNPE) (CC 28.01.2019)
- ASBL Tournai Centre-Ville (CC 28.01.2019)
- Présidente de la Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 28.01.2019)
- Commission communale de l'accueil (CCA) en tant que suppléante (CC 16.12.2019)
- ASBL Contrat de rivière Dendre (CC 28.11.2022)

JEAN-FRANÇOIS LETULLE

PARTI POLITIQUE

ECOLO

SIXIÈME ÉCHEVIN JUSQU'AU
CONSEIL COMMUNAL
DU 30 SEPTEMBRE 2019.

CINQUIÈME ÉCHEVIN SUITE À
LA DÉMISSION DE MADAME
LUDIVINE DEDONDER.

ATTRIBUTIONS AU 3 DÉCEMBRE 2018

- Accueil extrascolaire (SAIS).
- Citoyenneté.
- Éducation civique-charte.
- Enseignement communal.
- Lutte contre l'échec scolaire.
- Mobilité : Politique de mobilité, de transport, transport scolaire et mobilité douce.
- Petite enfance :
 - Accueil petite enfance.
 - Crèches.

MEMBRE AUPRÈS DE :

- CPEONS (conseil des pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel neutre subventionné) (CC 28.01.2019) (CC 27.01.2020)
- COPALOC (Commission paritaire locale) (CC 25.02.2019)
- CECP (Conseil de l'enseignement des communes et provinces) (CC 29.04.2019)
- Commission zonale de gestion des emplois (CZGE) (CC 25.11.2019)
- Commission communale de l'accueil (CCA) en tant que président (CC 16.12.2019)

SYLVIE LIÉTAR

PARTI POLITIQUE

PS

SEPTIÈME ÉCHEVINE JUSQU'AU
CONSEIL COMMUNAL DU
30 SEPTEMBRE 2019.

SIXIÈME ÉCHEVINE SUITE À
LA DÉMISSION DE MADAME
LUDIVINE DEDONDER.

21

ATTRIBUTIONS DU 3 DÉCEMBRE 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2019

- Bien-être animal.
- Culture :
 - Associations culturelles.
 - Maison de la culture (contrat programme et relation avec l'ASBL Maison de la culture).
 - Musées (animation et vie des musées).
 - Audiovisuel.
 - Harmonies et fanfares.
- Jeunesse :
 - Infor Jeunes.
 - Ateliers créatifs.
 - Centres de détente.
 - Stages/ateliers.
 - Relation avec les maisons de jeunes, les associations de jeunesse et l'auberge de jeunesse.
- Sport :
 - Associatif sportif.
 - Écoles de sports / stages.
 - Infrastructures sportives.

ATTRIBUTIONS AU 1^{ER} OCTOBRE 2019

- Bien-être animal.
- Culture :
 - Associations culturelles.
 - Maison de la culture (contrat programme et relation avec l'ASBL Maison de la culture).
 - Musées (animation et vie des musées).
 - Audiovisuel.
 - Harmonies et fanfares.
- Jeunesse :
 - Infor Jeunes.
 - Ateliers créatifs.
 - Centres de détente.
 - Stages/ateliers.

- Relation avec les maisons de jeunes, les associations de jeunesse et l'auberge de jeunesse.
- Tourisme (y compris la halte nautique).
- Patrimoine communal en ce compris les infrastructures culturelles (musées, maison de la culture et bibliothèque).

MEMBRE AUPRÈS DE

- la régie communale autonome (CC 17.12.2018) démission (CC 30.09.2019)
- IMIO (intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle) (CC 28.01.2019)
- AIEG (association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz) (CC 28.01.2019)
- ASBL Les [rencontres] Inattendues, musiques et philosophies (CC 28.01.2019)
- AVIAMA (association internationale des villes amies de la marionnette) (CC 28.01.2019)
- ASBL RAMDAM (CC 28.01.2019)
- ASBL Maison de la Culture (CC 28.01.2019)
- ASBL Centre de la tapisserie, des arts muraux et des arts du tissu de la Fédération Wallonie-Bruxelles (TAMAT) (CC 28.01.2019)
- ASBL Maison des sports de Tournai (CC 28.01.2019) démission (CC 21.10.2019)
- ASBL Tourisme et culture (CC 28.01.2019)
- ASBL Sports, culture et loisirs kainois (CC 28.01.2019)
- ASBL Centre de la tapisserie, des arts muraux et des arts du tissu de la Fédération Wallonie-Bruxelles (TAMAT) (CC 25.03.2019)
- ASBL Maison du tourisme de Wallonie picarde (CC 16.12.2019)
- Infor Jeunes (CC 16.12.2019)
- ASBL Tournai Jazz Festival Association (TJFA) (CC 26.10.2020)
- ASBL Tournai Centre-Ville (CC 14.12.2020)

LAURENCE BARBAIX

PARTI POLITIQUE

PS

CONSEILLIÈRE COMMUNALE DU
3 DÉCEMBRE 2018 AU
30 SEPTEMBRE 2019.

SEPTIÈME ÉCHEVINE SUITE À
LA DÉMISSION DE MADAME
LUDIVINE DEDONDER.

ATTRIBUTIONS AU 1^{ER} OCTOBRE 2019

- Espaces verts.
- Marchés publics
- Travaux :
 - Travaux publics.
 - Étude et réalisation des équipements.
 - Voiries et bâtiments (à l'exception des logements), relations avec les impétrants.
 - Épuration des eaux / propreté publique / gestion des déchets.
 - Éclairage public.
 - Mobilier urbain.
 - Chemins agricoles (fossés, fauchages...) et sentiers (entretien).
 - Wateringue.

DU 3 DÉCEMBRE 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2019, MEMBRE AUPRÈS DE :

- De la 1^{ère}, 2^e et 4^e commission (CC 17.12.2018) démission (CC 25.11.2019)
- IMSTAM (intercommunale médico-sociale de Wallonie picarde) (CC 28.01.2019)
- Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale 2014-2019 pour VIT'ALE Tournai (CC 25.02.2019)
- IDETA (agence de développement territorial) (CC 14.12.2020)
- Commission agricole (CC 28.11.2022)

LAETITIA LIÉNARD

PARTI POLITIQUE

PS

PRÉSIDENTE DU CPAS (PRESTATION
SERMENT CONSEIL 28 JANVIER
2019).

MEMBRE AUPRÈS DE :

- IMIO (intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle) (CC 28.01.2019)
- Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale 2014-2019 pour le CPAS (CC 25.02.2019)
- Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale 2020-2025 pour le CPAS (CC 27.01.2020).

MARGHEM MARIE CHRISTINE

Parti politique MR

Membre auprès de :

- Commission d'art public (CC 25.01.2021)

DELVIGNE ROBERT

Parti politique MR

Membre auprès de :

- De la 2^e et 4^e commissions (CC 17.12.2018)

VIEREN JEAN-LOUIS

Parti politique MR

Membre auprès de :

- De la 1^{ère} et 4^e commissions (CC 17.12.2018)
- ASBL commission de gestion du parc naturel des plaines de l'Escaut (PNPE) (CC 28.01.2019)
- ASBL Tremplin 2000 (CC 28.01.2019)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 28.01.2019)
- Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale 2020-2025 pour la Ville de Tournai, en tant qu'observateur (CC 27.01.2020)

DEDONDER LUDIVINE

Parti politique PS

Deuxième échevine du 3 décembre 2018 au 30 septembre 2019 (démission).

Conseillère communale à partir du 1^{er} octobre 2019

(CC 30.09.2019)

Membre auprès de :

- IPALLE (intercommunale de gestion de l'environnement) (CC 28.01.2019)
- IDETA (agence de développement territorial) (CC 28.01.2019)
- la régie communale autonome (CC 30.09.2019)
- ASBL Tournai Centre-Ville (CC 28.01.2019) démission (CC 30.09.2019)
- ASBL Tourisme et culture (CC 28.01.2019) démission (CC 30.09.2019)

MAT BENOIT

Parti politique MR

Membre auprès de :

- De la 4^e commission (CC 17.12.2018)
- la régie communale autonome (CC 17.12.2018)
- ASBL Maison de la Culture (CC 28.01.2019)
- ASBL Sports, culture et loisirs kainois (CC 28.01.2019)
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (C.C.A.T.M.) en tant que suppléant (CC 24.06.2019)
- ASBL Piste aux espoirs (CC 24.06.2019).

SMETTE DIDIER

Parti politique PS

Membre auprès de :

- De la 1^{ère}, 2^e et 3^e commissions (CC 17.12.2018)
- De la 4^{ème} commission (CC 25.11.2019)
- IPFH (intercommunale pure de financement du

Hainaut) (CC 28.01.2019)

- ORES ASSETS (opérateur des réseaux gaz et électricité) (CC 28.01.2019)
- Logis tournaisien (au conseil d'administration et à l'assemblée générale) (CC 28.01.2019)
- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 28.01.2019)

Déchu du mandat de conseiller communal par arrêté du Gouvernement wallon du 16 décembre 2021 (CC 31.01.2022)

Réhabilitation du mandat de conseiller communal par arrêt du Conseil d'Etat du 2 juin 2022 (CC 27.06.2022).

Membre auprès de :

- De la 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e commissions (CC 19.09.2022)
- CENEO (anciennement IPFH) (CC 19.09.2022)
- ORES ASSETS (opérateur des réseaux gaz et électricité) (CC 19.09.2022)
- Logis tournaisien (au conseil d'administration et à l'assemblée générale) (CC 19.09.2022)
- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 19.09.2022)

BOITE ARMAND

Parti politique MR

Membre auprès de :

- De la 2^e commission (CC 17.12.2018)
- IPALLE (intercommunale de gestion de l'environnement) (CC 28.01.2019)
- IMIO (intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle) (CC 28.01.2019)
- Logis tournaisien (au conseil d'administration) (CC 28.01.2019)

- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 28.01.2019)
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (C.C.A.T.M.) (CC 24.06.2019)
- Commission communale de l'accueil (CCA) en tant que suppléant (CC 16.12.2019)

VANDECAVEYE EMMANUEL

Parti politique MR

Membre auprès de :

- De la 3^e commission (CC 17.12.2018)
- la régie communale autonome (CC 17.12.2018)
- IGRETEC (intercommunale de gestion et de réalisation des études techniques et économiques) (CC 28.01.2019)
- IDETA (agence de développement territorial) (CC 28.01.2019)
- ASBL Maison des sports de Tournai (CC 28.01.2019)
- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 28.01.2019)
- ASBL Centre culturel et sportif d'Ere (CC 28.01.2019)
- ASBL NO TELE (CC 28.01.2019)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléant (CC 28.01.2019)
- Commission communale de l'accueil (CCA) (CC 25.03.2019)

LAVALLEE BRIEUC

Parti politique MR

Membre auprès de :

- De la 1^{ère} et 3^e commissions (CC 17.12.2018)
- IPFH (intercommunale pure de financement du Hainaut) (CC 28.01.2019)
- IMSTAM (intercommunale médico-sociale de Wallonie picarde) (CC 28.01.2019)

DECALUWE XAVIER

Parti politique ECOLO

Membre auprès de :

- De la 1^{ère} et 4^e commissions (CC 17.12.2018)
- IPALLE (intercommunale de gestion de l'environnement) (CC 28.01.2019)
- IPFH (intercommunale pure de financement du Hainaut) (CC 28.01.2019)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléant (CC 28.01.2019)

COUSAERT LOUIS

Parti politique PS

Membre auprès de :

- De la 2^e et 3^e commissions (CC 17.12.2018)
- la régie communale autonome (CC 17.12.2018)
- ORES ASSETS (opérateur des réseaux gaz et électricité) (CC 28.01.2019)
- Logis tournaisien (au conseil d'administration et à l'assemblée générale) (CC 28.01.2019)
- ASBL Maison des sports de Tournai (CC 28.01.2019)
- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 28.01.2019)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 14.10.2020)

LECONTE SIMON

Parti politique MR

Membre auprès de :

- De la 3^e commission (CC 17.12.2018)
- ORES ASSETS (opérateur des réseaux gaz et électricité) (CC 28.01.2019)
- ASBL Bébé boulot (crèche) (CC 28.01.2019) (- CC 19.09.2022)
- ASBL La Crèche Môm'en Chouette (CC 28.01.2019) (- CC19.09.2022)
- ASBL Maison des sports de Tournai (CC 28.01.2019)
- ASBL Tournai Centre-Ville (CC 28.01.2019)
- Commission agricole (CC 28.11.2022)

BROTCORNE BENJAMIN

Parti politique ENSEMBLE

Membre auprès de :

- De la 1^{ère} commission (CC 17.12.2018)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléant (CC 28.01.2019)
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (C.C.A.T.M.) en tant que suppléant (CC 24.06.2019)
- Commission agricole (CC 28.11.2022)

LUCAS VINCENT

Parti politique MR

Membre auprès de :

- De la 2^e commission (CC 17.12.2018)

VANDECAUTER JEAN-MICHEL

Parti politique ENSEMBLE

Membre auprès de :

- la régie communale autonome (CC 17.12.2018)
- Logis tournaisien (au conseil d'administration) (CC 28.01.2019)
- ASBL Tournai Centre-Ville (CC 28.01.2019)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléant (CC 28.01.2019)
- Commission d'art public (CC 25.01.2021)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 29.11.2021)

SANDERS GUILLAUME

Parti politique MR

Membre auprès de :

- De la 1^{ère} commission (CC 17.12.2018)
- AIEG (association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz) (CC 28.01.2019)
- Relais social urbain (CC 28.01.2019)
- Logis tournaisien (à l'assemblée générale) (CC 28.01.2019)
- ASBL Tournai Centre-Ville (CC 28.01.2019)

AGACHE LAURENT

Parti politique ECOLO

Membre auprès de :

- De la 1^{ère} et 4^e commissions (CC 17.12.2018)

- IDETA (agence de développement territorial) (CC 28.01.2019)
- ORES ASSETS (opérateur des réseaux gaz et électricité) (CC 28.01.2019)
- Collège des commissaires de la Régie communale autonome (CC 25.03.2019)
- Commission agricole (CC 28.11.2022)

DINOIR GRÉGORY

Parti politique PS

Membre auprès de :

- De la 2^e et 4^e commissions (CC 17.12.2018)
- IPFH (intercommunale pure de financement du Hainaut) (CC 28.01.2019)
- AIEG (association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz) (CC 28.01.2019)
- Relais social urbain (CC 28.01.2019)
- Logis tournaisien (à l'assemblée générale) (CC 28.01.2019)
- ASBL commission de gestion du parc naturel des plaines de l'Escaut (PNPE) (CC 28.01.2019)
- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 28.01.2019)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléant (CC 28.01.2019)
- ASBL Tournai logement – agence immobilière (CC 30.09.2019)
- ASBL Ramdam (CC 19.12.2022)

DOCHY BENOIT

Parti politique ECOLO

Membre auprès de :

- De la 2^e et 3^e commissions (CC 17.12.2018)
- GRETEC (intercommunale de gestion et de réalisation des études techniques et économiques) (CC 28.01.2019)
- AIEG (association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz) (CC 28.01.2019)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 28.01.2019)
- Commission communale de l'accueil (CCA) en tant que suppléant (CC 25.03.2019)
- La régie communale autonome (CC 25.03.2019)
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (C.C.A.T.M.) en tant que suppléant (CC 24.06.2019)
- ASBL Piste aux espoirs (CC 24.06.2019)

BRULE LÉA

Parti politique ENSEMBLE

Membre auprès de :

- De la 2^e commission (CC 17.12.2018)
- Commission communale de l'accueil (CCA) (CC 25.03.2019)
- Collège des commissaires de la Régie communale autonome (CC 29.11.2021)

DEI GAS BEATRIZ

Parti politique ECOLO

Membre auprès de :

- De la 2^e et 3^e commissions (CC 17.12.2018)
- IMSTAM (intercommunale médico-sociale de

Wallonie picarde) (CC 28.01.2019)

- IMIO (intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle) (CC 28.01.2019)
- Relais social urbain (CC 28.01.2019)
- Commission communale de l'accueil (CCA) (CC 25.03.2019)
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (C.C.A.T.M.) en tant que suppléante (CC 24.06.2019)

NEIRYNCK ELISE

Parti politique ENSEMBLE

Membre auprès de :

- De la 3^e commission (CC 17.12.2018)
- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 28.01.2019)

PETIT LOÏS

Parti politique PS

Membre auprès de :

- De la 2^e, 3^e et 4^e commissions (CC 17.12.2018)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléante (CC 28.01.2019)

VANZEVEREN GWENAËL

Parti politique PS

Membre auprès de :

- De la 1^{ère} et 4^e commissions (CC 17.12.2018)
- IPALLE (intercommunale de gestion de l'environnement) (CC 28.01.2019)
- IMSTAM (intercommunale médico-sociale de Wallonie picarde) (CC 28.01.2019)
- ASBL Journées internationales de l'élevage et de l'agriculture (CC 28.01.2019)
- ASBL commission de gestion du parc naturel des plaines de l'Escaut (PNPE) (CC 28.01.2019)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 28.01.2019)
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (C.C.A.T.M.) en tant que suppléant (CC 24.06.2019)
- Commission consultative de solidarité internationale (CC 21.10.2019)

LOLLIOT VIRGINIE

Parti politique PS

Membre auprès de :

- De la 1^{ère}, 3^e et 4^e commissions (CC 17.12.2018)
- De la 2^e commission (CC 25.11.2019)
- la régie communale autonome (CC 17.12.2018)
- IMIO (intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle) (CC 28.01.2019)
- Société terrienne de crédit social du Hainaut (CC 28.01.2019)
- Relais social urbain (CC 28.01.2019)
- ASBL La Crèche Môm'en Chouette (CC 28.01.2019) [- CC19.09.2022]
- ASBL Tournai Centre-Ville (CC 28.01.2019)
- ASBL Foyer culturo-sportif vallois (28.01.2019)
- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 28.01.2019)

- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléante (CC 28.01.2019)
- Commission communale de l'accueil (CCA) (CC 25.03.2019)
- Commission consultative de solidarité internationale en tant que suppléante (CC 21.10.2019)

DELRUE VINCENT

Parti politique PS

Membre auprès de :

- De la 2^{ème} et 3^{ème} commissions (CC 17.12.2018)
- De la 1^{ère} commission (CC 25.11.2019)
- La régie communale autonome (CC 17.12.2018)
- IGRETEC (intercommunale de gestion et de réalisation des études techniques et économiques) (CC 28.01.2019)
- IMSTAM (intercommunale médico-sociale de Wallonie picarde) (CC 28.01.2019)
- Relais social urbain (CC 28.01.2019)
- ASBL commission de gestion du parc naturel des plaines de l'Escaut (PNPE) (CC 28.01.2019)
- ASBL Tournai Centre-Ville (CC 28.01.2019)
- ASBL Tourisme et culture (CC 28.01.2019)
- ASBL Sports, culture et loisirs kainois (CC 28.01.2019)
- ASBL Centre culturel et sportif d'Ere (CC 28.01.2019)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 28.01.2019)
- ASBL Journées internationales de l'élevage et de l'agriculture (26.10.2020)
- Commission communale de l'accueil (CCA) en tant que suppléante (CC 16.12.2019) (CC 25.01.2021)
- Logis tournaisien (conseil d'administration et

assemblée générale) suite déchéance Didier SMETTE (CC 28.03.2022) (- CC 19.09.2022)

MARTIN DOMINIQUE

Parti politique PTB

Membre auprès de :

- De la 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e commissions (CC 17.12.2018)
- La régie communale autonome (CC 17.12.2018) (en tant qu'observateur) – démission (CC 31.01.2022)
- Logis tournaisien (au conseil d'administration) (CC 28.01.2019)

TAMBOUR BERNARD

Parti politique PS

Conseiller communal à partir du 26 octobre 2020 suite à la démission de Madame BRATUN Annick (CC 26.10.2020).

Membre auprès de :

- De la 1^{ère} et 3^{ème} commissions (CC 14.12.2020)
- ASBL NO TELE (CC 14.12.2020)

HUEZ GEOFFROY

Parti politique PS

Conseiller communal à partir du 26 octobre 2020 suite à la démission de Monsieur DEMOTTE Rudy (CC 26.10.2020)

Membre auprès de :

- De la 1^{ère} et 4^e commissions (CC 14.12.2020)

NYEMB FLAVIEN

Parti politique ENSEMBLE

Conseiller communal à partir du 18 octobre 2021 suite à la démission de Monsieur VANDENBERGHE Jean-Marie (CC 18.10.2021)

Membre auprès de :

- De la 4^e commission (CC 29.11.2021)
- Commission consultative de solidarité internationale – ASBL ATM aide au tiers-monde en tant que suppléant (CC)

MASURE MARIE-CHRISTINE

Parti politique PS

Conseillère communale du 21 février 2022 (suite à la déchéance du conseiller communal Didier SMETTE) (CC 31.01.2022) au 27 juin 2022 (suite à la réhabilitation du mandat de conseiller communal par arrêt du Conseil d'Etat du 2 juin 2022).

Membre auprès de :

- De la 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e commissions (CC 28.03.2022)
- CENEO (anciennement IPFH) (CC 28.03.2022)
- ORES ASSETS (opérateur des réseaux gaz et électricité) (CC 28.03.2022)

DÉCÈS DE MANDATAIRES COMMUNAUX

PAULETTE DEBLATON

Décès de Madame Paulette DEBLATON, le 18 octobre 2022.

Très attachée au village de Kain où elle naquit en 1942, son excellente connaissance de la population villageoise fit d'elle une Échevine dans la commune non encore fusionnée en 1970, lors de sa première participation à une élection communale.

Appelée par le bourgmestre de Kain d'alors, Raoul VAN SPITAEEL, Paulette DEBLATON réalisa un des plus hauts scores de la liste socialiste. Elle devint logiquement Échevine des Affaires sociales, une fonction qui convenait parfaitement à cette dame très investie, qui a toujours aimé rendre service à la population kainoise.

Aux élections de la fusion des communes, Paulette DEBLATON fut réélue en tant que conseillère communale de la toute jeune Ville de Tournai. Elle demeura dans cette fonction jusqu'en 1995. Elle déploya notamment beaucoup d'énergie au sein de la commission culturelle. Elle développa l'opérette au sein de la programmation de la maison de la culture de Tournai.

Ses trente années d'action politique s'achevèrent par un dernier mandat au CPAS de Tournai de 1995 à 2000. Au sein de cette institution, Paulette DEBLATON put faire profiter de toute son expérience dans le domaine des affaires sociales.

Madame DEBLATON était l'épouse de Francis DEFROYENNES, mais aussi la maman d'Isabelle DEFROYENNES, la Directrice générale faisant fonction du Centre public d'Action Sociale.



LA COMMUNE DANS LES FONCTIONS EXERCÉES

Le rôle des communes est particulièrement varié. Il n'y a pas un domaine de la vie en société dont la commune ne gère pas une composante : l'ordre public, la propreté et la salubrité publiques, l'état civil, la gestion des routes et la mobilité, le cadre de vie, l'enfance, le bien-être des citoyens, etc.

Pour mettre en œuvre ces politiques et assurer un service au public, des ressources humaines sont mobilisées.

A cet effet, l'administration communale dispose de plus de 50 services, soit près de mille agents qui s'impliquent au quotidien pour offrir aux habitants de l'entité un cadre de vie agréable et un service de qualité.

On rappellera que le Code de la démocratie locale et de la décentralisation prévoit que le Collège communal établit l'organigramme des services communaux (article L1211-2). Celui-ci représente la structure d'organisation des services communaux, indique les rapports hiérarchiques et identifie les fonctions qui impliquent l'appartenance au comité de direction.

Le 27 mai 2016, sur proposition du directeur général, le Collège communal a arrêté l'organigramme des services communaux. Celui-ci fera l'objet d'une analyse de fonctionnement et d'une actualisation en 2021.

Notre administration comporte 6 directions, au service des divisions, et 6 divisions, au service de la population :

LES DIVISIONS

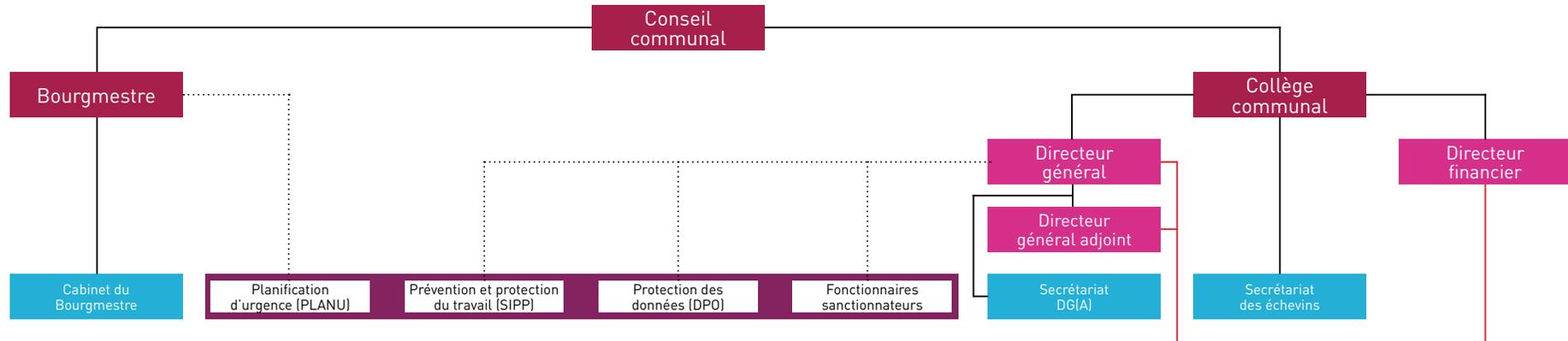
- Division citoyenneté (DCI) ;
- Division gestion du territoire (DGT) ;
- Division sport et jeunesse (DSJ) ;
- Division tourisme et culture (DTC) ;
- Division technique (DTE) ;
- Division maintenance (DMA).

LES DIRECTIONS

- Direction générale (DGE) ;
- Direction financière et comptable (DFC) ;
- Direction ressources humaines (DRH) ;
- Direction juridique (DJU) ;
- Direction marchés publics (DMP) ;
- Direction informatique (DIN).

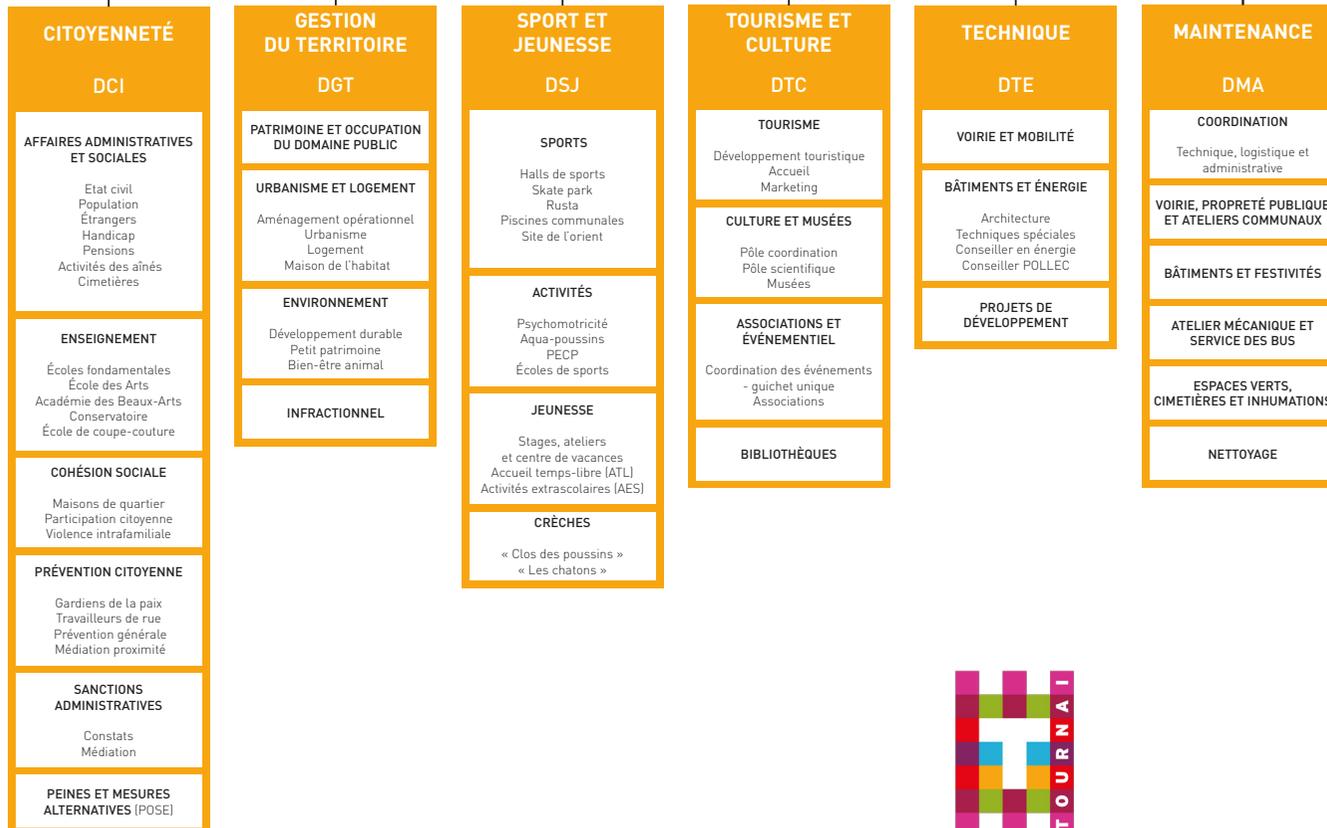
Les directions transversales illustrent la volonté de s'inscrire dans une démarche managériale marquée par la transversalité et le souhait de créer des synergies avec d'autres entités administratives comme le CPAS.

Organigramme des services communaux

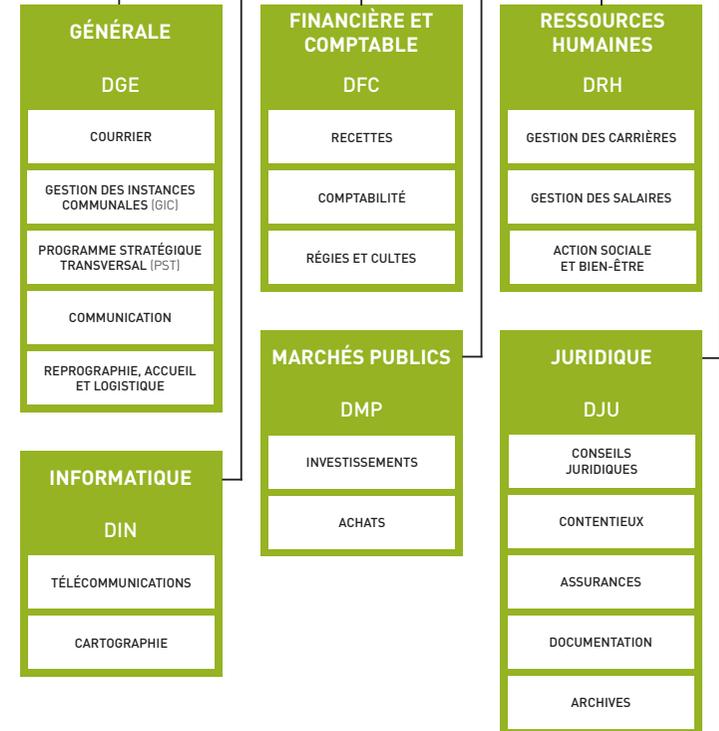


COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

DIVISIONS



DIRECTIONS





DIVISION
CITOYENNETÉ (DCI)

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET SOCIALES

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 281

✉ etat.civil-population@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 41

37

MISSIONS PERMANENTES

DÉPARTEMENT POPULATION

- Cartes d'identité (adultes, enfants, attestations de perte, commandes de codes pin/puk) ;
- Passeports ;
- Changements d'adresse ;
- Radiations/Inscriptions d'office ;
- Radiations pour l'étranger ;
- Certificats (compositions de ménage, certificats de résidences, de vie, ...) ;
- Légalisations de signature ;
- Copies conformes ;
- Permis de conduire ;
- Extraits de casier judiciaire ;
- Pensions ;
- Clés d'authentification ;
- Permis de détention d'un animal ;
- Gestion et mise à jour du registre national ;
- Gestion du suivi de la vaccination obligatoire (polio) ;
- Gestion du eguichet ;
- Organisation des élections.

DÉPARTEMENT ETAT CIVIL

- Déclarations de naissances, mariages et décès ;
- Déclarations et célébrations de mariages ;
- Dossiers relatifs aux mariages et aux reconnaissances de complaisance ;
- Demandes de nationalités ;
- Cohabitations légales ;
- Transcriptions d'actes étrangers ;
- Changements de genre ;
- Changements de prénom(s) ;

- Déclarations de don d'organes ;
- Déclarations de dernières volontés ;
- Déclarations anticipées relatives à l'euthanasie ;
- Gestion des dossiers relatifs aux funérailles d'indigents.

DÉPARTEMENT ÉTRANGERS

- Cartes de séjour ;
- Documents de voyage pour réfugiés et apatrides ;
- Gestion et suivi des dossiers des citoyens étrangers ;
- Gestion et suivi des dossiers des demandeurs d'asile ;
- Correspondance avec l'Office des étrangers, diverses administrations publiques,...

DÉPARTEMENT CIMETIÈRES

- Gestion administratives des 33 cimetières de l'entité (recensement des sépultures, gestion des contrats de concession, ...).

DÉPARTEMENT AÎNÉS

- Organisation d'activités, excursions, voyages à destination des aînés.

DÉPARTEMENT PENSIONS/HANDICAP

- Relais pour toutes les demandes émanant des citoyens en situation de handicap ou de leur famille/proches vers les autorités politiques communales, régionales et nationales ;
- Demandes d'allocations pour personnes handicapées ;
- Demandes d'accessibilité et d'emplacements PMR et/ou d'une carte de stationnement PMR ;

- Organisation d'activités à destination des personnes en situation de handicap ;
- Organisation du Conseil consultatif de la personne handicapée ;
- Introduction des demandes de pensions.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DÉPARTEMENT POPULATION

CARTES D'IDENTITÉ

Cartes d'identité belges :.....	3.702
Cartes d'identité enfants – 12 ans (ID kids):.....	1.501
Demandes codes pin/puk:.....	1.243
Permis de conduire :.....	1.781

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Inscriptions (Autre commune > Tournai) :.....	2.564
Mutations (Tournai > Tournai).....	2.693
Radiations pour l'étranger :.....	289
Certificats (compositions de ménage, certificats de vie, de résidence, extraits de casier judiciaire,...):.....	15.056
Clés d'authentification:.....	438
Autorisations parentales légalisées :.....	1143
Copies conformes :.....	231
Légalisations de signature:.....	850
Recherches d'adresses :.....	56
Recherches d'héritiers :.....	28
Passeports :.....	3089

DÉPARTEMENT ETAT CIVIL

Reconnaisances d'enfant:.....	248
Déclarations de naissance :.....	1.203
Déclarations de mariage :.....	234
Célébrations de mariage:.....	246
Déclarations de décès :.....	1.220
Nationalités :.....	138
Adoptions :.....	3
Cohabitations légales :.....	209
Cessations de cohabitation légale :.....	60
Déclarations de dernières volontés :.....	49
Déclarations d'euthanasie :.....	58
Changements de nom :.....	2
Déclarations de changement de prénom :.....	21
Déclarations de changement de genre :.....	4
Extraits/Copie conformes d'actes d'état civil :.....	10.303

DÉPARTEMENT CIMETIÈRES

Plaquettes (parcelle de dispersion des cendres):.	81
Concessions (octroi):.....	98
Concessions (renouvellement):.....	146
Concessions de cellules de columbarium (octroi) :	97
Concessions de cellules de columbarium (renouvellement) :.....	21
Concessions de cavurnes (octroi):.....	26

DÉPARTEMENT ÉTRANGERS

Cartes de séjour:.....	2.108
Documents administratifs de séjour :.....	1.280
Attestation d'immatriculation pour demandeurs d'asile :.....	59
Documents de voyage pour réfugiés et apatrides :.....	97

DÉPARTEMENT AÎNÉS

Ciné aînés (10 séances) :.....	846 participants
Repas spectacle:.....	313 participants
Conférences :.....	208 participants
Cours d'informatique (9 modules):..	122 participants
Excursions d'une journée (Mer du Nord, marché de Noël, ...) :.....	576 participants
Voyages à Annecy, Pays-Basque et Alsace :	187 participants
Repas d'été et de fin d'année:	1.441 participants

DÉPARTEMENT HANDICAP

Séances de cinéma en audiodescription (5 séances) :	77 participants
Visites guidées de la Ville en langue des signes (5 visites guidées) :	46 participants
Réunions du Conseil consultatif de la personne handicapée :.....	4 réunions
Journée sportive sur le site de l'Orient :	182 participants

CHIFFRES CLÉS

Cartes d'identité :	3.702
Permis de conduire :.....	1.781
Changements d'adresse :.....	5.546
Certificats :.....	15.056
Naissances :.....	1.203
Décès :	1.220
Mariages :	246

PROJET 1

Reprise des déclarations de naissance à la maternité : après plus de 2 ans d'interruption en raison du covid, le département Etat civil a repris les permanences relatives aux déclarations de naissance à la maternité du CHwapi, les mardis et jeudis après-midi. Les parents peuvent donc, directement, effectuer la déclaration de naissance de leur nouveau-né lors de leur séjour à la maternité.

PROJET 2

Néant

COHÉSION SOCIALE

Rue SaintPiat 3/7, 7500 Tournai

☎ +32 69 840 730

✉ cohesion.sociale@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 14

40

MISSIONS PERMANENTES

Le Service cohésion sociale met en œuvre le Plan de cohésion sociale de la Ville de Tournai au travers des actions des départements du service, mais aussi par le soutien apporté à des partenaires associatifs.

Les objectifs du service sont de réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel ainsi que de contribuer à la construction d'une société solidaire et co-responsable pour le bien-être de tous.

Il développe ses projets autour de trois grands axes que sont la participation citoyenne, les projets de prévention des violences intra-familiales et les maisons de quartier.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

MAISONS DE QUARTIER

Lieu d'accueil et d'écoute proposant un espace de construction de la solidarité, d'esprit critique, d'échange, en développant le pouvoir d'agir des citoyens.

Trois implantations : Templeuve, Gaurain et la cité du Maroc.

Actions : divers projets collectifs ont été menés avec un public enfant, ado et adulte, isolé : soutien scolaire pour les enfants et les ados, ateliers musique, activités culturelles diverses, ateliers sportifs, ateliers graffe, organisation de donnerie, permanences sociales, animations en partenariat (Infor Jeunes, Planning Familial, Maisons de jeunes, Maisons médicales, Maison de la culture, l'Accordéon Moi J'aime...).
L'opération « Été solidaire, je suis partenaire » a

responsabilisé davantage les jeunes vis-à-vis de leur environnement/de leur communauté est ainsi permis d'améliorer leur image aux yeux des adultes du village.

PROJETS DE PARTICIPATION CITOYENNE

Le service coordonne la mise en œuvre du budget participatif et sert de facilitateur aux initiatives citoyennes provenant des comités de quartier et de village.

LE BUDGET PARTICIPATIF

Le service organise et anime les rencontres entre les comités de quartier et de village. Il apporte un suivi aux interpellations des comités. Il coordonne la mise en œuvre du budget participatif pour soutenir les initiatives des comités de quartier et de village, développer la cohésion sociale et le pouvoir d'agir des habitants, et renforcer le dialogue entre les habitants et l'administration communale.

Le service élabore et anime également les rencontres citoyennes autour des différents projets initiés par la ville et crée un réseau autour des multiples acteurs à mobiliser (associations, citoyens, services de la ville).

Le service a accompagné la création de nouveaux comités et a continué son travail de création de lien entre les comités et l'administration, et entre les comités eux-mêmes.

Le service a continué de développer différents partenariats pour enrichir le travail auprès des comités de quartier et de village. Ainsi, le service et les comités collaborent avec la maison de la culture, les bibliothèques, le parc naturel des plaines de l'Escaut, les maisons de jeunes, la maison médicale « Le Gué », la maison des associations, ...

PRÉVENTION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Travail de terrain avec les familles confrontées au phénomène de violence intrafamiliale, et présence éducative au sein des lieux de rencontres parents-enfants de Tournai. En 2022, le service a maintenu son travail d'orientation des familles vulnérables, création de lien parent-enfant, travail en réseau.

CHIFFRES CLÉS

- Maisons de quartier : l'ensemble des actions menées a rassemblé plus 885 participants (de 5 à 77 ans) pour plus de 127 activités.
- Projets de participation citoyenne : 12 projets réalisés dans le cadre du budget participatif dont 6 projets d'aménagement public, 4 projets événementiels, 2 projets investissements en matériel.
- Prévention des violences intrafamiliales : 45 familles accompagnées.

PROJET 1

Groupe de travail femmes victimes de violences

Coordination du groupe de travail sur la thématique. Rencontres des différents services, visites des locaux de plusieurs partenaires et présentation de plusieurs situations complexes aux différents membres du groupe. A partir de ces situations, des pistes de personnes à inviter et des objectifs se sont dessinés.

PROJET 2

PROJET DU VERT BOCAGE À TOURNAI

Création de comité et aménagement participatif de l'ancien terrain de football.

Avec la complicité de Port'Ouverte, une habitante du Vert Bocage faisait appel au service pour l'accompagner dans la création d'un comité de quartier. Suite à quelques rencontres animées grâce à des outils d'intelligence collective, un comité a vu le jour. Une dizaine de personnes qui se rassemblent autour de deux objectifs : la rencontre entre les habitants du quartier et l'implication de ceux-ci dans le projet d'aménagement de l'ancien terrain de foot.

Le comité ne perdra pas de temps ! À peine créé, il décidait de déposer une candidature à l'édition 2022 du budget participatif qui lui a permis de créer un journal de quartier.

Ensuite, c'est sur l'aménagement du terrain que les actions se sont concentrées. Un projet de plantation a été pensé avec le comité, le service environnement Ville et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Des réunions citoyennes sont organisées et invitent les habitants et les associations alentours, notamment Port'Ouverte et le SAS, à penser l'aménagement du terrain dans sa globalité. L'idée étant de pouvoir planter tout en respectant les usages actuels et en permettant une cohérence avec les aménagements futurs envisagés et souhaités collectivement. Quelques premiers arbres ont été plantés. Suite à une nouvelle candidature du comité au budget participatif, des bancs, des tables de pique-nique et 2 terrains de pétanque viendront compléter les aménagements sur le terrain. De quoi permettre la création d'un lieu de vie convivial et accessible à tous.

PRÉVENTION CITOYENNE

Rue SaintPiat 3/7, 7500 Tournai

☎ +32 69 840 730

✉ prevention.citoyenne@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 31

42

MISSIONS PERMANENTES

Le service prévention citoyenne est un service social et de prévention, d'écoute et d'orientation dans des domaines variés permettant d'améliorer la qualité de vie du citoyen.

Quatre départements le composent :

- Travailleurs de rue
- Médiation de proximité
- Prévention générale
- Gardiens de la paix.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DÉPARTEMENT TRAVAILLEURS DE RUE

Le département a poursuivi son travail en matière de prévention de l'exclusion sociale à travers les axes du logement, des assuétudes, de la santé mentale en proposant une orientation pour toute difficulté : juridique, de consommation, relationnelle ou familiale, médicale, alimentaire grâce aux permanences tenue en matinée. Le travail en réseau a continué de se professionnaliser durant l'année écoulée.

DÉPARTEMENT MÉDIATION DE PROXIMITÉ

La médiation se présente comme un outil favorisant l'ouverture à l'autre en vue d'un mieux vivre ensemble. Cette année a permis le travail au niveau national pour la création d'une charte « ville médiation » ainsi que sur la poursuite de la connaissance du service auprès de divers acteurs.

DÉPARTEMENT PRÉVENTION GÉNÉRALE

- Prévention de la violence en milieu scolaire : organisation d'animations et d'intervention sur la gestion positive des conflits et le bien vivre ensemble dans les écoles, d'événements de sensibilisation, ainsi que le pilotage du groupe de travail « atelier prévention des violences en milieu scolaire ».
- Prévention des vols : l'atelier Méli Vélo a élargi ses ouvertures à chaque vendredi après-midi tout au long de l'année. Le service a amplifié la sensibilisation des visites de prévention du cambriolage lors de conférences et de stands divers.
- Prévention de la violence lors d'événements ou de manifestations publiques « Fête ça bien » : dispense de conseils préventifs liés tant aux diverses nuisances rencontrées en milieu festif urbain telles que le tapage, les violences verbales et physiques qu'aux incivilités (déjections canines, dépôt de déchets, ...). Réalisation de supports (affiches, tracts, achats de goodies, réalisation de badges...) à disposition des citoyens.
- Refl'Ex : travail de réflexion en réseau autour des extrémismes et des radicalismes. Coordination de la CSILR (cellule de sécurité intégrée locale) et de la plateforme de prévention des radicalismes et extrémismes. La plateforme s'est réunie trois fois sur l'année. Ces rencontres socio-préventives rassemblant des acteurs sociaux de terrain et la police ont permis de consolider le réseau et d'approfondir les thématiques de radicalisation en phase avec l'actualité.

DÉPARTEMENT GARDIEN DE LA PAIX

Le service est composé de deux axes ; les gardiens de la paix préventifs et les gardiens de la paix constatateurs. Leur travail s'articule autour

de la sensibilisation du public à la sécurité et à la prévention de la criminalité, l'information du citoyen et la constatation d'infractions aux règlements et ordonnances communaux.

Actions : les gardiens de la paix ont effectué journalièrement la sortie et/ou l'entrée de 12 établissements scolaires du Centre-Ville du réseau communal ou du libre du degré maternel et primaire, ainsi que de certaines écoles des villages tournaisiens (Kain et Templeuve). Ils ont assuré la surveillance de parkings lors de prestations sur les marchés du samedi matin, marché aux fleurs, etc...

Le service a par ailleurs orienté les missions des gardiens de la paix vers des tâches préventives plus diversifiées telles que la prévention des vols par la tenue de l'atelier vélos et la tenue de stands préventifs contre le cambriolage, mais également en renforçant l'offre d'accompagnement des élèves lors de sorties durant les périodes scolaires (musées, brevet vélos, ...) ou encore dans l'encadrement des Bains douches ou des permanences de rue.

CHIFFRES CLÉS

- 3 éducateurs, une assistante sociale et une responsable ont réalisé plus de 10.304 interventions (travail d'écoute, d'information, de création de lien, rencontres avec les partenaires) ;
- 1.878 prises de contact en médiation avec les citoyens et les partenaires dont 172 entretiens préliminaires, 67 entretiens en médiation indirecte, 21 en médiation directe, 89 en écoute active, 497 suivis de dossiers, 91 concertations partenaires ;
- 41 visites de prévention du cambriolage à domicile, plus de 500 vélos marqués, gestion de dizaines de primes cadenas et 4 conférences

sur la cybercriminalité ;

- 1.103 sacs à déjections canines, 1.675 poubelles ou cendriers de poche et 146 affiches de sensibilisation aux incivilités ont été distribués lors d'événements festifs de la Ville, 360 personnes ont reçu le kit Senior Focus.

PROJET 1

SERVICE DE MÉDIATION

Suite à la participation au groupe de travail national sur la création d'une charte « Ville et communes médiation », la Ville de Tournai a signé la charte reconnaissant l'existence du service de médiation de proximité public. Cette charte a notamment pour objectif de promouvoir l'outil médiation dans la gestion positive des conflits de voisinage, familiaux et collectif à l'échelle d'un immeuble, d'une rue ou d'un quartier.

PROJET 2

SERVICE REFL'EX

En octobre 2022, le service a organisé, en partenariat avec la Ville de Mouscron, une journée de concertation supralocale autour des radicalismes et des extrémismes violents : « La prévention de la radicalisation au-delà des frontières : on en discute ! ». La prévention des radicalismes et des extrémismes, la détection précoce, la coordination sont des sujets qui traversent nos frontières, et auxquels nous sommes tous amenés à être confrontés. La journée de concertation a permis de créer du lien autour d'une thématique complexe et de

travailler à une approche globale du phénomène, réunissant le secteur socio-préventif, la police et la justice de communes francophones, flamandes et françaises. Cette approche multidisciplinaire et transfrontalière est essentielle et riche pour la détection précoce, l'échange d'informations, l'établissement de priorités et la coordination des services.

SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 333 331

✉ amendes@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 10

45

MISSIONS PERMANENTES

Le service sanctions administratives communales vise à lutter contre certaines infractions du règlement général de police et à en éviter la récurrence. On parle généralement dans ce cadre d'«incivilités» (abandon de déchets, non-respect des modalités de collecte des déchets, souillures de la voie publique, atteinte à la tranquillité publique, infractions portant atteinte au sentiment de sécurité et au « bien-vivre ensemble »). La procédure prévoit également la proposition d'une procédure de médiation réparatrice ou l'exécution d'une prestation citoyenne en lieu et place de l'amende.

Certaines infractions au Code de la Route, en matière de stationnement, font également l'objet d'une sanction administrative en lieu et place d'une amende pénale, à l'instar de certaines infractions pénales et conformément au protocole d'accord conclu avec le Parquet. Ces infractions sont reprises, de façon exhaustive, dans le chapitre VII du règlement général de police de Tournai et le règlement relatif à la délinquance environnementale. Le fonctionnaire sanctionnateur est chargé de statuer sur les suites à apporter aux infractions constatées.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Coordination du service et des missions, en collaboration avec la zone de police ;
- Réception des procès-verbaux (zone de police) et constats d'infraction (agents constatateurs) ;
- Analyse des procès-verbaux et constats d'infraction (légalité) ;
- Ouvertures et suivis des procédures de sanctions administratives communales, conformément au prescrit légal (Loi du 24 juin

2013 relative aux sanctions administratives communales, Décret du 5 juin 2008 relatif à la recherche, la constatation, la poursuite et la répression des infractions et les mesures de réparation en matière d'environnement, Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale) ;

- Auditions et décisions judiciaires.

CHIFFRES CLÉS

- Département Constat : 5.003 procès-verbaux rédigés (2.339 infractions « incivilités », 2.664 infractions de stationnement au Code de la Route). 4.990 dépôts de déchets fouillés ;
- 12.465 procès-verbaux et constats d'infractions transmis au fonctionnaire sanctionnateur (7.462 procès-verbaux des services de police, 5.003 procès-verbaux des agents constatateurs) ;
- Montant total des amendes administratives infligées (droits constatés) : 901.539,50€ ;
- 2.282 propositions de mesures alternatives ;
- 161 prestations citoyennes ;
- 98 médiations réparatrices.

PROJET 1

PROJET «VIDÉOSURVEILLANCE DES DÉPÔTS CLANDESTINS»

À l'initiative de la Région wallonne, un projet d'acquisition d'une caméra fixe temporaire est en cours afin de surveiller plus efficacement la survenance d'infractions en matière de dépôts clandestins de déchets (mise en service en 2023).

PROJET 2

STOP AUX MÉGOTS

2.850 cendriers de poche ont été commandés et distribués aux contrevenants par le département. Constats dans le cadre des verbalisations pour jets de mégot.

SERVICE DE MÉDIATION EN SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

Square Bonduelle 4, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 405

✉ amendes@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 1

MISSIONS PERMANENTES

Subsidié par le SPP Intégration Sociale, le service de médiation en sanctions administratives communales travaille en collaboration directe avec le service des sanctions administratives communales.

Il est chargé d'une part, de la mise en place des mesures alternatives à l'amende administrative (médiation et prestation citoyenne) et d'autre part, de l'élaboration et du suivi des projets de prévention en la matière.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Outre la coordination du service (gestion des collaborations nécessaires à la mise en œuvre des différentes mesures alternatives, participation aux plateformes régionales et nationales des médiateurs, mise en place des projets de prévention...), le médiateur assure la gestion des dossiers qui lui sont transmis par le fonctionnaire sanctionnateur et qui implique :

- la réalisation d'entretiens individuels avec les contrevenants et/ou les victimes ;
- la rédaction de rapports circonstanciés à l'attention du fonctionnaire sanctionnateur ;
- la détermination de la mesure alternative la plus efficiente ;
- la mise en œuvre et le contrôle du projet de réparation ;
- la rédaction d'un rapport de clôture (réussite ou échec) à l'attention du fonctionnaire sanctionnateur.

CHIFFRES CLÉS

Dossiers reçus du fonctionnaire sactionnateur, dont 84 impliquant des mineurs :2.107
Mesures alternatives mises en place (mesures respectées) :244
Rapports circonstanciés transmis au fonctionnaire sanctionnateur :356

PROJET 1

Néant

PROJET 2

Néant

SERVICE POSE (PRESTATION, ORIENTATION, SUIVI ET ENCADREMENT)

Square Bonduelle 24, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 401

✉ pose@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

MISSIONS PERMANENTES

Le service P.O.S.E. (Prestation, Orientation, Suivi et Encadrement) est le Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives (SEMJA). Deux assistantes sociales mettent en œuvre les mesures judiciaires que la maison de justice de Tournai leur transfère. Deux types de mesures judiciaires sont concernés : les travaux d'intérêt général et les peines de travail autonomes.

Notons que ces matières ont fait l'objet du transfert de compétences de l'Etat et que le service P.O.S.E., en tant que partenaire direct des maisons de justice, dépend à présent de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Depuis 1996 et sur base d'une convention annuelle signée avec le Service Public Fédéral Justice, le service P.O.S.E. permet l'exécution des peines de travail autonomes et des travaux d'intérêt général sur les entités du Grand Tournai, de Rumes, d'Antoing, de Brunehaut, de Celles et du Mont de l'Enclus.

Les peines de travail et les travaux d'intérêt général sont un système de tâches réalisées au profit de la communauté, selon lequel certaines personnes ayant commis des infractions doivent effectuer gratuitement un nombre déterminé d'heures pendant leur temps de loisirs. Notons que ces mesures peuvent concerner toute personne majeure ayant commis une infraction donnant lieu à une médiation avec le Procureur du Roi ou à une audience aux tribunaux correctionnel ou de police.

Une des finalités de ce projet est de lutter contre la récidive et le sentiment d'impunité. C'est en cherchant des modules de prestation adaptés au cas par cas, qui font sens, que le service tente

d'amener la réflexion chez le « prestataire » afin de lui permettre de prendre conscience de l'infraction commise et de « réparer » le dommage causé.

La mission requiert une bonne connaissance du réseau psychosocial tournaisien afin de pouvoir accompagner et orienter au mieux les personnes qui le souhaitent. En effet, le public est très varié et compte quelques personnes fragilisées. C'est en étroite collaboration avec la maison de justice, que le service P.O.S.E. veille donc à promouvoir et à soutenir l'accueil des prestataires au sein des équipes.

Concrètement, après avoir reçu les dossiers de la maison de justice de Tournai, les assistantes sociales du service rencontrent chaque intéressé et évaluent leur situation en tenant compte de divers éléments qui interviennent dans la mise au travail (disponibilités, santé, expériences/compétences, moyens de déplacement, ...). Après quoi, elles prennent contact avec l'assistante de justice, garante du dossier, pour évaluer ensemble les orientations possibles vers les lieux partenaires. Après accord, elles interpellent les équipes envisagées pour discuter de la faisabilité de la collaboration. Une fois que la prestation a débuté, il s'agit de la suivre attentivement, de jouer le rôle de « relais » entre les parties concernées jusqu'à la clôture de celle-ci.

En ce qui concerne les lieux partenaires, la loi précise que ceux-ci doivent être des services publics de l'Etat, des Communes, des Provinces, des Communautés et des Régions ou des associations sans but lucratif ou fondations à but social, scientifique ou culturel.

Quant aux tâches proposées, celles-ci peuvent être manuelles, administratives, relationnelles ou autres.

CHIFFRES CLÉS

Grâce à la collaboration précieuse de nombreuses équipes, 108 prestations ont été encadrées par le service. Cela représente 9.135,45 heures « à prester » au service de la collectivité. Ces chiffres sont très stables en comparaison de l'année précédente.

Sur l'ensemble de la zone géographique, on peut compter sur approximativement 75 équipes pour mettre en œuvre ces prestations.

Cependant, le service est toujours en recherche de nouveaux partenariats afin d'offrir davantage de diversité dans le type de tâches, de proximité et de disponibilités. En effet, il y a encore trop peu de lieux pouvant accueillir des personnes les week-ends ainsi que pour des travaux administratifs.

PROJET 1

Néant

PROJET 2

Néant

ENSEIGNEMENT

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

+32 69 332 223

enseignement@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 9

50

MISSIONS PERMANENTES

Le service enseignement est en charge des dossiers administratifs des membres du personnel de l'enseignement communal. A ce titre, il est responsable de la bonne exécution de toutes les procédures liées au fonctionnement des différents types et niveaux d'enseignement qu'il organise ainsi que de leur transmission à l'autorité de tutelle (Fédération Wallonie-Bruxelles).

Les directions d'école disposent au sein du service enseignement d'une personne ressource qui les guide dans leurs démarches et contacts administratifs et les assiste sur le plan des procédures afin de leur permettre d'initier et d'assurer le suivi de divers projets et activités destinés à promouvoir l'enseignement communal.

L'organisation des cantines scolaires implique une gestion de la comptabilité des repas scolaires pour les 24 implantations de l'enseignement maternel et primaire. Il convient de contrôler et vérifier mensuellement les chiffres communiqués par les écoles et de les mettre en concordance avec les relevés et factures émanant de la firme désignée pour les repas scolaires. Cette mission a été transférée au service financier en juin 2017.

La diététicienne de l'administration communale, en tant que fonctionnaire dirigeant du marché public relatif aux repas scolaires, est chargée du contrôle du cahier des charges, élabore les menus et contrôle la distribution des repas. Elle inscrit et suit les différents dossiers de subventions relatifs à l'alimentation dans les écoles (programme fruits, légumes et produits laitiers, gratuité de la cantine pour les écoles émergent du décret relatif à l'encadrement différencié...).

Une attention particulière est portée sur la qualité des repas proposés aux enfants, la Ville étant signataire du Green Deal cantines durables. Elle encourage et porte le projet de labellisation auprès

des équipes pédagogiques.

La diététicienne joue également un rôle de support quant aux bonnes pratiques d'hygiène à adopter en cuisine. Elle forme régulièrement le personnel en charge du service des repas scolaires.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

GESTION DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

- Rédaction des dossiers collègue /conseil relatifs aux désignations, remplacements, congés divers, mise à la pension, APE, PART-APE;
- Tenue des dossiers administratifs de chacune des catégories de personnel cité : annexes destinées à la Fédération Wallonie-Bruxelles, encodage Dimona, suivi des absences pour maladie et accidents de travail, rédaction des attestations de service et des documents destinés à différents organismes tels que l'ONEM, les mutualités, les banques...;
- Encodage des candidatures ;
- Gestion des frais de déplacement subventionnés ;
- Introduction des demandes de postes de puéricultrices APE et PART-APE ;
- Gestion des dépêches de désignations ;
- Réaffectation et déclarations annuelles et périodiques des enseignants en perte de charge ;
- Suivi des procédures liées aux conseils de participation ;
- Relevé des études du soir et des surveillances de midi ;
- Gestion des conventions et des chèques ALE pour les garderies et les surveillances de midi ;
- Relevé des subventions ;

- Elaboration des horaires des cours philosophiques;
- Procédures liées aux désignations et nominations;
- Appel aux emplois vacants ;
- Procédures liées au statut des directeurs (appel, admission au stage, organisation de l'évaluation, nomination) ;
- Procédures disciplinaires ;
- Procédures réglementaires (règlement de travail, règlement d'ordre intérieur, restructuration, DASPA) ;
- Calcul de l'encadrement, transmission des données PRIMVER ;
- Analyse et application des décrets et circulaires ;
- Accords de collaboration de stage ;
- Secrétariat de la commission paritaire locale.

AIDE ADMINISTRATIVE AUX DIRECTIONS

Organisation et suivi administratif des réunions, séminaires et journées pédagogiques des directions, de la réunion de concertation annuelle des enseignants communaux, remise des prix du CEB, suivi des projets subsidiés, réalisation de documents promotionnels pour les écoles, auteur de projet pour les marchés publics liés à l'enseignement, rédaction de communiqués et articles divers...

RESTAURATION SCOLAIRE ET ÉDUCATION À LA SANTÉ

- Gestion de la comptabilité des repas pour les 24 implantations de l'enseignement maternel et primaire, rédaction et transmission des déclarations annuelles à l'AFSCA
- La diététicienne : élaboration des menus

pour les cantines scolaires et contrôle de la distribution des repas, coordination des transmissions d'informations entre le traiteur et les écoles, vérification des installations des cuisines des écoles communales, élaboration des rapports des aménagements obligatoires en matière d'hygiène, suivi des rapports établis par l'AFSCA et l'IMSTAM, projets d'éducation à la santé, suivi du programme subsidié par la SPW : « Fruits et légumes à l'école ». Elle a également pris en charge le suivi du projet « écoles durables » et du projet-pilote « réfectoire self-service » à l'école du Château

- La Ville a obtenu la gratuité des repas en maternelles, P1 et P2 différenciés pour 6 écoles. Elle maintient son engagement dans le projet Green Deal.

CHIFFRES CLÉS

EMPLOIS GÉNÉRÉS SUR BASE DE LA POPULATION SCOLAIRE (ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022)

NIVEAU MATERNEL

Direction :2
 Instituteur maternel :42 emplois temps plein
 Instituteur immersion : 13 périodes
 Psychomotricité :90 périodes
 Périodes FLA :50 périodes

NIVEAU PRIMAIRE

Direction : 11 emplois
 Instituteur titulaire :79 temps plein
 Instituteur immersion :34 périodes

Maître d'éducation physique :.....	158 périodes
Maître de langue moderne :	62 périodes
Maître de morale :	34 périodes
Maître de religion catholique :	34 périodes
Maître de religion islamique :	32 périodes
Maître de religion protestante :	8 périodes
Maître de philosophie et de citoyenneté :	112 périodes
Périodes FLA :	27 périodes
Périodes DASPA :	24 périodes

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS (ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS)

Personnel enseignant et administratif :	80
Population scolaire :	405

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS (ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE À HORAIRE RÉDUIT)

Personnel enseignant :	20
Population scolaire :	569

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE (ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE À HORAIRE RÉDUIT)

Personnel enseignant :	80
Population scolaire :	1.608

COURS COMMUNAUX DE COUPE ET COUTURE (PROMOTION SOCIALE)

Personnel enseignant :	5
Population scolaire :	158 (185 inscriptions)

NOMBRE DE DÉCISIONS COLLÈGE POUR L'ANNÉE 2022

Fondamental :	434
Académie (ESA) :	136

Académie (ESAHR) :	28
Conservatoire :	99
Coupe Couture :	9
Autres :	31

PROJET 1

Labellisation «cantine durable» pour 4 écoles

PROJET 2

Deux écoles supplémentaires ont obtenu la gratuité des repas . Il s'agit maintenant des maternelles, P1 et P2.



DIVISION TOURISME ET CULTURE (DTCC)

OFFICE DU TOURISME

Place Paul-Emile Janson 1, 7500 Tournai

☎ +32 69 222 045

✉ info@visittournai.be

COMPOSITION

Nombre d'agents : 15

MISSIONS PERMANENTES

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

L'une des missions de l'office de tourisme est d'exploiter touristiquement les ressources culturelles et naturelles de l'entité de Tournai. Le service travaille plus spécifiquement sur :

- les équipements touristiques, l'obtention de labels et subventions.
- les évènements et relations publiques. Cela consiste à animer et soutenir les réseaux de partenaires sur l'entité (les hébergements, le secteur HORECA, les organisations culturelles et patrimoniales, les producteurs, artisans et artistes, les guides, les communautés de citoyens...). Il s'agit également d'entretenir les relations extérieures (villes d'art et d'histoire, Commissariat général au tourisme, Wallonie Belgique-Tourisme, Maison du Tourisme...).

ACCUEIL ET SERVICES AUX VISITEURS

Cette mission consiste à fournir aux visiteurs les informations touristiques tant au niveau de l'espace d'accueil, que par mail ou par téléphone. L'équipe réservation assure quant à elle le suivi des demandes de visites guidées de la ville ainsi que de forfaits. Vente de produits touristiques, boutique, spectacles multimédia.

MARKETING

Cette mission consiste en la conception et commercialisation des produits touristiques ainsi que leur promotion B2B (business-to-business) et B2C (business to consumer) via les différents supports de promotion (print, médias, salons touristiques et workshops, web et réseaux sociaux).

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Après deux années - 2020 et 2021 - marquées par une crise sanitaire sans précédent, l'année 2022 a vu sa fréquentation touristique augmenter. L'office de tourisme a en effet accueilli 65.500 visiteurs, soit 31% de plus qu'en 2021. Le mois d'août 2022 est assurément le meilleur mois de l'année en terme de fréquentation avec près de 10.000 personnes qui ont franchi les portes de l'office de tourisme. Cette progression n'était pas garantie compte tenu des fermetures et travaux de rénovation qui se sont succédés tour à tour dans les sites touristiques communaux. En effet, le Beffroi est fermé depuis juin 2021. Le musée d'Archéologie a fermé ses portes en mars 2022 jusqu'à nouvel ordre, pour des raisons de sécurité. Le musée d'Histoire naturelle et Vivarium a également fermé ses portes entre la mi-mars et la fin-juin 2022 pour une mise en conformité de l'installation électrique. Heureusement, en dépit de ces aléas, la cité des Cinq Clochers a attiré et séduit les visiteurs.
- La répartition du public national et international est de 80%-20%. Ces pourcentages diffèrent de ceux de l'année 2019 - période AVANT COVID - qui totalisait 30 % de visiteurs étrangers. Signalons que l'office de tourisme a constaté le retour de visiteurs de France, des Pays-Bas, d'Allemagne, mais aussi de visiteurs italiens et espagnols.

En terme de promotion touristique, l'office de tourisme a réalisé 19 communiqués de presse, 3 dossiers de presse et 1 conférence de presse. La Ville de Tournai a été représentée lors de 5 salons de tourisme et elle a été mise en avant par le biais d'insertions publicitaires dans 25 médias. Le nombre de visiteurs sur le site internet Visittournai.be est de 188.000, ce qui représente une augmentation de près de 45% par rapport à 2021.

Plus de 7.500 visiteurs ont découvert la ville accompagnés d'un guide touristique, que ce soit en formule forfait ou lors de visites pour un public individuel.

- En termes d'équipements touristiques, 1.250 nuitées ont été réservées sur l'aire d'accueil pour motorhomes de l'Esplanade Georges Grard. A la halte nautique du quai Taille-Pierres, les services d'eau et d'électricité ont été utilisés près de 250 fois par les plaisanciers.

CHIFFRES CLÉS

Visiteurs à l'office du tourisme:..... 65.500
Nombre de forfaits groupes : 72
Nombre de visites guidées: 338
Nombre de personnes ayant visionné les films touristiques : 4.523

PROJET 1

TOURISME POUR TOUS

L'office de tourisme a développé son offre en faveur des personnes à besoins spécifiques. Après les visites guidées en langue des signes et les visites guidées adaptées aux personnes aveugles et malvoyantes, les publics à besoins spécifiques peuvent à présent découvrir l'histoire de Tournai à travers le nouveau film touristique d'animation «Les Folles Histoires de Tournai». Ce film est en effet accessible aux personnes sourdes et malentendantes, aveugles et malvoyantes ainsi qu'aux personnes présentant des difficultés de compréhension, grâce à une version simplifiée (méthode FALC).

L'ensemble de l'offre touristique adaptée aux

personnes en situation de handicap est présentée dans une brochure, conçue durant l'année 2022, intitulée «Tournai, destination pour tous».

Par ailleurs, cette offre a été présentée à une cinquantaine d'associations de la région lors d'une «journée découverte» le 5 octobre. Ces associations et certains de leurs bénéficiaires ont pu tester gratuitement les activités adaptées aux différents types de handicap.

PROJET 2

City Strip, une appli 100% tournaisienne qui valorise le patrimoine

- City Strip est une application touristique qui réunit à la fois le gaming, le challenge, la réalité augmentée et l'univers de la bande-dessinée. Il s'agit d'une application mobile totalement innovante, créée sur-mesure pour Tournai. L'appli cherche avant tout à créer une expérience hybride entre la mise en valeur du patrimoine et de ses histoires étonnantes, tout en se démarquant des audio-guides classiques. Elle s'adresse aux jeunes de 12 à 19 ans, et répond ainsi aux besoins de cette génération familière à l'univers du jeu. Si les familles disposaient de chouettes activités à expérimenter ensemble (sac aventure-jeux, «Mon aventure avec Martine», chasse aux trésors Totemus, ...), les jeunes visiteurs peuvent désormais vivre leur propre expérience touristique avec City Strip.

L'application, gratuite pour les utilisateurs, fait la part belle à l'univers de la bande dessinée. « Pichou », personnage emblématique de l'application, revêt les traits d'un héros de bande dessinée. Ce « titi tournaisien », tantôt souriant et audacieux, tantôt malicieux et farceur, guide les utilisateurs de l'appli au travers de 15 étapes demandant concentration, observation ou encore

réflexion. Plus qu'un guide, il fait partie intégrante de la bande d'amis pendant toute la durée du parcours.

MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE L'ÉVÉNEMENTIEL

Vieux Marché aux Poteries 14,
7500 Tournai

☎ +32 69 590 823

✉ guichet.unique@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 7

MISSIONS PERMANENTES

La Maison des associations et de l'événementiel est un service communal ouvert en septembre 2016, comprenant deux espaces composés d'équipes aux missions distinctes mais toutefois complémentaires: d'une part, création, coordination, accompagnement à l'élaboration et suivi d'événements festifs ; d'autre part, accompagnements divers des associations, hébergements des réunions , rencontres informatives.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Elaboration d'une stratégie événementielle (MDAE-OT)
- Elaboration d'un nouveau système de gestion documentaire (DTC)
- Elaboration de vade-mecums destinés aux associations et de tables-rondes à thème.

CHIFFRES CLÉS

Guichet unique : 934 dossiers de demandes
Prêt de matériel : 364 dossiers
Autorisations maïorales : 748
Arrêtés de police: 118
Occupations espace associatif : 357
Événements: +/- 25.000 personnes réunies (au total des événements)

PROJET 1

STRATÉGIE ÉVÉNEMENTIELLE

Elaboration d'une stratégie visant d'une part à clarifier, à étoffer, à rendre cohérents les événements récurrents de l'entité, et d'autre part à fédérer le monde associatif autour de différents pôles déterminés avec leur collaboration.

PROJET 2

Amélioration des conditions d'accueil des associations et des visiteurs (y compris du secteur événementiel) via un renforcement des outils de travail: tableau, écran, rétroprojecteur.

MUSÉES

Place Paul-Emile Janson 1, 7500 Tournai

+32 69 590 835

culture@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 37

MISSIONS PERMANENTES

MISSION ADMINISTRATIVE

- Coordination administrative de l'ensemble des activités relatives au secrétariat, au personnel, au budget, aux relations avec les prestataires extérieurs
- Gestion des ressources humaines et coordination de l'équipe des agents d'accueil et de surveillance des salles des musées ainsi que le secrétariat général
- Gestion des plannings de réservation pour les groupes et de réservation de la salle de conférence ou de la location d'espaces pour des soirées privées
- Gestion de la logistique des transports, des assurances d'œuvres
- Gestion des courriers, de la mise en forme des dossiers pour les commissions scientifiques, suivi des invitations et mailings
- Gestion des mises en concurrence, marchés et appels d'offre, des bons de commande et règlement des factures.

MISSION ÉDUCATIVE

- Faire connaître le musée au plus grand nombre (visiteurs et futurs partenaires)
- Communiquer sous toutes les formes : communication interne, recherche de mécénats, relations publiques.

MISSION TECHNIQUE

- Régisseur des collections, restaurateur, préparateur, soigneur (musée d'Histoire naturelle)
- Maintenance muséographique des collections et

du bâtiment (un travail sur le contenant et sur le contenu des musées)

- Maintenance des sites dans un état optimum afin que les visiteurs et le personnel fréquentent un établissement fonctionnel et sécurisé.

MISSION D'ACCUEIL, SURVEILLANCE ET BOUTIQUE

- Les agents de surveillance se partagent la responsabilité de protéger le public, de concourir à son accueil mais aussi de veiller à la sécurité des œuvres, du musée et de ses installations
- Les agents d'accueil renseignent le public, participent à la surveillance et assurent les ventes en boutique.

MISSION SCIENTIFIQUE

- Exercer les fonctions scientifiques
- Être responsable de l'enrichissement, de la conservation, de l'étude, de la mise en valeur et de la diffusion des collections dont les conservateurs ont la charge
- Gérer l'inventaire des collections, définir le programme de recherche scientifique et de mise en valeur des collections dans l'espace muséal, et en assurer la conservation préventive
- Se charger de l'informatisation, de l'inventaire et de la numérisation des collections
- Se charger de la conservation et de l'organisation de la bibliothèque du musée
- Rechercher et installer des solutions innovantes et économiques tant pour le bâtiment que pour les réserves, mais aussi pour les expositions permanentes et temporaires
- Organiser et gérer la circulation de l'objet d'art à l'intérieur et à l'extérieur du musée en collaboration avec les conservateurs et les

services administratifs (il veille au respect des normes de conservation et de transport des objets d'art).

RAPPORT D'ACTIVITÉS

TOURNAI, VILLE EN POÉSIE

Du 11 mars au 8 avril. Interventions poétiques en tout genre dans la Ville de Tournai et ses villages. Vernissage au CRECIT avec performance artistique et poétique d'Haleh Chinikar.

PRIX ARTISTIQUE DE LA VILLE DE TOURNAI :

Du 15/10 au 20/11 au Musée des Beaux-Arts ; attribution du « Prix artistique international » (2.500,00EUR) à Shen Özdemir, du Prix « Jeune artiste de Wallonie picarde » (1.000,00EUR) à Sylvain Delbecque et du Prix « Coup de Coeur » attribué par la Maison de la Culture à Sara Zerguine.

ARTS DANS LA VILLE

Du 25/09 au 30/10 (30ème édition) ; rassemblement de plus de 250 artistes pour une quarantaine d'expositions dans 40 lieux. Entrée gratuite dans tous les lieux d'exposition. Application interactive développée pour smartphones.

NUIT DES MUSÉES – LE 21 MAI

Participation des musées d'Archéologie, d'Histoire militaire, de Folklore et des Imaginaires, des Beaux-Arts, de TAMAT et des Arts de la Marionnette. Thématique : « Voyages dans les musées ». Près de 5.000 visiteurs.

ACTIVITÉS COMMUNES AUX MUSÉES

- Edition d'une collection de cartes postales représentant les œuvres
- Edition d'un set de table
- Partenariat avec l'application de chasses au trésor « Totemus »

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE

- Musée reconnu en catégorie B par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'élevant à 230.000€ annuellement. Avenant (indexation) à la convention quinquennale de reconnaissance. Membre des réseaux SPECIES 360, EAZA, MSW. Participation du conservateur au congrès annuel EAZA.
- Exposition « Birds » du 08/10 au 27/08/23
- Engagement d'un préparateur en charge de la naturalisation des spécimens
- Ouverture du jardin scientifique et de la serre à papillons du 01/04 au 31/10. Acquisition hebdomadaire de 120 chrysalides
- Aménagements réalisés pour les personnes à mobilité réduite
- Nomination du conservateur comme membre suppléant du comité technique des attractions touristiques relevant du Code wallon du tourisme
- Prêt de spécimens naturalisés au MOU (Het Museum van Oudenaarde)
- Prêt de deux spécimens naturalisés au Préhistomuseum de Flémalle
- Acquisition d'un moulage de dauphin de Heaviside
- Projet « Un musée... À quoi ça sert ? » aux musées des Beaux-Arts, d'Histoire naturelle, de Folklore et des imaginaires ainsi qu'au TAMAT et au centre de la Marionnette

- Stage en collaboration avec Danses&Cie du 11 au 15/07
- Participation du chargé de collections à une mission scientifique dans le cadre du projet « Under de Pole IV : Deep life » aux Îles Canaries du 15/10 au 15/12
- Obtention de subsides dans le cadre d'un appel à projets soutenant le développement des outils et équipements de médiation à destination des groupes scolaires (petit matériel pour la médiation dans le jardin scientifique et système radio pour groupes)
- Mise en place d'une signalétique trilingue pour les vitrines des oiseaux et mammifères
- Conception de 3 livrets « découverte » (FR et NL) du musée d'Histoire naturelle et Vivarium destinés aux enfants entre 6 et 10 ans
- Tournage de séquences dans le musée en vue d'un clip de chanson
- Organisation d'un atelier d'écriture par la Maison de la Culture avec l'auteure Caroline Lamarche le 18/12

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

- Musée reconnu en catégorie C par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'élevant à 45.000€ annuellement. Avenant (indexation) à la convention quinquennale de reconnaissance. Adhésion au réseau « Musées et Sociétés en Wallonie ».
- Exposition « Raffaëlla Crispino — Open Field » du 29/01 au 18/09
- Exposition du Prix Artistique du 15/10 au 20/11
- Exposition « Baudouin Oosterlynck : l'œil et l'oreille » du 02/12 au 12/03/23
- Création de pages Facebook et Instagram
- Don d'un ensemble d'œuvres au musée

- Sortie d'un agenda des activités 22/23
- Organisation de visites autour du chantier des collections
- Tournages de clips musicaux dans le musée
- Projet « Un musée... À quoi ça sert ? » aux musées des Beaux-Arts, d'Histoire naturelle, de Folklore et des imaginaires ainsi qu'au TAMAT et au centre de la Marionnette
- Présentation d'œuvres des collections dans plusieurs maisons privées dans le cadre des « Rencontres inattendues »
- Restauration et décontamination de plusieurs dizaines d'œuvres
- Conférence sur le trafic illicite des œuvres d'art le 18/11
- Cérémonie de remise des diplômes et bourses de l'ESA Académie des Beaux-Arts
- Publication du 3ème petit album consacré à Claude Monet
- Prêt d'une quinzaine d'œuvres dans divers musées en Europe
- Poursuite de l'Escape Museum imaginé par Rémi Wandels
- Mise à disposition gratuite du « sac à malices » auprès des familles

MUSÉE DE FOLKLORE ET DES IMAGINAIRES

- Musée reconnu en catégorie C par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Augmentation de la subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'élevant à 45.000€ annuellement (anciennement 25.000,00EUR). Avenant (indexation) à la convention quinquennale de reconnaissance. Reconnaissance du musée en tant qu'attraction touristique 1 soleil. Adhésion au réseau « Musées et Sociétés en Wallonie ».
- Exposition « Jusqu'à dilution » de Florette Duvinage du 14/01 au 20/03

- Exposition « 100ème anniversaire du logis tournaisien » du 14/01 au 20/03
- Exposition « Bruno Lombardo : aquarelles de la cathédrale et autres curiosités tournaisiennes » du 22/04 au 31/08
- Exposition « Border » dans le cadre de la triennale d'art contemporain « Intersections » du 18/06 au 18/09
- Exposition « Un fameux derby : Racing – Union 2022 » du 16/11 au 18/12
- Prêt de 4 objets au Musée international du Carnaval et du Masque de Binche
- Prêt du géant Laurette au centre des Arts de la Marionnette
- Prêt de différentes œuvres au TAMAT dans le cadre de la triennale Intersections
- Prêt du catalogue du Cercle artistique de Tournai (1934) au Musée Ianchelevici La Louvière
- Prolongation du prêt au musée de la Vie wallonne de Liège
- Acquisition d'une sculpture, in situ, de Monsieur Mohammed ALANI
- Acquisition d'une photographie de la plus vieille friterie de Belgique
- Transfert de deux éléments vers la réserve précieuse de la Bibliothèque
- Transfert de différents objets du musée des arts décoratifs
- Mise en dépôt d'une aquarelle sur carton de Roméo Dumoulin par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Organisation de visites-conférences sur les femmes au musée
- Dynamisation du tour des enfants abandonnés
- Projet « Un musée... À quoi ça sert ? » aux musées des Beaux-Arts, d'Histoire naturelle, de Folklore et des imaginaires ainsi qu'au TAMAT et au centre de la Marionnette.

- Séance de découverte des jeux tournaisiens le 19/03

MUSÉE D'HISTOIRE MILITAIRE

- Prolongation de l'exposition « 2-3 septembre 1944, Tournai libérée » jusqu'au 31/05
- Réaménagement épuré avec construction de nouvelles vitrines au 1er étage
- Aménagement des garages en nouveaux espaces d'exposition et inauguration le 09/06
- Transfert de plans anciens de Tournai et de vitrines du musée des arts décoratifs
- Tournage d'un documentaire à vocation historique et pédagogique sur les massacres de civils (et destructions systématiques) qui ont marqué le début et la fin de la Seconde Guerre mondiale dans le nord de la France ainsi qu'en Belgique
- Adhésion au réseau « Belgium, Battlefield for Europe », initié par le War Heritage Institute
- Adhésion au réseau « Musées et Sociétés en Wallonie »

CHIFFRES CLÉS

Statistiques d'entrées visiteurs:

Histoire militaire :	3.887
Beaux-Arts :	18.143
Folklore :	13.019
Histoire Naturelle :	27.476
Total visiteurs :	62.822

PROJET 1

Etude sur l'offre muséale

En 2020, le collège communal a désigné l'entreprise «Re:lab» pour une mission d'étude et d'accompagnement en vue de la future structuration de l'offre muséale de la Ville de Tournai». Les objectifs de cette mission ont été doubles : d'une part améliorer l'attrait des collections des musées et d'autre part maîtriser le coût de leur présentation.

La mission s'est composée de trois phases : phase 1 : audit de la situation actuelle; phase 2 : scénarii pour la structure de l'offre muséale; phase 3 : plan d'action en fonction du scénario retenu.

C'est le scénario 1, dénommé «le triangle tournaisien» qui a été retenu par le collège communal. Ce scénario détermine une structuration autour de 4 thématiques, aussi appelées «pôles» : arts et création (musée des Beaux-Arts); sciences et nature (musée d'Histoire naturelle); imaginaires (musée de Folklore et des Imaginaires); histoire et mémoire (à moyen terme la création d'un tiers lieu muséal pouvant accueillir les collections du musée d'Archéologie et d'Histoire militaire).

D'une part, les 4 musées disposent d'une large autonomie sur les plans scientifiques et de gestion des collections (programme scientifique, publications, programmation des expositions permanentes et temporaires). Le projet prévoit le développement d'une stratégie marketing spécifique à chaque musée (ADN, identité, positionnement, audiences et activités), tout en s'inscrivant dans une "mise en récit" globale de Tournai et de son histoire.

D'autre part, des fonctions muséales majeures sont mutualisées, via le pôle de coordination stratégique : services des publics, communication et marketing, accueil et gardiennage, technique. Le projet implique la mutualisation des outils (gestion des sites web, billetterie, logiciels de gestion des collections, interface) et le lieu pour les réserves

(visitables) en vue d'uniformiser la méthodologie sur l'informatisation et de favoriser la consultation.

Un plan d'actions budgété et détaillé a été rédigé afin de mener à bien cette mission et de répondre aux objectifs initiaux.

PROJET 2

Travail sur les collections

- L'année 2022 a été une année riche pour les collections communales. En effet, des chargés de collection ont été engagés pour les musées des Beaux-Arts, d'histoire naturelle et d'archéologie.
- Au musée d'Histoire naturelle : l'acquisition précieuse d'un scanner 3D a permis au chargé de collections et à des étudiants pris sous son aile de scanner de nombreux objets des collections grâce à une technologie des plus pointues.
- Au musée de Folklore et des imaginaires : la poursuite de l'inventorisation des pièces ne cesse de s'accroître. Près de 33.000 objets ont été inventoriés grâce au travail commun des équipes de gardiens, conservateur et préparateur.
- Au musée d'Archéologie : malgré la fermeture du musée par mesures de sécurité, la Ville de Tournai a engagé une nouvelle chargée des collections chargée de l'inventorisation des pièces et de leur future affectation, dans le cadre du projet de structuration muséale.
- Au musée des Beaux-Arts : une chargée des collections est venue renforcer l'équipe existante afin de travailler sur le vaste chantier des collections avant la fermeture du musée pour travaux. C'est ainsi que de nombreuses oeuvres ont été décontaminées, restaurées, inventoriées dans le cadre de marchés ou de

prêts compensatoires.

Outre cette énergie, on a pu remarquer un attrait certain de particuliers auprès des musées tournaisiens et de leurs collections : plusieurs centaines de pièces ont été ainsi proposées en dons aux différents musées.

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Rue du Follet 2, 7540 Kain

☎ +32 69 253 090

✉ bibliotheque@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 16

MISSIONS PERMANENTES

ÉDUCATION PERMANENTE

Informier, former et développer la démocratie culturelle : accueil et conseils aux lecteurs. Faciliter l'accès à l'information, animations, approche des publics éloignés de la lecture via des projets en partenariat avec des associations de terrain.

SERVICES AU COLLECTIVITÉS

Élaboration de fonds spécifiques à disposition des écoles (kits de livres, mallettes pédagogiques, matériel d'animation...), projets divers en partenariat avec les collectivités, animations pédagogiques à destination des écoles.

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS LOCAUX ET SUPRA LOCAUX

- Tournai, Ville en Poésie
- Prix triennal de littérature de la Ville de Tournai

RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'année 2022 a été marquée par un retour progressif à la normale pour la bibliothèque après la crise sanitaire. À partir de mars, les lecteurs ont commencé à revenir et les mesures sanitaires telles que le port du masque et l'utilisation du gel hydroalcoolique ont été abandonnées. Grâce à l'investissement important des bibliothécaires et des bénévoles, les bibliothèques tendent à retrouver leur fréquentation d'avant Covid.

La levée des restrictions sanitaires a également

permis la reprise progressive des animations et projets. Les lectures dans les classes et dans les crèches habituelles ont repris, avec même de nouvelles demandes, ainsi qu'avec les institutions partenaires telles que Consoude, Maison maternelle, Détour du possible, Croix-Rouge, etc. De plus, une visite mensuelle est organisée à l'école Ricochet dispensant des cours spécialisés pour adolescents souffrant de troubles psychiques. Un deuxième groupe d'hommes souffrant de pathologie de déficience intellectuelle et d'éventuels troubles associés bénéficie également d'animations autour de la lecture au sein du Centre Les Tournesols à l'Hôpital Psychiatrique « Les Marronniers ».

Les balades lectures à destination du public associatif d'Article 27 ont également été reprogrammées. L'équipe de la bibliothèque s'est fortement impliquée dans l'édition de

« Tournai, Ville en Poésie », en assurant la gestion, l'animation et la programmation du festival. Un partenariat avec le Musée TAMAT s'est également déroulé, avec les dépôts de livres et les animations « Fête des morts » durant la période d'Halloween.

Les lectures dans la salle d'attente à la prison de Tournai ont pu reprendre, contribuant à faire du livre un objet de médiation et de renforcement du lien parent-enfant en salle de visite. L'année 2022 a également été marquée par la fin du projet et la présentation du recueil « Cardiologique » du jeune auteur fréquentant le club psychosocial le « Bric à Brac », pour lequel la bibliothèque de Tournai propose de nombreuses activités autour de la lecture.

Les deux clubs de lecture adultes de la bibliothèque ont repris avec des participants toujours très motivés, et plusieurs nouveaux membres ont rejoint les rencontres.

Les dépôts de livres dans les maisons de repos,

« La Vertefeuille » et « Les Myosotis », ont pu reprendre leur cours habituel.

Plusieurs stagiaires en bibliothéconomie ont été accueillis et suivis par l'équipe, ce qui a permis d'intégrer les livres des musées tournaisiens dans le catalogue de la bibliothèque de Tournai. Ce projet riche a permis de rencontrer les conservateurs des musées et de former de futurs professionnels en documentation.

L'équipe a également apporté son soutien à la Bibliothèque Provinciale de Tournai dans le catalogage de sa collection en dispensant une formation à l'utilisation du logiciel informatique commun aux deux bibliothèques, renforçant ainsi les liens avec ce partenaire.

Une journée de formation a été dispensée aux puéricultrices de la crèche « Les p'tits soleils », afin de les accompagner dans un vaste projet de développement de la lecture au sein de leur institution. Un module plus court a également été donné à de futures professionnelles de la petite enfance au Centre Educatif de la Sainte-Union de Tournai.

Dans un souci de transmission et de passage de relais, un groupe de bénévoles d'Ag'Y sont travaillant dans les maisons de repos de Tournai a été formé en techniques de recherche, d'animation et de lecture de textes.

Le 1^{er} décembre, au Conservatoire de Tournai, le prix littéraire triennal de la Ville de Tournai, coordonné par la bibliothèque, a été décerné à Kenan Görgün pour son livre « Le second disciple ».

Enfin, la fin de l'année a vu l'émergence de nouveaux projets pour 2023 en collaboration entre autres avec la Maison de la culture, la prison de Tournai, les Centres d'Accueil pour demandeurs d'asile...

CHIFFRES CLÉS

Nombre de bibliothèques :	9
Nombre de nouveautés « livres » :	8.070
Nombre de prêts :	114.502
Nombre d'heures d'ouverture des bibliothèques du réseau :	83h20 / semaine

PROJET 1

INAUGURATION DE TROIS NOUVELLES PIERRES SUR LE CHEMIN DES POÈTES

Le mercredi 7 septembre 2022, les autorités communales, en collaboration avec la bibliothèque de Tournai et les associations Unimuse et Les Leongs T'Chus, ont procédé à l'inauguration de trois nouvelles pierres sur le Chemin des Poètes. Apprécié par les cyclistes et les traileurs, situé sur les hauteurs du Mont-Saint-Aubert, point culminant de l'entité de Tournai, cet endroit regroupe des épigraphes d'auteurs et poètes de notre région.

Depuis 2016, Tournai est labellisée « Ville en poésie » par l'association française le « Printemps des poètes » pour la place prépondérante donnée à la poésie dans sa vie culturelle locale. La convention de labellisation « Ville en poésie » mentionne l'installation d'un promenoir poétique dans un jardin public comportant des stations poétiques.

Les épigraphes poétiques de trois nouvelles personnalités ont été scellées sur le Chemin des Poètes, à savoir :

- Céline DELBECQ : « Le vent nous apporte un cri »
- Laurent DEBUT : « Le soir est si bleu qu'il

déborde »

- Francine MARTIN : « Ton pas propage les mots vagabonds »

Un endroit particulièrement bucolique qui invite à la sérénité et à la balade que ce chemin épouse formidablement.

Lors de l'inauguration un atelier de poésie numérique a été proposé aux jeunes à partir de 12 ans dans la salle paroissiale toute proche pour les initier à la poésie à l'aide de leur smartphone.

PROJET 2

SIGNALÉTIQUE EN PICARD À L'HÔTEL DE VILLE DE TOURNAI : « BONJOUR À TERTOUS ! »

Depuis le 8 mai 2021, la Ville de Tournai détient le label « Ma commune dit oui aux langues régionales » attribué par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Tournai s'est engagée à mettre en œuvre quinze actions dans divers domaines pour promouvoir le picard sur son territoire. Certaines sont déjà concrétisées comme la publication récurrente d'un article bilingue français-picard dans le journal communal « Tournai Info » ou l'introduction d'un mot d'accueil en picard dans les discours officiels. Régulièrement, la commune met à disposition ses infrastructures pour des spectacles en picard (la Royale compagnie du Cabaret wallon Tournaisien, les Filles Celles Picardes et le Bistrot Tournaisien) et soutient des activités en picard sur son territoire comme celles de l'atelier « langue et culture régionales » du CEC Imagine de la maison de la culture animé par Bruno Delmotte. Celui-ci organise aussi des séances d'éveil au picard dans les écoles primaires, maternelles et secondaires. La bibliothèque de Tournai dispose également

d'un fonds important d'ouvrages en picard, des manuscrits médiévaux aux éditions actuelles.

Parmi les actions, figure l'installation d'une signalétique en picard au sein de l'hôtel de ville. Ainsi, depuis le 30 novembre 2022, une dizaine d'autocollants rouges sur lesquels est apposé un texte blanc en picard figurent à différents endroits de l'hôtel de ville de Tournai. Cette signalétique invite le public à nouer ou à renouer des liens avec la langue de la région : le picard. Le parler tournaisien, appelé familièrement « patois », est une variété de picard, qui est désormais reconnu comme « langue régionale endogène » en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les phrases sont tantôt de simples traductions tantôt des maximes populaires choisies pour leur aspect poétique, philosophique ou humoristique.

Un feuillet explicatif est disponible à l'accueil de l'hôtel de ville pour découvrir le contenu de cette nouvelle signalétique : « A l'arvoiture ! »

SERVICE PÉDAGOGIQUE

Rue Saint-Martin 42, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 418

✉ pedagogique@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 3

MISSIONS PERMANENTES

- Mettre en relation la culture, ses acteurs et les élèves en veillant à ce qu'une véritable relation sur le long terme s'installe entre ces différents partenaires
- Améliorer l'observation, stimuler la curiosité, provoquer le questionnement, favoriser l'expression, éveiller la sensibilité des élèves...
- Fournir à l'enfant et à l'adolescent les clés qui lui permettront de comprendre le patrimoine en plaçant le monde à sa portée par des activités ludiques et appropriées à chaque âge tout en valorisant et en diffusant le contenu des expositions/collections
- Concevoir les animations, créer des supports et des outils pédagogiques appropriés en fonction du public tout en abordant les points du programme des études
- Favoriser un accès à la culture pour tous
- Développer la communication entre les musées et les écoles
- Sensibiliser et éveiller les enfants à la citoyenneté (développement durable, écologie, solidarité, vivre ensemble, tolérance...)
- Collaborer avec d'autres services afin de développer l'axe pédagogique de leurs projets.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CRÉATION DE NOUVELLES ANIMATIONS, RÉDACTION DES DOSSIERS PÉDAGOGIQUES CORRESPONDANTS ET MISE À JOUR DES DOSSIERS EXISTANTS

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE

Pour le fondamental : création de l'animation « Au Pays des Pharaons » qui permet de prendre conscience de l'omniprésence du monde animal dans la mythologie égyptienne. En outre, adaptations de plusieurs animations en fonction des nouvelles scénographies dans le musée.

Pour le secondaire : traduction des dossiers pédagogiques pour des visites autonomes en néerlandais et création de 2 nouvelles animations : « Pas si désert » et « Nichoir mon beau nichoir ».

MUSÉE DES BEAUX-ARTS ET MUSÉE D'HISTOIRE MILITAIRE

Adaptations de plusieurs animations en fonction des nouvelles expositions dans le musée.

MUSÉE DE FOLKLORE ET DES IMAGINAIRES

Création de l'animation « Tournai vers le passé » qui exploite l'espace « maquettes » du musée afin de découvrir et situer dans le temps et dans l'espace certains bâtiments et monuments de notre cité ; adaptations de plusieurs animations en fonction des nouvelles scénographies dans le musée.

CRYPTTE DE L'HÔTEL DE VILLE

Adaptations de plusieurs animations en fonction des nouvelles vitrines et/ou des collections mises à disposition et organisation de l'occupation de l'espace :

- obligation de ranger l'ensemble du matériel après chaque animation, y compris le mobilier ; recherche d'un espace de stockage sécurisé, d'un mobilier pliable, ...
- planification des animations le mardi matin - communication avec le service fêtes et entretien.

MISE EN LIGNE DES DOSSIERS PÉDAGOGIQUES AFIN DE RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE PHOTOCOPIES

www.tournai.be/dossiers-pedagogiques-fondamental

www.tournai.be/dossiers-pedagogiques-secondaire

RÉALISATION DES NOUVEAUX CATALOGUES PRÉSENTANT LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DISPONIBLES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

- Fondamental : <https://fr.calameo.com/read/001723956cfa9587f3494>
- Secondaire et autres structures : <https://fr.calameo.com/read/0017239560b820aab7ae0>

Nouvelles scénographies et ouverture de nouveaux espaces permanents dans les musées : étude du contenu, entretien avec les conservateurs, participation à des visites commentées, vernissages, création et/ou adaptation des dossiers pédagogiques...

EXPOSITIONS

Étude du contenu, entretien avec les conservateurs, participation à des visites commentées, vernissages, réalisation du dossier pédagogique, communication vers les écoles...

- « Fernand Allard l'Olivier, peintre aux armées » + « Les retrouvailles » du 11/11/2021 au 16/01/22 au musée des Beaux-Arts avec adaptation des animations aux œuvres présentées dans l'exposition
- « Arachnida » du 20/11/2021 au 11/09/22 au musée d'Histoire naturelle avec préparation d'un dossier pédagogique pour l'enseignement

fondamental et secondaire

- « Tournai libérée mais ruinée » du 29/06/19 au 31/05/22 au musée d'Histoire militaire avec préparation d'un dossier pédagogique pour l'enseignement fondamental
- « Florette Duvinage » + « 100e anniversaire du Logis tournaisien » du 14 janvier au 20 mars 2022 au MUFIM avec adaptation des animations aux œuvres, photos, objets présentés dans l'exposition
- « Raffaëlla Crispino » du 02/10/2020 au 21/03/21 au musée des Beaux-Arts avec adaptation des animations aux œuvres présentées dans l'exposition
- « Bruno Lombardo : aquarelles de la cathédrale et autres curiosités tournaisiennes » du 22 avril au 31 août 2022 au MUFIM avec adaptation des animations aux œuvres présentées dans l'exposition
- « Birds » Photographies de Nathalie Amand du 8 octobre 2022 au jusqu'au 27 août 2023 au Musée d'Histoire naturelle avec adaptation des animations aux œuvres présentées dans l'exposition
- « Prix Artistique » du 1er au 30 octobre 2022 au Musée des Beaux-Arts avec adaptation des animations aux œuvres présentées dans l'exposition
- « Le football tournaisien (Racing-Union) » Du 13 novembre 2022 au 30 janvier 2023 au MUFIM avec adaptation des animations aux œuvres, objet et photos présentés dans l'exposition
- « Entre l'œil et l'oreille » Baudouin Oosterlynck au Musée des Beaux-Arts du 3 décembre 2022 au 12 mars 2023 avec adaptation des animations aux œuvres présentées dans l'exposition.

PROMOTION DES ACTIVITÉS DÉVELOPPÉES

- Contacts réguliers avec les écoles et les enseignants afin de promouvoir les animations, les activités et les expositions proposées par le service pédagogique, les musées et par l'Office de Tourisme
- Participation à la réunion de la plateforme PECA-Wapi
- Réalisation de la 8ème capsule vidéo pédagogique et rédaction d'un dossier en lien
- Réalisation de 8 vidéos pédagogiques au total afin de maintenir le lien entre les Musées et les élèves durant les périodes de confinement et de code rouge des écoles. Utilisées aujourd'hui comme prolongement de nos animations en classe. Capsules : www.tournai.be/amuseevous

FOCUS ET BRÈVES

- Rédaction de textes ciblés sur une pièce phare, une histoire, un événement du Musée d'Histoire naturelle afin de mieux faire connaître celui-ci
- Publication sur la page Facebook du Musée.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Acquisition de matériel permettant la création de nouvelles animations
- Entretien du matériel existant dans chaque musée
- Réalisation d'un parcours famille au MUFIM et d'un atelier créatif au Musée des Beaux-Arts.

GESTION ADMINISTRATIVE

- Gestion de la comptabilité du service pédagogique : préparation des décisions de collège, ratifications de factures, appel d'offres, E-commande...

- Inventaire des stocks et gestion des commandes
- Gestion des plannings et des agendas des animatrices
- Gestion des réservations pour les groupes scolaires et autres structures d'accueil et mise à jour des fiches d'inscription
- Mise aux normes RGPD des mailing lists et des communications avec la collaboration de la DPO
- Rédaction du PST et réunions en lien avec ce dernier
- Contacts réguliers avec les écoles pour les informer des fermetures de Musées éventuelles...
- Collaboration avec le service transport avec mise en place d'un tableau récapitulatif des transports Ecoles/Musées tous les 15 jours
- Mise à jour et optimisation du logiciel facilitant les réservations des écoles, les courriers aux écoles, le planning des animatrices, la gestion des dossiers pédagogiques...
- Mise à jour des calendriers partagés informatisés avec les différents musées
- Participation aux réunions concernant la nouvelle arborescence « Gestion des documents » de la division Tourisme et Culture.

DIVERS

- Organisation d'un stage en collaboration avec Danses & Cie « Au pays des pharaons » la semaine du 11 au 15 juillet 2022
- Animations dans le cadre des stages et autres structures d'accueil pendant les vacances scolaires (plaines jeux, Zebraacademy, centre de scolarité et de loisirs CPAS, Mix Kids, Maisons de quartier, l'Enfant Phare, Ocarina, La Bougie...)
- Tenue d'un stand d'animation « création végétale » dans le cadre du marché aux fleurs le 15 avril 2022

- Rédaction, correction des questions d'examens pour le recrutement d'un animateur pédagogique et participation au jury de sélection
- Participation au jury de TFE des élèves de 6ème secondaire de la section Soins animaliers à l'ARTEM Mouscron
- Participation à l'exposé d'une élève du fondamental devant intégrer un interview à son travail par la réponse filmée à quelques questions sur les papillons et notre fonction au sein du musée
- Accueil de stagiaires (une étudiante Bac 3 en communication option animation du 31 janvier 2022 au 6 mai 2022 et une étudiante en AESI arts plastiques pour un stage d'observation du 28 novembre 2022 au 2 décembre 2022)
- Collaboration PNPE et Roseraie : accueil de groupes étant en stage au château de la Roseraie et désirant profiter d'un programme mixte
- Formation à l'accueil spécifique des personnes non ou malvoyantes (Passeurs de sens - Amis des Aveugles)
- Participation à l'atelier consacré aux trésors de Tournai à la Maison des associations
- Participation à un recensement de chiroptères dans des sites d'hibernation du Tournaisis organisée par le PNPE.

- Musée Histoire militaire
 - 33 groupes
 - 678 élèves
- Musée Beaux-Arts
 - 154 groupes
 - 2974 élèves
- Musée Folklore
 - 139 groupes
 - 2622 élèves
- Musée Histoire naturelle
 - 227 groupes
 - 4219 élèves
- Beffroi
 - 0 groupes
 - 0 élèves
- Citadelle
 - 8 groupes
 - 186 élèves
- TOTAL
 - 582 groupes
 - 11107 élèves

En outre, 14 visites autonomes sont proposées dans les catalogues du service pédagogique et des dossiers pédagogiques sont réalisés pour accompagner les élèves et les enseignants.

CHIFFRES CLÉS

Total des visites encadrées par les animatrices

- Musée Archéologie
 - 8 groupes
 - 167 élèves
- Musée Arts décoratifs
 - 13 groupes
 - 261 élèves

PROJET 1

Réalisation de 8 vidéos pédagogiques afin de maintenir le lien entre les musées et les élèves durant les périodes de confinement et de code rouge des écoles : moyen de communication poursuivi après la crise sanitaire car cela prolonge l'impact pédagogique des animations.

PROJET 2

Traduction de certains dossiers pédagogiques en néerlandais afin d'élargir le public pouvant être accueilli en animation.



DIVISION SPORT ET JEUNESSE (DSJ)

SPORTS

Avenue de Gaulle 2, 7500 Tournai

☎ +32 69 89 06 20

✉ sports@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 72

(ensemble des services administratifs et techniques)

MISSIONS PERMANENTES

La Division Sport et Jeunesse est composée de 2 équipes au sein du département Sports, à savoir le service des sports et le service des piscines communales.

LE SERVICE DES SPORTS

Le service des sports apporte un soutien et une aide auprès des clubs sportifs de l'entité et gère les différentes infrastructures sportives.

Il assure la promotion du sport pour tous et apporte aide et soutien aux clubs pour l'octroi de subsides locaux ou régionaux.

Le service des sports est composé de différents métiers qui articulent son organisation :

- des gestionnaires d'infrastructures sportives ;
- des agents administratifs ;
- des animateurs ;
- des agents d'accueil ;
- des agents de maintenance (équipe technique) ;
- des agents d'entretien (pool nettoyage).

Ses principales missions sont :

- la gestion administrative du service (gestion des budgets, comptabilité, traitement des demandes citoyennes et des clubs sportifs, promotion des missions et des activités, etc.) ;
- la gestion des infrastructures sportives (planification et suivi des investissements, maintenance technique des installations, gestion des dépenses de fonctionnement, gestion des réservations et des occupations, facturation, gestion des clubs occupants, des écoles et du public, gestion des équipements sportifs, gestion de l'événementiel sportif, etc.) ;
- l'organisation et/ou soutien à l'événementiel sportif sur l'entité (organisation d'événements

sportifs majeurs, collaboration ou soutien aux clubs sportifs dans l'organisation d'événements sportifs, gestion des aspects sécuritaires, sportifs, logistiques et financiers, etc.) ;

- la participation à la production rédactionnelle du Tournai Info ;
- l'accompagnement et conseils auprès des clubs.

LE SERVICE DES PISCINES COMMUNALES

Le service des piscines communales est chargé de la gestion de la piscine de l'Orient et de la piscine de Kain. De plus, le service est chargé de l'exploitation du camping de l'Orient, du club house et du site de l'Orient dans son ensemble.

Les missions sont nombreuses et diverses :

- garantir l'accès aux infrastructures au plus grand nombre tout en s'assurant d'une qualité de service
- la gestion administrative du service (gestion des budgets, comptabilité, traitement des demandes citoyennes et des clubs sportifs, promotion des missions et des activités, etc.)
- l'accueil des écoles (primaires, secondaires et supérieures)
- l'apprentissage de la natation (cours collectifs, individuels et stages)
- le respect des décrets concernant la qualité de l'eau des bassins et la surveillance de ceux-ci ainsi que la réalisation des premiers soins si nécessaire.

En dehors des heures d'ouverture au public, aux écoles, aux associations et autres institutions, les piscines communales accueillent également 12 clubs sportifs tournaisiens pour leurs entraînements, matchs, compétitions,...

RAPPORT D'ACTIVITÉS

LE SERVICE DES SPORTS

Le service a organisé et/ou est intervenu en support dans de nombreuses organisations d'épreuves sportives durant l'année 2022. De nombreuses infrastructures communales ont été utilisées pour ces événements : piscines de l'Orient et de Kain, complexe de la RUSTA, Hall des sports de Tournai, de Kain, de Templeuve, stade Jules Hossey, domaine des Eaux sauvages...

Répartition des activités/épreuves mises sur pied :

Trail :	1
Cross country :	1
Athlétisme :	5
Roller derby :	2
Courses cyclistes :	5
Course à pied :	10
Natation :	3
Compétition automobile :	1
Futsal :	3
Tennis de table :	1
Skate board :	5
Triathlon :	3
Cyclotourisme :	11
Marche à pied :	3
Zumba dance :	2
Boxe française :	1
Boxe thaïlandaise :	1
Water Polo :	1
Pêche :	1
Kickboxing :	1
Danse :	2
Aquathlon :	1

Hockey sur gazon :	2
Baseball :	1
Foot fauteuil :	1
VTT :	3
Football :	1
Basket-ball :	1
Rugby :	1
Volley-ball :	1
Arc à flèche :	1
Vélo gravel :	1
Badminton :	1
Beach volley :	1
Gymnastique :	1

LE SERVICE DES PISCINES COMMUNALES

LES PISCINES

Nombre d'entrées pour les piscines communales (hors location clubs) :

- 99.504 entrées à la piscine communale de l'Orient Aqua Tournai
- 46.691 entrées à la piscine communale de Kain Vert Lion

Nombre d'heures de location aux clubs sportifs : 1.887 heures

- 432 heures 45 à la piscine de l'Orient
- 1.454 heures 15 à la piscine de Kain

28 familles ont introduit une demande de cartes de réduction « famille nombreuse » soit 111 cartes.

Fermeture de la piscine de l'Orient le 1er septembre 2022 pour des travaux de rénovation et d'extension.

LES BAINS-DOUCHES

Nombre d'entrées gratuites (CPAS/RSU/SAIS - plan

lutte grand froid) : 1.316
Total du nombre d'entrées : 2.404

CAMPING DE L'ORIENT

Nombre de nuitées : 3.343
Nombre de bateaux-pédaliers loués : 5.196
400 kg de poissons réempoisonnés dans l'étang-
concours de pêche

CHIFFRES CLÉS

HALL DES SPORTS DE TOURNAI

Nombre d'heures d'occupation : 11.912h
Nombre de clubs occupants : 77

STADE JULES HOSSEY

Nombre d'heures d'occupation : 3.585h
Nombre de clubs occupants : 27

HALL SPORTIF DE KAIN

Nombre d'heures d'occupation : 4.524h
Nombre de clubs occupants : 15

STADE D'ATHLÉTISME DE LA VILLE DE TOURNAI - RUSTA

Nombre d'heures d'occupation : 1.700h
Nombre de clubs occupants : 6

PAS DU ROC (VAULX)

Nombre d'heures d'occupation : 2.100h
Nombre de clubs occupants : 16

DOMAINE DES EAUX SAUVAGES

Nombre d'heures d'occupation : 1.200h
Nombre de clubs occupants : 13

PISCINES COMMUNALES

Nombre d'entrées/an : 146.195
Nombre d'heures de location clubs : 1.887h
Nombre de brevets délivrés : 1.951

BAINS-DOUCHES

Nombre d'entrées : 2.404

CAMPING DE L'ORIENT

Nombre de nuitées au camping : 3.343
Nombre de locations de bateau-pédaliers : 5.196

PROJET 1

OBTENTION DU LABEL 2 ÉTOILES « COMMUNE SPORTIVE » OCTROYÉ PAR L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DU SPORT (ADEPS)

L'ADEPS a lancé l'opération «Label Adeps Communes Sportives» pour promouvoir l'offre sportive proposée par chaque commune à ses citoyens. Cette opération a pour objectif de distinguer les communes qui mènent une politique de développement du sport accessible à tous, en valorisant leurs infrastructures sportives intérieures et extérieures.

En plus de favoriser le recours à la mobilité douce pour faciliter l'accès aux sites sportifs, l'opération vise également à encourager la pratique sportive chez toutes les catégories de citoyens, y compris

les personnes porteuses de handicap et les personnes socialement isolées.

Dès sa première candidature, la Ville de Tournai a obtenu 2 étoiles.

PROJET 2

PLAN DE RELANCE WALLON « SPORT »

Le Gouvernement wallon a approuvé les lauréats de l'appel à projets « rénovation énergétique des infrastructures sportives » pour un montant total de près de 79 millions.

Dans le cadre du plan de relance de la Wallonie, un vaste plan de rénovation des infrastructures sportives et des bâtiments publics des collectivités locales a été validé. Celui-ci permettra de diminuer massivement l'impact environnemental des bâtiments publics en améliorant leur performance énergétique et de favoriser la reprise économique.

L'appel à projets, financé par la Commission européenne avec la TVA à charge de la Région, permettra de poursuivre l'objectif des exigences européennes et régionales de réduction, de 55% les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030.

La Ville de Tournai a introduit 6 projets.

L'ensemble des projets ont été retenus pour un montant de subvention de 7,6 millions d'€, à savoir :

- le complexe sportif de Kain (Piscine et Hall sportif)
- le Hall des Sports de Tournai
- le Stade Luc Varenne
- le Stade Jules Hossey
- le Pas du Roc
- le Domaine des Eaux Sauvages.

ACTIVITÉS

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 890 620

✉ sports@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : cfr. Service Sports

MISSIONS PERMANENTES

- Coordination et délivrance des autorisations de courses cyclistes sur l'entité
- Gestion des écoles de sports (gestion des demandes, traitement administratif, gestion des recrutements et des prestations, gestion du matériel, etc.)
- Gestion du centre de psychomotricité (promotion, organisation, gestion des inscriptions, gestion des usagers, recrutement et gestion des animateurs, etc.)
- Gestion du centre d'accoutumance à l'eau «Aqua-Poussins» (promotion, organisation, recrutement et gestion des animateurs, etc.)
- Gestion du centre scolaire d'accoutumance à l'eau (promotion auprès des directions et équipes pédagogiques, organisation, gestion des plannings, etc.)
- Organisation et animation du programme d'entraînement à la course à pied (PECP) (promotion, gestion des inscriptions, programmation, animation des séances, etc.)
- Soutien dans l'organisation des « Brevets Vélo »
- Animation du Skatepark

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Nombre d'autorisations délivrées de courses cyclistes :45
Nombre d'écoles de sports : 15
Nombre de disciplines sportives : 12
Nombre d'animateurs :69
Nombre d'aide-animateurs :35
Nombre d'heures de prestations : 9.137h
Nombre de participants aux cycles d'accoutumance à l'eau :360

CHIFFRES CLÉS

Nombre d'écoles de sports : 15
Nombre d'animateurs/aide-animateurs: 104
Nombre d'heures de prestations prises en charge : 9.137h

PROJET 1

Le Covid a nécessité, pour des raisons sanitaires, la mise en place, de manière accélérée, d'une plateforme d'inscriptions en ligne des activités Jeunesse (stages, centres de vacances).

Depuis 2022, cette plateforme est également dédiée à l'inscription des activités sportives « Psychomotricité » et « Accoutumance à l'eau ».

L'ensemble des inscriptions aux activités transitent ou transiteront via cette plateforme.

PROJET 2

Néant

JEUNESSE

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 224

✉ jeunesse@tournai.be

✉ atl@tournai.be

✉ aes@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 15

MISSIONS PERMANENTES

CENTRES DE VACANCES ET STAGES/ATELIERS

- Sélection, gestion administrative et managériale des équipes d'animation
- Gestion du matériel à destination des animations
- Gestion des inscriptions
- Gestion des relations avec l'autorité d'agrément (ONE) des centres de vacances – aspects administratifs, pédagogiques et organisationnels, veiller aux exigences des décrets
- Organisation d'ateliers extra-scolaires durant la période scolaire
- Participation et animations aux activités de loisirs jeunesse lors des festivités grand public
- Promotion, collaboration et soutien au centre de vacance adapté à destination des enfants extraordinaires « Une Place pour Tous »
- Promotion, collaboration et soutien aux Maisons de Jeunes de l'entité et leurs activités (particulièrement dans le cadre du projet « C'est l'été »)
- Gestion du Centre Bozière « Les Pandas » comme infrastructure de loisirs jeunesse, mais également sportive
- Analyse, planification et suivi d'installation d'aires de jeux sur l'entité à destination du public cible des 2,5 à 12 ans
- Programmation et organisation des stages et ateliers durant les périodes de vacances scolaires à destination des 3 à 12 ans
- Programmation et organisation des centres de vacances durant les périodes de vacances scolaires de 2,5 à 12 ans

ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE (AES)

- Gestion de 23 implantations d'accueil extrascolaire dans les écoles communales (accueil du soir et du mercredi après-midi)
- Gestion de la partie «accueil extrascolaire» du logiciel AES d'IMIO
- Gestion du pôle éducatif présent dans les écoles communales.

ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL)

- Informer les familles sur l'offre en matière d'activités extrascolaires présentes sur le territoire de la commune
- Soutenir 160 opérateurs d'accueil recensés
- A l'aide de la Commission communale de l'accueil, veiller à maintenir une politique cohérente en matière d'offre et de qualité de l'accueil des enfants durant leur temps libre.

Plus concrètement, la coordination ATL :

- informe les familles sur le secteur de l'accueil extrascolaire par le biais de la journée de l'accueil extrascolaire (les années paires), d'une newsletter, et de stands d'information lors d'événements publics liés à l'enfance
- tous les 5 ans, réalise un état des lieux, rédige le programme de Coordination Locale pour l'Enfance (programme CLE), et assure la réalisation des objectifs y définis sur 5 plans d'actions annuels faisant l'objet de rapports d'activités annuels
- répond aux demandes des familles à la recherche d'une structure d'accueil ou d'activités de détente pour leurs enfants
- sert de relais entre les partenaires de l'accueil et l'O.N.E.
- aide les opérateurs d'accueil en termes de formation, d'information, de rédaction de demandes d'agrément et de subvention, de

publicité et de diffusion d'informations, de prêt de malles à jeux, etc.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CENTRES DE VACANCES ET STAGES/ATELIERS

- Organisation et gestion de 7 centres de vacances et de 376 stages et ateliers durant les différentes périodes de vacances scolaires
- Participation à différents événements tels que le « MobiliTY Day » en avril avec l'engagement de 3 animateurs ; le « Loisirama » en mai avec l'engagement de 5 animateurs ; le « Kids Festival » en juin avec l'engagement de 24 animateurs ; la « Garden Party » en juillet avec l'engagement de 3 animateurs ; la « Fête du pain » en juillet avec l'engagement de 2 animateurs ; le Carnaval de Tournai en septembre avec l'engagement de 3 animatrices ; l'animation de l'atelier de la semaine du mois d'octobre à avril à l'école communal du Chateau
- Organisation de 2 formations à destination des animateurs et aides animateurs afin de continuer à les former sur différents thèmes tels que l'aménagement des lieux de vies – la charte – l'inclusion – Comment organiser un grand jeu
- Mise à disposition de l'infrastructure du centre Bozière par une ASBL pour la distribution de petits-déjeuners le dimanche matin à destination des personnes précarisées, les dimanches après-midi par l'unité des scouts Saint-Brice et les mercredis après-midi par l'institution pour personnes handicapées « Le Courtil »

ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE (AES)

Le mercredi, trois accueils centralisés (Vezon, Gaurain et Templeuve) accueillent les enfants des écoles libres et communales des environs. Un ramassage est effectué par des bus communaux

ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) :

- Avancement sur les objectifs du programme de coordination Locale pour l'Enfance
- Organisation de deux réunions de la commission communale de l'Accueil
- Groupe de travail en partenariat avec l'ONE pour l'amélioration d'un dispositif pédagogique à destination des centres de vacances en Fédération Wallonie Bruxelles
- Organisation de deux formations avec l'organisme de formation CEMEA à destination des accueillants ATL/AES
- Organisation du Loisirama, le salon des activités des enfants
- Participation au Kids Festival.

CHIFFRES CLÉS

Nombre de semaines d'activités :	15
Nombre de centres de vacances :	7
Nombre de stages et ateliers organisés :	376
Nombre d'inscrits en centres de vacances :	3.229
Nombre d'inscrits en stages/ateliers :	2.656
Nombre d'animateurs engagés :	439
Nombre d'enfants inscrits en AES :	+/- 1.400
Nombre d'accueillants ALE en AES :	27
Nombre d'opérateurs d'accueil temps libre identifiés sur l'entité :	160
Nombre d'opérateurs Programme CLE :	1

PROJET 1

L'amélioration du maillage territorial en terme d'aires de jeux a permis l'implantation supplémentaire d'une aire de jeux à Ere et à Orcq.

L'objectif fixé porte sur l'implantation, chaque année, de nouvelles aires de jeux (cf.PST).

PROJET 2

L'organisation du Salon Loisirama, le salon des activités des enfants, présentant aux nombreuses familles présentes au sein du Hall des Sports de la Ville de Tournai, les opérateurs actifs sur l'entité en terme d'Accueil Temps Libre, tant en période scolaire que durant les vacances scolaires.

CRÈCHES COMMUNALES

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ Clos des poussins: +32 69 229 692

☎ Chatons: +32 69 214 387

✉ creches@tournai.be

✉ clospoussinsdirection@tournai.be

✉ creche.chatons@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 65

MISSIONS PERMANENTES

La Ville de Tournai organise 2 milieux d'accueil, à savoir Le Clos des Poussins et Les Chatons.

Ces milieux d'accueil, agréés par l'ONE, ont pour finalité principale de permettre aux parents de concilier leurs responsabilités professionnelles à savoir tant le travail, la formation professionnelle que la recherche d'emploi, leurs engagements sociaux et leurs responsabilités parentales.

Ils instituent un mode d'accueil qui leur permet de confier l'enfant en toute sérénité et d'être pleinement disponibles pour leurs occupations.

Avec l'aide de l'ONE, les crèches communales veillent à maintenir une politique cohérente en matière d'offre et de qualité de l'accueil des enfants. Conformément aux principes d'égalité et de non-discrimination (art.10 et 11 de la Constitution), en tant que milieu d'accueil agréé par un organisme d'intérêt public, l'accessibilité au milieu d'accueil est assurée à tous les enfants, quelle que soit l'occupation professionnelle des parents ou le temps de prestation.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

LE CLOS DES POUSSINS

- 25 avril : journée pédagogique sur le thème de la « puéricultrice de référence »
- 25 novembre : ateliers « teambuilding » avec l'équipe pédagogique : blind-test et quizz musical.
- 7 décembre : fête de Saint-Nicolas à laquelle les parents ont été conviés.

Récapitulatif :

Capacité d'accueil :	84
Nombre de dossiers ouverts :	47
Nombre de dossiers en suivi social renforcé (SAJ, CPAS, ...) :	15
Nombre de présences par an :	14.794
Nombre d'entrées par an :	47
Nombre de demandes d'inscription (enfant à naître) sur liste d'attente :	110
Nombre de demande d'inscription (enfant déjà nés) sur liste d'attente :	19
Nombre de places libérées par an (déménagement, écartement, perte d'emploi...) :	8
Suivi des impayés avec la direction financière et comptable :	25
Dépistages visuels :	38
Suivi psychomoteur groupes :	5/jour
Réunions d'équipes :	5
Réunions avec l'ensemble du personnel (en soirée) :	2
Journées pédagogiques :	2
Accompagnement d'équipe par le SSMT :	7
Alarme intrusion ou incendie :	5

LES CHATONS

- 16 mars : déménagement des deux services occupant les conteneurs depuis avril 2019 vers l'ancien bâtiment entièrement rénové et installation de deux conteneurs dans le jardin afin d'accueillir le local du personnel et les vestiaires, dans l'attente de travaux
- 13 mai : inauguration des travaux de rénovation
- 13 juillet : évacuation en urgence du dortoir du service des « Grands » et de bureau de l'assistante sociale et de l'infirmière suite à la consigne de sécurité portant sur la stabilité
- Aménagement du service des « Grands » afin d'y accueillir un espace de sommeil et

- commande d'un nouveau conteneur pour le bureau
- 16 août : ouverture du 4ème service, des « Grands-Moyens »
- 15 septembre : représentation du spectacle « Cocon » par la compagnie Zvouki
- 13 octobre : réunion en soirée pour le travail de synthèse des trois années de supervisions sur le thème de la « puéricultrice de référence »
- 25 novembre : ateliers « teambuilding » avec l'équipe pédagogique.

Récapitulatif :

Capacité d'accueil :.....	56 (dérogation pendant les travaux en cours +1 an à 45)
Nombre de dossiers ouverts :	95
Nombre de dossiers en suivi social renforcé (SAJ, CPAS, ...) :	10
Nombre de présence par an :	7.688
Nombre d'entrées par an :	42
Nombre de demandes d'inscription (enfants à naître) sur liste d'attente :	44
Nombre de demande d'inscription (enfants déjà nés) sur liste d'attente :	39
Nombre de places libérées par an (déménagement, écartement, perte d'emploi...) :	2
Suivi des impayés avec la direction financière et comptable :	4
Dépistages visuels :	29
Suivi psychomoteur groupes :	2j/semaine
Réunions d'équipes :	12
Réunions de parents en soirée :	2
Journées pédagogiques :	3
Nombre de membres de l'équipe d'encadrement formés :	6
Sorties musée :	2
Accompagnement d'équipe par centre professionnel de la petite enfance :	4

CHIFFRES CLÉS

Capacité d'accueil - Clos des Poussins:.....	84
Capacité d'accueil - Les Chatons:	56
Nombre de journées de présence:	22.482

PROJET 1

A la suite des travaux et l'emménagement dans le bâtiment restauré de la crèche Les Chatons, des aménagements des locaux (buanderie/cuisine, services, bureau) ont dû être prévus pour améliorer tant le confort des enfants que celui du personnel. Certains aménagements sont encore nécessaires et planifiés en 2023.

PROJET 2

Néant



**DIVISION GESTION DU
TERRITOIRE (DGT)**

URBANISME

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

+32 69 332 410

urbanisme@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 13

MISSIONS PERMANENTES

- Accueil du public sur rendez-vous (www.tournai.be ou par téléphone au 069/332314) demande diverses d'information sur les modalités de constructions, transformations, extensions de constructions, explications des dossiers soumis à la mesure de publicité, conflits de voisinage, etc.
- Permanences téléphoniques tous les jours, de 8h à 12h et de 13h45 à 16h demandes diverses d'information sur les modalités de construction, transformations, extensions de constructions, explications des dossiers soumis à mesures de publicité, conflits de voisinage, etc.
- Avis sur les avants-projets sur rendez-vous
- Instruction administrative et technique des demandes de :
 - permis d'urbanisme
 - permis d'environnement
 - permis d'implantation commerciale
 - permis intégrés
 - demandes de certificats d'urbanisme
 - demandes de divisions parcellaires
 - demande de renseignements urbanistiques
- L'instruction des dossiers comprend les étapes suivantes :

Vérification de la complétude des dossiers, gestion des accusés de réception, des droits constatés, des enquêtes publiques (en partenariat avec les ouvriers communaux pour l'affichage), gestion et suivi des réclamations (analyse juridique, technique et administrative), sollicitation et gestion des avis techniques et administratifs (IPALLE, zone de secours, etc.), rédaction des avis préalables du collège (et conseil si procédure voirie), sollicitation de l'avis du fonctionnaire délégué/technique/implantation commerciale, rédaction des décisions collège (autorisations et/ou refus, notification des

décisions collège, suivi des recours éventuels, pilotage des réunions par rapport aux dossiers, etc.

- Gestion des archives du service sur les 15 dernières années (puis rétrocédées au service archives)
- Secrétariat de la Commission communale d'aménagement du territoire et de mobilité : ordre du jour à examiner, convocations aux réunions, participation aux réunions mensuelles par deux agents du service, procès-verbal de la réunion et diffusion de celui-ci
- Avis patrimoniaux :

La fonction de conseiller en patrimoine a été créée en 2016 au sein du service de l'urbanisme. Elle comprend principalement un volet administratif d'analyse, d'avis et d'accompagnement des demandes de permis d'urbanisme ayant un impact sur les bâtiments classés, répertoriés et/ou d'intérêt patrimonial. Ce rôle d'étude et de conseil (restauration, aménagement, affectations) et de suivi s'étend aussi aux bâtiments appartenant à la commune et aux différents projets transversaux ayant un impact patrimonial. Depuis le 1^{er} septembre 2018, le conseiller en patrimoine consacre 1/5ème de son temps à une mission de suivi du parcours sensoriel et immersif à mettre en œuvre au Carré Janson de Tournai. Le conseiller en patrimoine instruit ponctuellement des demandes de permis d'urbanisme avec volet patrimonial important comme le réaménagement du musée des Beaux-Arts octroyé par le fonctionnaire-délégué le 14.04.2022.

- Aménagement opérationnel : Pilotage et suivi de grands dossiers d'aménagement opérationnel et du programme stratégique transversal. Élaboration et suivi du plan d'actions de la Ville de Tournai à partir de subsides régionaux obtenus dans le cadre de la Politique intégrée de la Ville (PIV).
- Gestion des crédits à l'ordinaire du service

(jetons de présence à la CCATM).

- Formations
 - Formation des agents communaux
 - Participation aux réunions thématiques de l'Union des villes et communes de Wallonie (ou autres)
 - Participation aux formations subsidiées pour la conseillère en aménagement du territoire
 - Participation de certains agents aux formations RGB

RAPPORT D'ACTIVITÉS

URBANISME

dossiers conseil communal :	21
dossiers collègue communal :	984
courriers expédiés (la majeure partie en recommandé) :	± 3.500
gestion des avant-projets (rendez-vous) :	± 300
certificats d'urbanisme n° 2 :	9
certificat d'urbanisme n° 1 :	12
division de terrain :	68

PERMIS COMMERCIAUX

permis intégrés commerciaux :	6
-------------------------------------	---

PERMIS D'ENVIRONNEMENT

permis unique de classe 1 et 2 :	37
permis d'environnement de classe 1 :	1
permis d'environnement de classe 2 : 22 + 3 projets d'assainissement	
déclaration environnementale de classe 3 :	208

recours sur permis d'environnement/permis unique :	10
participation et secrétariat du comité d'accompagnement de permis d'environnement et/ou unique (en soirée) :	4 suivis + 1 cellule coordination
participation à des réunions d'informations préalables dans le cadre d'une étude d'incidence sur l'environnement (en soirée) :	3
information et aide aux demandeurs de permis et/ou déclarations (réunions/semaine) :	10 par semaine + renseignements téléphoniques
réunions en interne ou en externe pour des dossiers environnementaux :	+ / 3 par semaine.

DIVERS

- consultation publique RIE
- Arrêté royal de déclaration d'utilité publique

INFORMATIONS NOTARIALES

Renseignements urbanistiques (lettres aux notaires) :	2049
---	------

PATRIMOINE

certificat/réunions de Patrimoine (nombre de dossiers) :	31
visites de bâtiments, réunion et avis rendus au sein du service (hors biens classés) :	216
ouverture de dossier «petit patrimoine populaire wallon» :	5
ouverture de dossier d'archéologie :	5
dossiers de subsides à la restauration des bâtiments classés :	1
dossiers divers :	11
jurys :	1
participation passive à des colloques, formations,	

visites guidées :	7
participation active à des colloques, formations ou visites guidées :	5
publications et recherches :	5
recherche en archives (nombre de visites) :	7

CCATM

nombre de réunions :	9
nombre de dossiers soumis à la CCATM :	28

DIVERS

permis de modification de voirie communale (application du décret voiries) :	2
--	---

AMÉNAGEMENT OPÉRATIONNEL

DOSSIERS D'AMÉNAGEMENT OPÉRATIONNEL

- ZACC Morel : suivi du projet d'urbanisation
- ALCDorcas : révision du plan de secteur : lancement et suivi de la procédure
- master plan de Templeuve : réflexion globale à l'échelle du village
- Plaine des Manœuvres : projet d'aménagement d'un parc urbain
- PCAR Desobry : suivi du projet de réaffectation d'une zone d'activité économique industrielle en zone d'habitat (procédure de révision de plan de secteur)
- port fluvial : initiation de la procédure de révision du plan de secteur
- dossiers SAR (PIV) suivi de la procédure

STRATÉGIE

- participation à l'élaboration de la Perspective de développement urbain

- participation aux réunions de présentation des projets au fonctionnaire délégué, suivi des grands projets d'urbanisation
- suivi du Programme stratégique transversal
- participation à l'élaboration et suivi du Plan d'actions de la Politique intégrée de la Ville (PIV) – 42 actions et 4 sites à réaménager (SAR) pour un budget total de 28.285.375€

PROJET

Aménagement d'un parc urbain sur la Plaine des Manœuvres

CHIFFRES CLÉS

permis d'urbanisme :	499
permis commerciaux :	6
permis environnement / permis unique :	63
déclarations environnementales de classe 3 :	208
renseignements urbanistiques :	2049
certificats patrimoine :	31

PROJET 1

Réorganisation de l'aile «Administration» des bureaux du service urbanisme dans le cadre des travaux de l'hôtel de Ville subsidiés par la PIV.

PROJET 2

Organisation avec le service informatique d'un système de prises de rendez-vous informatisé et de réunions en visioconférence.

SERVICE INFRACTIONNEL

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 208

✉ infraction@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 5

87

MISSIONS PERMANENTES

LOGEMENT

- Instruction des rapports du département logement du SPW, des rapports de la Zone de Secours (sauf si le logement est soumis au permis de location)/ des rapports de la Zone de Police/des rapports du service infractionnel
- Echanges avec les propriétaires, instruction des procédures d'arrêtés de police ordonnant des travaux, l'inhabitabilité, l'assainissement
- Procès-verbaux pour infractions au Code wallon de l'habitation durable (défaut de permis de location, non-respect d'un arrêté ...) et suivi de la procédure avec le SPW ou le Parquet
- Avertissement et procès-verbaux pour création de logement sans le permis requis – suivi des dossiers avec le Fonctionnaire délégué ou le Parquet
- Croisement des données émanant du service des affaires administratives et sociales en matière de domiciliation (enquête de conformité)
- Procédure liée aux immeubles inoccupés (article 80 du code wallon de l'habitation durable)

AUTRES INFRACTIONS D'URBANISME (CODT)

Ex : non-respect d'un permis d'urbanisme, absence de permis d'urbanisme, ...

- Avertissements, discussions, contrôles, procès-verbaux, suivi avec le Fonctionnaire délégué ou le Parquet
- Collaboration avec la police, le parquet, le SPW...
- Enquêtes administratives et contrôles sur place pour l'établissement d'un rapport administratif

dans la matière infractionnelle du service à la suite d'une plainte, d'un rapport de police, d'une demande d'un service administratif...

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Arrêtés de police
- Procès-verbaux pour violation CWHD
- Avertissements CODT
- Procès-verbaux pour violation du CODT
- Visites pour établissement d'un rapport administratif

CHIFFRES CLÉS

Arrêté de police :	33
Procès-verbaux CWHD :	14
Avertissements CODT :	142
Procès-verbaux CODT :	27
Visites pour établissement d'un rapport administratif :	400

PROJET 1

Clarification des procédures et développement des partenariats avec le Parquet, le DPC, la zone de police ...

PROJET 2

Informatisation de la gestion

LOGEMENT

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 326

✉ logement.salubrite@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 3

MISSIONS PERMANENTES

Le service logement met en œuvre les matières du Code wallon de l'Habitation durable visant l'amélioration de la qualité (salubrité/sécurité) de l'offre de logements décents à prix abordable.

LE PERMIS DE LOCATION

Procédure : Pour tout immeuble comprenant au moins 1 logement soumis au permis de location :

- Courriers de présomption ou d'infraction avérée au permis de location, de renouvellement à l'expiration du délai de validité du permis de 5 ans, à la réception d'un rapport de visite de salubrité par le Service Public de Wallonie, sur demande de contrôle par le Bourgmestre suite à des constat de nuisances, plaintes de locataires, rapports de police, rapports de prévention incendie immeuble de logements ou mixte, mise en location ou vente d'un immeuble divisé en logements ;
- Réception et vérification de la complétude administrative des dossiers ;
- Contrôle administratif de la conformité des immeubles par croisement des renseignements collectés: réglementations de salubrité et surpeuplement, Règlement Général d'Incendie, registre national historique et actuel, existence de logements non domiciliés (taxe kot), renseignements cadastraux, rapports de la Zone de secours et de police susceptibles de décrire les lieux et l'évolution de la distribution de l'immeuble, rapports de visite de salubrité par le SPW ;
- Encodage permanent des renseignements utiles à l'avancement des procédures dans 2 bases de données partagées avec les services concernés ;
- Rapport de synthèse suite à l'analyse des

renseignements et décision quant aux éventuelles poursuites infractionnelle à entamer suivant la gravité des infractions constatées ;

- Administration, décisions collège, établissement de la créance pour redevance permis de location, courriers de notification aux propriétaires/SPW ;
- Encodage dans la base de données logement ponctionnée par le service taxe (taxe logements loués-meublés)
- Synthèse des infractions constatées. Transmission des renseignements pour mise en œuvre des procédures de mise en conformité et poursuites. Les dossiers sélectionnés sont transmis à la cellule infractionnelle, en vue de poursuivre ;
- Renseignements aux propriétaires et locataires, aux services internes (taxes, infractionnel, urbanisme) et externes (Zone de secours, police, notaires..).
- Suivi des courriers, emails, rapports.

IMMEUBLES INOCCUPÉS

- Constats en application du règlement taxe sur les immeubles inoccupés (logements inoccupés, arrêtés d'inhabitabilité, Sites d'Activités Economiques Désaffectés inférieurs à 1.000m², secondes résidences).
- Constats conformes aux procédures art.80 du Code wallon de l'Habitation Durable

PROCÉDURE :

- Suivi des dossiers actifs dans la base de données, des d'immeubles dégradés ou parcelles non entretenues causant un trouble au voisinage ou à l'ordre public, suite plaintes de riverains, voisins, rapports de police, signes d'abandon, ... ;

- Repérage des immeubles sur le terrain ;
- Mesurage sur terrain ou à défaut sur plan de cadastre ;
- Vérifications administratives ;
- Etablissement des constats d'immeubles/logements/SAED contrôlés inoccupés dans le respect des délais, courriers recommandés, rappel de délais, réception des justificatifs de la part des propriétaires ;
- Courrier de confirmation quant à la recevabilité des justificatifs permettant l'exemption ou non de la taxe en application du règlement ;
- Encodage permanent dans deux bases de données partagées ;
- Encodage des arrêtés d'inhabitabilité, constats d'inoccupation dans les délais, collaboration avec l'agent communal en charge du suivi technique, visites de contrôles périodiques, jusqu'à la levée et occupation de l'immeuble ;
- Procédures de constats suivant article 80 du Code wallon de l'Habitation Durable ;
- Constitution de dossiers à la demande du service contentieux dans le cadre des procédures infractionnelles engagées
- Administration, correspondances, emails
- Renseignements aux propriétaires, locataires, notaires, police.

FINANCEMENT DU LOGEMENT PUBLIC ANCRAGE COMMUNAL DU LOGEMENT/ RELOCALISATIONS, INVENTAIRES

- Constitution de l'inventaire des Logements d'utilité Publique à la demande du Ministre du logement, collecte des données suivant les directives imposées auprès des opérateurs du Logement ;
- Ancrage communal du Logement :
- Etats d'avancements réguliers des projets

d'ancrage

- Procédures de relocalisation de financements, suivi des financements des projets d'ancrage ;
- Collaboration avec les opérateurs en matière de logement (Logis tournaisien, CPAS, régie communale, AIS Tournai Logement, ASBL l'Etape, OCASC) et Service Public de Wallonie.

MAISON DE L'HABITAT

- Participation aux réunions mensuelles et groupes de travail ;
- Communication sur les missions du service communal du Logement, partage des expériences de terrain ;
- Participation aux ateliers logement à l'attention des propriétaires bailleurs ;
- Participation aux séances d'information sur le Code Wallon de l'Habitation Durable dispensées par l'UVCW.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

IMMEUBLES INOCCUPÉS

- Reprise des procédures de constats en août 2022 : une priorisation des dossiers a été établie en vue de conserver la validité juridique des procédures (procédure non interrompue suivant les délais à respecter entre constats) et la gravité de la situation (priorité aux arrêtés d'inhabitabilité).
- Encodage systématisé des procédures immeubles inoccupés dans le logiciel Urban dans un objectif d'amélioration de la coordination, de suivi des délais, de communication entre services (urbanisme, renseignements urbanistiques, infraction, suivi des arrêtés d'inhabitabilité...).

FINANCEMENT DU LOGEMENT PUBLIC ANCRAGE COMMUNAL DU LOGEMENT/ RELOCALISATIONS, INVENTAIRES

- Mise en œuvre des financements à destination de logements de transit en vue d'atteindre les quotas requis sur le territoire
- Relocalisation des financements de logements de transit approuvés pour le projet abandonné de réaménagement des étages de l'îlot des Primetiers ;
- Formation d'un agent administratif (article 60) destiné à venir en support dans le cadre de la procédure des permis de location, à raison d'un jour/semaine.

CHIFFRES CLÉS

PERMIS DE LOCATION :

Contrôles de conformité d'immeubles :55

Base de données logement: dossiers logements soumis au PL actifs :2322 logements, dont 712 dossiers kots étudiants.

Rapports SPW concluant à des immeubles soumis au permis de location pris en charge par le service logement:2

Permis de location :64 courriers de notification d'infraction

Dépôts de dossiers de demande de permis de location :51 dossiers, dont 34 dossiers à traiter suivant nouvelle procédure

Décisions d'octroi finalisés devant le collège communal : 39 dossiers correspondant à 137 logements

Décisions de refus finalisées devant le collège communal : 8 dossiers pour 24 logements

IMMEUBLES INOCCUPÉS (5 MOIS DE CONSTATS SUITE À L'ENGAGEMENT D'UN AGENT ASSERMENTÉ FIN JUILLET) :

Dossiers actifs dans la base de données logement : 293

Nombre de constats envoyés : 84 (pour 64 immeubles constatés)

Nombre d'immeubles enrôlés : 23 (14 inoccupés, 5 SAED, 4 arrêtés)

Enrôlement total = 82.680,00€

PROJET 1

- Révision des procédures de permis de location suite à l'adoption du Règlement communal d'Incendie entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022.
- Vérification de la conformité juridique et des délais notifiés dans tous les rapports de la Zone de secours, demande d'adaptation du rapport par la zone le cas échéant (délais immédiats, transitoires 2 et 5 ans, ...).
- Instauration d'une réunion mensuelle destinée à coordonner les actions des services concernés par les procédures initiées à l'encontre des propriétaires de logements soumis au permis de location en situation infractionnelle.
- Etat d'avancement des procédures et travaux de mise en conformité en matière de prévention incendie, urbanisme, salubrité et surpeuplement (services logement, juridique, urbanisme/enquêteur salubrité logement).
- Participation à la commission de dérogation au Règlement Général d'Incendie pour les immeubles soumis au permis de location.

PROJET 2

- Croix du Centre : établissement d'un cadastre des immeubles situés rues des Chapeliers, du Puits Wagon, de la Cordonnerie, rue Gallait.
- Contrôles administratifs et sur site de l'occupation des immeubles (vérifications Registre national, Banque carrefour des entreprises, commerces vides sous convention cellules vides..).
- Constats logements inoccupés et SAED, poursuites des infractions au permis de location et conformité urbanisme et prévention incendie.

MAISON DE L'HABITAT

Rue des Corriers 14, 7500 Tournai

+ 32 69 332 451

maison.habitat@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 3

MISSIONS PERMANENTES

- Informer et orienter tous les citoyens quant à leurs diverses questions en matière de logement ;
- Centraliser divers acteurs privés et publics du logement, au travers de permanences organisées chaque semaine, en vue de faciliter les démarches des citoyens ;
- Soutenir des acteurs du logement, notamment par la mise à disposition de locaux pour des bureaux, des entretiens, des réunions et/ou des actions ;
- Favoriser une meilleure collaboration et développer la concertation entre les acteurs tournaisiens du logement ;
- Mettre en place un observatoire de l'habitat pour objectiver la connaissance de la situation en matière de logement sur Tournai et permettre à chacun de mieux fonder ses actions.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Poursuite de diverses actions déjà initiées antérieurement :

- accueil général (information et orientation) pour tous et des permanences conjointes principalement adressées aux candidats locataires et locataires: le Logis Tournaisien, le CPAS (service logements), le DAL (Atelier recherche logement et permanence info logement) ainsi que l'échevinat du logement ;
- mise à jour et élaboration d'outils d'information en support à l'accueil et à l'information du public ;
- mises à disposition de locaux aux partenaires. Les habitants permanents de la Maison de l'Habitat sont : outre l'équipe de la MDH,

l'agence immobilière sociale Tournai Logement, le service de médiation de proximité de la Ville et l'équipe Housing first du Relais social urbain de Tournai ;

- entretiens de l'asbl Un Toit deux Ages avec les étudiants au sein de la Maison de l'Habitat ;
- Nouvelles actions mises en œuvre :
- engagement d'une nouvelle agente d'accueil article 60§7 en décembre et formation de celle-ci ;
 - participation à l'évaluation de la collaboration entre la Ville et le projet Housing first ;
 - accompagnement des personnes concernées par un arrêté d'inhabitabilité dans leurs démarches de relogement, en collaboration avec d'autres acteurs du logement ;
 - accompagnement de la Ville de Namur dans la mise en place d'une Maison du logement et participation à la journée des partenaires du Relais social urbain de Tournai sur le sans-abrisme ;
 - ateliers thématiques d'information et d'échange avec des experts à destination des propriétaires bailleurs et des professionnels concernés par leur accompagnement ;
 - participation à la mise en place de logements de transit ;
 - élaboration du recueil des aides et services utiles en matière de consommation d'énergie ;
 - poursuite de la concertation avec le réseau via les réunions mensuelles du comité d'accompagnement et les réunions trimestrielles de la commission de concertation de l'habitat ;
 - participation au dénombrement des sans abris sur Tournai ;
 - participation au groupe de travail sur les victimes de violences intrafamiliales et le logement ;

- suivi de la mise en page du guide de bonnes pratiques en urbanisme pour logements multiples.

CHIFFRES CLÉS

- 963 ménages ont été inscrits aux permanences des partenaires
- 532 nouveaux ménages ont été inscrits aux permanences des partenaires
- 40,9% des ménages inscrits aux permanences des partenaires ont fréquenté au moins deux services différents
- 92,9% des ménages inscrits aux permanences des partenaires l'ont été chez les services dédiés principalement à la recherche de logement (Atelier recherche logements du DAL, Logis Tournaisien, service logement du CPAS)
- 40% des nouveaux ménages inscrits aux permanences des partenaires ne sont ni locataires ni propriétaires (SDF, résidant chez autrui, en maison d'accueil, en logement de transit ou d'urgence, en ILA, en hôpital ordinaire ou psychiatrique, en centre d'accueil pour demandeurs d'asile)

PROJET 1

Ateliers thématiques d'information à destination des propriétaires bailleurs visant la sensibilisation et l'accompagnement de ceux-ci aux normes et ressources en matière de location de logements.

PROJET 2

Elaboration du recueil des aides en matière de consommation d'énergie visant à rendre plus visibles et mieux mobilisées celles-ci par le citoyen.

PATRIMOINE ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 304

✉ domaine.public@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 8

MISSIONS PERMANENTES

Le service est chargé de différentes missions liées à la gestion du patrimoine immobilier communal et à l'occupation du domaine public :

- délivrance des autorisations d'exploiter un service de taxi et des certificats de capacité de chauffeur de taxi
- gestion et traitement du placement des commerçants ambulants sur les marchés et encaissement des redevances dans le cadre des marchés et d'autres occupations du domaine public
- traitement des demandes relatives à l'occupation du domaine public (occupation dans le cadre de marchés, de chantiers, de l'installation de terrasses par les cafés et restaurants, d'étals par les commerçants)
- facturations des redevances pour l'occupation du domaine public et des biens communaux
- vente des sacs-poubelle communaux
- distributions des sacs-poubelle communaux prépayés
- distribution de raticide
- traitement des demandes d'occupation de certaines salles communales
- rédactions des états des lieux d'entrée et de sortie pour l'occupation de salles
- gestion du patrimoine immobilier (ventes, acquisitions, baux emphytéotiques, baux, mises à disposition,...)
- vente de biens mobiliers déclassés
- délivrance des badges pour les bornes du quartier Cathédrale
- délivrance des 240i pour les débits de boissons.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

VENTE DE LIASSES DE SACS-POUBELLE

Vente de liasses de sacs-poubelle petit format : 336 liasses pour 3.528,50€

Vente de liasses de sacs-poubelle format moyen : ... 702 liasses pour 13.338€

Vente de liasses de sacs-poubelle format grand : 640 liasses pour 24.320€

Délivrance de liasses de sacs-poubelle prépayés : .. 4.142 liasses

NOMBRE DE DOSSIERS TRAITES POUR LES OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC

Conteneurs :272 factures pour 22.081,95€

Echafaudages : 181 factures pour 94.386,27€

Panneaux : 184 factures pour 5.775€

Véhicules/matériaux : 436 factures pour 63.005,25€

Gratuits : 533 dossiers

AUTORISATIONS POUR L'EXPLOITATION D'UN SERVICE DE TAXI

Sociétés de taxis : 5 dossiers

Véhicules : 25 dossiers

Renouvellements autorisations : 0 dossier

Suppression de véhicule : 0 dossier

Changements de véhicules : 2 dossiers

Véhicule supplémentaire : 1

Chauffeurs : 33 dossiers

Certificats de capacité : 25 dossiers

Revalidations : 8 dossiers

Nouvelles demandes : 0 dossier.

AUTORISATIONS SECTEUR HORECA – RAPPORTS INCENDIES

Responsabilité civile objective : 29 dossiers
Débits de boissons – 240 i : 80 dossiers
Tombola : 6 dossiers
Hébergements touristiques : 5 dossiers.

RATICIDES : 566 PAQUETS

LOCATIONS

Vint d'bisce : 45 locations pour 10.800€
Relais des artistes : 0 location
Crypte Hôtel de Ville : 1 location gratuite
Salon de la Reine : 18 locations gratuites
Salles des mariages : 0 location
Fort Rouge : 1 location pour 104€
Halle aux draps : 0 location
Halle-aux-draps (petite salle) : 0 location
Grand Salon : 0 location
Petit Salon : 0 location
Salle du Conseil : 0 location
Hall Hôtel de Ville : 0 location
Ecoles : 59 locations pour 9.200,26€
Espace de cohésion sociale : .. 14 locations gratuites

MARCHES

Kain-La Tombe (mercredi) : 0 abonné Non-abonnés : 192€
Kain Centre : 0 abonné Non-abonné : 0
Tournai (jeudi) : 20 abonnés pour 12.336,14€ Non-abonnés : 2.182€
Templeuve : 0 abonné Non-abonné : 0
Marché fermier (vendredi) : 0 abonné Non-

abonnés : 82€
Tournai (samedi) : 84 abonnés pour 18.811€ Non-abonnés : 5.441,40€
Blandain : 0 abonné
Ambulants hors marchés : 0 abonné Non-abonnés : 1.096,25€

FESTIVITES

Carnaval Tournai : 21 demandes 10 acceptations pour 1.555€
Carnaval de Vaulx : 2 demandes 2 acceptations

TERRASSES

Recensement de l'occupation du domaine public par terrasses HORECA représentant une surface totale de 2.863 m² pour un montant de 19.903,75€.

CIRQUES

3 demandes acceptées pour un montant de 4.575€.

GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER COMMUNAL – DOSSIERS TECHNIQUES

Elaboration de rapports au collègue : 40
Elaboration de rapport(s) au conseil : 3
Visites de bâtiments et de parcelles de terrain : 153
Etats des lieux réalisés : 55
Demandes eAtal : 58
Biens déclassés : non communiqué.

GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER COMMUNAL – DOSSIERS JURIDIQUES

Dossiers soumis au collègue : 205
Dossiers soumis au conseil : 33

Dossiers ouverts :	71
Dossiers demandes diverses :	53
Dossiers clôturés :	44
Actes de vente :	7 pour 999.690,60€
Actes d'acquisition :	0
Conventions concédées à des tiers : 7 pour 10.583,44€/an	
Conventions d'octroi de subsides à des tiers : 1 pour 65.000€	
Conventions concédées à la Ville : 5 pour 13.365,74 EUR	
Conventions concédées à la Ville Avenant :	0
Conventions concédées à des tiers Avenant :	1
RDA – Avenants :	2
Baux emphytéotiques au profit de la Ville – Avenant :	0
Baux emphytéotiques au profit de tiers :	1
Baux emphytéotiques au profit de tiers – Résiliation :	0
Actes d'échange :	0
Autorisations diverses Occupation du Domaine Public :	3
Courriers par voie postale (non compris les nombreux emails adressés pour le suivi des dossiers) :	329
Suppression d'une partie de voirie :	1
Baux emphytéotiques au profit de la Ville Résiliation :	0

CHIFFRES CLÉS

Dossiers d'occupation du domaine public :	1.073
Dossiers de location de salle :	138
Dossiers collègue/conseil en matière immobilière :	238.

PROJET 1

Elaboration d'une nouvelle procédure pour l'enregistrement de l'occupation du domaine public dans le cadre de chantiers.

PROJET 2

Mise en place de formulaires en ligne dans le cadre des marchés et des festivités.

ENVIRONNEMENT

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 237

✉ environnement@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 6

MISSIONS PERMANENTES

BIODIVERSITÉ

Mise en œuvre du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et du plan Maya

- Animation des réunions des Groupes de Travail PCDN et coordination des projets
- Animation des réunions du Comité d'accompagnement avec le PNPE
- Appels à projets (BiodiverCité, cimetiè-re-nature, ...)
- Coordination du permis de végétaliser et du concours de façades végétalisées
- Coordination du projet Combles et Clochers
- Coordination des projets d'éco-pâturage
- Gestion des bois communaux : programme de replantation et écolabellisation
- Sensibilisation citoyenne

CONTRATS DE RIVIÈRE ESCAUT/LYS (CREL) & DENDRE / PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT (PNPE)

Partenariat avec ces différents organismes dans la mise en œuvre de projets liés à l'eau et à la biodiversité sur le territoire tournaisien.

Participation aux différents comités, assemblée générale (AG) et groupes de travail (GT).

Gestion conjointe et avec le service espaces verts des espèces invasives (plan berce, balsamine, hydrocotyle, frelon asiatique).

CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Suivi administratif des procédures d'enquêtes liées au code de l'eau et sur les plans et projets liés à l'environnement, conformément aux obligations d'information du public définies dans le Code de l'environnement.

Remise d'avis sur différents projets pouvant avoir une incidence sur l'environnement.

Les permis sont pris en charge par le service urbanisme.

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PCDR)

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES CONVENTIONS ISSUES DU PROGRAMME 2008-2018 (PREMIÈRE ÉDITION) :

- Convention-Exécution n°3 : création d'une maison de village à Thimougies (phase dossier d'exécution)

ELABORATION DU PROGRAMME — SECONDE ÉDITION :

- Mise en place d'une plateforme participative dédiée à l'ODR (developpementrural.tournai.be)
- Coordination des réunions citoyennes et groupes de travail pour l'élaboration du programme en collaboration avec IDETA (auteur de projet) et Espace Environnement (animation).

PETIT PATRIMOINE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la première édition du PCDR (2008-2018), des projets de restauration du petit patrimoine, notamment des monuments aux morts des places de village ont été engagés. La mission du service a été élargie à l'entretien et la restauration du petit patrimoine sous toutes ses formes.

En juin, le calvaire de Froyennes a été inauguré. Le travail a été réalisé en collaboration avec la section soudure de la section professionnelle de Valltma.

AGRICULTURE ET CIRCUITS COURTS

Commission agricole/Commission de dégâts aux cultures.

Constats de dégâts aux cultures et suivi des dossiers pour le Fonds des Calamités.

Lutte contre les inondations par ruissellement agricoles.

Promotion des circuits courts et de la ceinture alimentaire : Hall Relais Agricole (projet de légumerie) et Green deal cantines durables.

DÉCHETS

Mise en place d'une stratégie de prévention et de gestion des déchets : Commune ZéroDéchet associée à un Plan Local de Propreté publique (PLP).

Statistiques de production et de collecte des déchets ; différents formulaires à introduire auprès de l'Office Wallon des Déchets (Enquête FEDEM, Coût-vérité).

Distribution des sacs bleus auprès des écoles et bâtiments publics.

Plan d'investissement pour l'installation d'un réseau de Points d'apports volontaires en partenariat avec l'Intercommunale Ipalle (DMR/FFOM/Bulles à verre).

Suivi des demandes de subsides pour l'acquisition d'un compost en partenariat avec l'Intercommunale Ipalle.

Suivi des demandes de subsides pour l'achat ou la location de langes lavables.

Suivi de l'appel à projet Tri out of home (tri sélectif dans les bâtiments de l'administration).

Organisation de la mutualisation des gobelets réutilisables lors du Carnaval de Tournai.

Suivi des audits et formations sur le gaspillage alimentaire et le tri sélectif dans 4 écoles.

Mise en place de projets de sensibilisation du personnel communal à la gestion des déchets (stop pub, formation au tri, etc.).

Suivi des conventions en cours (ASBL droits et devoirs, Fost Plus).

Sensibilisation au grand public via divers projets (Défi familles zéro déchet, stands sur les marchés, etc.).

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Suivi des demandes d'intervention pour la stérilisation des chats errants.

Mise en place d'une campagne de stérilisation des chats domestiques des personnes en situation de précarité.

CHEMINS ET SENTIERS

Inventaire, avis sur les modifications et suppressions, valorisation, maillage de voies vertes.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

BIODIVERSITE

UN ARBRE POUR LA WALLONIE PICARDE

L'opération « un arbre pour la Wallonie Picarde » lancée par le Conseil de développement de Wallonie picarde a pour objectif de planter 350.000 arbres en 10 ans en Wallonie picarde (événement lancé en 2017 auprès de 23 communes).

La Ville de Tournai a confirmé son engagement dans la poursuite de cette opération, pour une durée de deux ans. Pour cette nouvelle programmation, les actions portent principalement sur la végétalisation de l'espace public et les actions collaboratives avec les associations locales, la Ville, le CPAS et le logis tournaisien en accord avec les objectifs du PST (<https://unarbrepourlawapi.be>).

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

Suivi de plusieurs chantiers de lutte en partenariat avec le CREL et le service espaces verts des foyers invasifs de berces du Caucase, encodage dans la base de données régionale.

PERMIS DE VÉGÉTALISER

Mise en œuvre du permis de végétaliser l'espace public. Il a pour principe de permettre au citoyen qui en fait la demande et, sous certaines conditions, de mettre en place un dispositif végétal sur le domaine public. Ce dispositif peut prendre diverses formes : murs végétalisés, jardinières mobiles ou de pleine terre, arbres et arbustes, plantations en pleine terre en pied d'arbre ou en façade, keyholes (jardin circulaire surélevé dont le

centre est composé d'une colonne de compostage) ou tout autre type de dispositif issu de l'imagination des citoyens. Une charte ainsi qu'une liste des espèces autorisées ont été rédigées.

Nombre de demandes introduites :30

CONCOURS DE FAÇADES VÉGÉTALISÉES

Lancement d'un concours de façades végétalisées pour encourager les habitants et les commerçants à végétaliser leurs façades et avant-cours. 23 dossiers de candidatures ont été introduits.

VERGERS

- Restauration d'un verger écopâturé de vieux fruitiers haute tige. Certains de ces fruitiers ont près de 100 ans et portent en quantité des fruits de très anciennes variétés presque disparues.
- Création d'un parc nourricier au domaine des Eaux Sauvages de Froidmont.

RESTAURATION DE MARE

- Restauration de la mare didactique du bois Dossemmer à Templeuve-Blandain. Cette mare était presque intégralement recolonisée par une saulaie.
- Restauration de la mare du terrain collectif de Vezon. Cette ancienne mare était notamment trop profonde et de l'amarante crête de coq (espèce invasive) y était présente.

COMBLES ET CLOCHERS

Suite du recensement des combles et clochers des bâtiments religieux tournaisiens afin de déterminer les facteurs influant sur la présence des chauves-souris et de proposer des aménagements pouvant favoriser leur installation.

INVENTAIRES

- Réalisation d'un inventaire floristique sur l'ancienne Plaine des Manœuvres.
- Chaque hiver, suivi des recensements de chiroptères en gîte d'hiver sur le territoire, en partenariat avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut.
- Mai 2022 : inventaire botanique à la Carrière Thorn.
- Juin 2022 : diagnostic d'une traversée de crapauds à travers une route à la sortie du village du Mont-Saint-Aubert en vue de l'aménagement futur d'un crapauduc.

ACTIONS DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

- Dans le cadre du projet de réaménagement de la Plaine des Manœuvres en parc urbain, des balades tout public à la découverte de la biodiversité préexistante ont été organisées en partenariat avec les Cercles des Naturalistes de Belgique – section Tournaisis. Deux dates ont été prévues : le 27 mars et le 28 mai 2022.
- Les 20 et 21 mai 2022, en partenariat avec les Cercles des Naturalistes de Belgique – section Tournaisis : conférence et une visite guidée sur les abeilles sauvages.
- Le 28 juin 2022, dans l'optique de mettre en évidence, auprès du grand public tournaisien la présence d'une famille de faucons pèlerin dans la Tour Marie de la cathédrale, la section Aves Mons Tournai/NATAGORA a organisé un événement de vulgarisation et d'observation des rapaces.
- Le 19 novembre 2022, dans le cadre de la semaine de l'arbre, organisation d'une distribution de plants en partenariat avec la Province de Hainaut et l'école provinciale IPES. Des conseils sont également donnés quant au choix des essences et les méthodes de

plantation. En parallèle, des activités pratiques sur les techniques de plantation, de taille et d'entretien ont été organisées.

- Le 27 novembre 2022, les parents ayant eu un enfant en 2021 ont été invités à participer à l'aménagement de la nouvelle chambre verte en plantant un arbre avec leur enfant au Jardin des naissances. Une animation jeune public sur le thème de l'arbre a été organisée pour enrichir l'activité plantation (initiation au Voyage dansé).

CONTRATS DE RIVIERE/PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT PARTENARIATS

Le 31 janvier 2022, le conseil communal a approuvé l'extension du périmètre du Contrat de Rivière Dendre au territoire tournaisien.

Le 17 octobre 2022, le conseil communal a validé le Protocole d'accord 2023-2025 des contrats de rivière Dendre et Escaut-Lys. La première année de l'adhésion de la Ville au Contrat de rivières Dendre est consacré à l'inventaire des points noirs.

La Ville poursuit ses actions de lutte contre les espèces invasives en collaboration avec le CREL sur un certain nombre de foyers.

- Le 4 septembre 2022, en partenariat avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, cueillette collective des pommes du verger conservatoire du Parc des Dominicaines de Froyennes.

CODE DE L'ENVIRONNEMENT

- Information du public (enquêtes prises en charge par le service environnement)
- Troisième Programme wallon de réduction des pesticides (PWRP 3) couvrant la période 2023-2027 clôture d'enquête le 21 mars 2022
- Enquête publique sur la proposition de programme pour le secteur commercial de la pêche en Wallonie 2021-2027 clôture d'enquête le 31 mars 2022

- Plan d'action national sur les voies prioritaires d'introduction et de propagation non intentionnelles d'espèces exotiques envahissantes de la liste de l'Union en Belgique clôture d'enquête le 2 mai 2022
- Rapport sur les incidences environnementales (RIE) relatif au projet de Plan Stratégique PAC 2023-2027 clôture d'enquête le 12 juillet 2022
- Charte paysagère et Rapport sur les incidences environnementales (RIE) clôture d'enquête le 29 septembre 2022
- Programme de Gestion Durable de l'Azote Procédure d'évaluation environnementale des plans et programmes (code de l'environnement - Livre Ier) clôture d'enquête le 4 octobre 2022
- Projets de Programmes d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (PARIS) 2022-2027 et rapport sur les incidences environnementales (RIE) de ces projets clôture d'enquête le 31 octobre 2022

DEVELOPPEMENT RURAL (PCDR)

Le PCDR a été relancé en 2022. Le processus d'élaboration du nouveau programme engage un grand nombre de consultations citoyennes. Pour accompagner au mieux cette consultation, une plateforme participative a été créée. Elle est consultable à l'adresse suivante : <https://developpementrural.tournai.be>

Après le lancement de la participation citoyenne en 2021, le processus s'est poursuivi avec l'installation de la Commission locale de développement rural (CLDR) et les premières réunions de construction du programme d'action :

- diagnostic conjoint (analyse socio-économique et résultats des consultations citoyennes)
- définition des enjeux de développement, des objectifs et des perspectives pour 10 ans
- liste des projets qui constitueront le programme

AGRICULTURE ET CIRCUITS COURTS

COMMISSION AGRICOLE

La première séance de la Commission est prévue en 2023.

CONSTATS DE DÉGÂTS AUX CULTURES

1.030 parcelles ont subi des dégâts en 2022. 107 premiers constats ont été dressés, 59 seconds constats. Les causes sont essentiellement liées à la sécheresse du printemps/été 2022 et aux grêles.

RELOCALISATION DE L'ALIMENTATION ET STRUCTURATION DE LA FILIÈRE MARAÎCHÈRE LOCALE

Le projet s'est concrétisé avec la création de la nouvelle coopérative alimentaire Coop Alimentaire : <https://coopalimentaire.be/> réunissant producteurs locaux et citoyens.

Un subside de 100.000 EUR a été octroyé à la Ceinture alimentaire pour soutenir financièrement la création de la légumerie. La démission de l'agent en charge pour l'Administration du projet a conduit à un transfert du subside au profit de la ceinture alimentaire (35.000 EUR).

GESTION DES INONDATIONS D'ORIGINE AGRICOLE

Diverses études sont menées à l'échelle de la parcelle agricole en collaboration avec la cellule GISER du SPW, le CREL et le PNPE. L'objectif est d'engager une concertation avec les agriculteurs pour la mise en place de dispositifs et des méthodes culturales destinées à limiter les phénomènes d'érosion des sols.

Une subvention de plus de 350.000 EUR a été obtenue par la Ville, afin de mettre en œuvre les projets repris dans les PGRI. Plusieurs

dossiers sont en cours, notamment à Vezon pour l'aménagement de bassins, de fossés à redents (...), à Havinnes, à Froidmont avec différents partenaires tels qu'Ipalle, la Province et le SPW. Sur base des analyses de bassin étudiées par la cellule GISER du SPW, aménagement en cours de négociations en partenariat avec le Parc naturel et le Contrat de rivières Escaut-Lys à Willemeau, sur deux sites à Havinnes (Bas-Gardin et rue Cavée), à Gaurain (rue Verte Vallée).

A Willemeau, rue du moulin à eau, implantation de deux fascines (40 et 10 mètres) et d'une haie triple rang anti érosive (80 mètres).

PREVENTION DES DECHETS

STRATÉGIE ZÉRO DÉCHET

Dans le cadre de la nouvelle programmation du PST, la Ville a souhaité s'engager en 2020 dans l'élaboration d'un plan stratégique « commune zéro déchet ». Une grille de décision reprend les mesures et actions mises en œuvre courant de l'année 2022. Les mesures sont dirigées vers quatre publics cibles : en interne via l'éco-exemplarité de la Commune ; via la mise en place d'une collaboration avec des acteurs de l'économie circulaire ; en externe via la mise en œuvre d'actions d'information, d'animation et de formation à destination des citoyens et des écoles. Dans cette perspective, des flux de déchets ont été ciblés en fonction du public-cible et concernent le gaspillage alimentaire, les déchets organiques, les papiers/cartons, les emballages et les objets réutilisables et réparables.

La Ville s'est associée à l'intercommunale Ipalle afin de bénéficier d'un accompagnement de deux ans, durant lesquels celle-ci aide la Ville à mettre en œuvre son plan d'actions.

PROPRETÉ PUBLIQUE

- La Région wallonne a validé le Plan local de Propreté de la Ville de Tournai en novembre 2020. Celui-ci définit 10 actions à mettre en œuvre sur la période 2021-2023 et destinées à lutter contre les incivilités. Elles s'appuient sur un plan d'échantillonnage de la mesure de la propreté publique réalisé 4 fois par an et sur la consultation de la population.
- En parallèle, la Ville de Tournai a été retenue dans le cadre de l'appel à projets « Optimisation des poubelles publiques » lui permettant de bénéficier d'un accompagnement durant six mois par un bureau de consultance en vue d'optimiser l'infrastructure poubelle et la collecte des déchets.
- Depuis le mois d'octobre 2022, les poubelles du Centre-Ville arborent le sticker rose du projet « Le Click ». Porté par la Ville de Tournai et Fost Plus, il permet aux citoyens de gagner des Circulars Ucoins à chaque déchet jeté, grâce à l'application « Le Click ». Ils peuvent ensuite être échangés contre des « bons cadeaux » dans les instances et commerces participants. Ce projet permet ainsi d'augmenter la visibilité des commerces, de garder les rues propres et de sensibiliser les citoyens à la propreté publique. Fost plus s'est également engagé à trier le contenu de ces poubelles, augmentant le nombre d'emballages recyclés, et diminuant la part des déchets incinérés de notre Ville.
- Le 8 mai 2022 : organisation d'un petit-déjeuner de remerciement à destination des associations et citoyens actifs lors des différentes opérations de nettoyage en 2021-2022.

COLLECTES INNOVANTES

La Ville, en partenariat avec IPALLE, investit dans l'installation d'un réseau de points d'apports volontaires (PAV) sur l'entité.

Fin 2021, 20 nouveaux PAV en Fraction Organique pour les villages ont été commandés. 17 d'entre eux ont été installés courant 2022. 3 ont été reportés en 2023, car les emplacements proposés ne convenaient pas (présence d'impétrants, ...). Il s'agit d'une première phase d'installation de PAV dans les villages. 8 autres PAV seront installés en 2023 pour compléter l'offre.

Parallèlement, le réseau intra-muros sera densifié avec l'aménagement de 3 nouveaux îlots de tris et l'ajout de conteneurs dans les îlots existants par des conteneurs verres enterrés.

PRÉSERVATION DES CHEMINS ET SENTIERS

Suite à l'engagement d'un partenariat entre la Ville de Tournai et l'asbl « Tous à pied » pour la réalisation d'une analyse multicritères destinée à classer les chemins et sentiers en priorités en fonction de leur intérêt (sur base de critères définis par un Comité d'accompagnement rassemblant les services et organismes traitant de la mobilité), une proposition d'un réseau cohérent de voies vertes a été cartographié et mise en ligne sur le site internet de la Ville de Tournai pour consultation libre. Les propositions ne concernent pour le moment que la rive gauche de l'Escaut. Il est prévu en 2023 de poursuivre le travail en rive droite.

Ce travail servira également comme outil pour la gestion, l'entretien, la sauvegarde et la valorisation du réseau de chemins et sentiers sur l'entité.

Par ailleurs, des propositions de création de chemins et sentiers et de versement dans le domaine public de servitudes publiques dans le périmètre de remembrement Rumes-Brunehaut couvrant les villages de la vallée du rieu de Barges de Saint-Maur à Esplechin ont été formulées lors de trois réunions organisées à l'initiative du Comité de remembrement. Ce travail vient enrichir le maillage de voies vertes.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Nombre de stérilisations : 254 (105 mâles et 149 femelles)

9 euthanasies

RENCONTRES ET PARTENARIATS

- « Félin pour l'autre » Refuge (partenariat stérilisation chat)
- « Home Wanted » Vaulz Famille d'accueil Chien/adoption
- « Veeweyde » Tournai Refuge
- « Cœur de Bouviers » Gaurain – Famille d'accueil/adoption
- « Galgos Dream Belgium » Famille d'accueil/adoption

PROJETS

- Faciliter l'accès et le soin aux animaux des publics fragilisés
- Campagne de stérilisation des chats domestiques des locataires du logis

CHIFFRES CLÉS

- 30 permis de végétaliser introduits
- 23 dossiers de candidatures pour le concours de façades fleuries
- une dizaine de conférences et animations
- 13 primes à l'acquisition de matériel de compostage
- 13 primes langes lavables
- 31 commerçants ont mutualisés l'utilisation

de gobelets réutilisables durant le carnaval (le baroudeur) avec plus de 50.000 gobelets utilisés

- Plusieurs centaines d'arbres distribués et plantés
- 1.030 parcelles ont subi des dégâts et 107 premiers constats dressés/59 seconds constats
- 17 PAV installés dans les villages de l'entité
- 254 stérilisation de chats errants

PROJET 1

Relocalisation de l'alimentation et structuration de la filière maraîchère locale

Le projet s'est concrétisé avec la création de la nouvelle coopérative alimentaire Coop Alimentaire : <https://coopalimentaire.be/>. Réunissant producteurs locaux et citoyens, il rassemble aujourd'hui 336 coopérateurs. Un subside de 100.000 EUR a été octroyé à la Ceinture alimentaire pour soutenir financièrement la création de la légumerie.

PROJET 2

Faire entrer la nature dans notre cité en lançant un «permis de végétaliser» l'espace public pour encourager les plantations par les citoyens (bacs, potagers collectifs, vergers partagés,...), favoriser l'implantation des fruitiers ou de haies, aménager des sentiers... Veiller à ce qu'à terme, chaque quartier et chaque village puissent disposer d'un espace vert public de qualité à proximité.



DIVISION TECHNIQUE (DTE)

VOIRIE MOBILITÉ

Rue de la Borgnette 15, 7500 Tournai

☎ +32 69 778 578

✉ voirie@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 18

MISSIONS PERMANENTES

VOIRIE

- Etude des dossiers de voiries, d'égouttage, de mobilité et d'éclairage dont notamment ceux inscrits au plan d'investissement communal
- Etude des dossiers spécifiques aux aménagements de voirie subventionnés qui favorisent l'accessibilité des espaces aux modes de déplacement doux (vélos, piétons,...)
- Etablissement des prescriptions techniques inhérentes aux permis d'urbanisme ou de lotir ainsi que les autorisations conditionnelles de raccordement au réseau d'égouttage et d'aménagement des espaces publics par des tiers
- Contrôle et surveillance des chantiers
- Mesurage des ouvrages à réhabiliter, la délimitation de terrains appartenant à la Ville de Tournai, la fixation des limites entre domaines publics et privés, le contrôle de l'implantation de nouvelles constructions, de participer contradictoirement aux états des lieux de propriétés ou voiries publiques...
- Délivrance des autorisations en matière d'ouvertures du domaine public par des tiers, tant sur le plan technique que celui en matière de police en synergie avec le service compétent
- Vérification de la bonne exécution et de la conformité techniques des travaux exécutés par les concessionnaires de voirie
- Signalisation des points lumineux défectueux.

COMMUNICATION

- Information à l'attention du public concerné par un chantier (courrier informatif ou avis-riverains)

- Envoi des communiqués aux organes de presse.

MOBILITÉ

- Amélioration de la sécurité et de l'accessibilité aux abords des écoles
- Etablissement d'avis en matière de mobilité (permis d'urbanisme, étude d'incidences...)
- Amélioration des déplacements des personnes à mobilité réduite (aménagements, communication, sensibilisation)
- Gestion et suivi des règlements complémentaires de circulation routière
- Mise en œuvre et suivi du plan communal de mobilité
- Mise en œuvre, coordination et suivi des politiques fédérale, régionale et communale en matière de mobilité et d'accessibilité.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

VOIRIE

- Travaux d'entretien de la statue de Barthélémy DU MORTIER
- Travaux hydrauliques
- Travaux de curage et de clayonnage de fossés
- Travaux de mise à niveau de taques d'égouts
- Travaux de voirie
- Réalisation d'une auscultation visuelle assistée des voiries communales
- Travaux d'accotements et de filets d'eau
- Poursuite de l'aménagement de l'ancienne ligne de chemin de fer 88a en pré RAVeL entre la rue Général Piron/rue des Collets Rouges à Tournai et la rue de l'Église Saint-Amand à Ere PiWaCy 2020-2021

- Travaux de restauration du piédestal et du socle de la statue «La Naïade»
- Aménagement en voie réservée F99A du chemin n°57 à Tournai
- Aménagement en voie réservée F99c du chemin n°37
- Centre urbain : Implantation de box sécurisés pour vélos
- Travaux d'aménagement provisoire du sentier Brune Carrière et du chemin de Bannis à Mourcourt
- Désignation d'un géomètre en vue de la production d'un relevé complet d'un périmètre restreint de la Ville de Tournai autour de l'Escaut et de la Passerelle de l'Arche
- Travaux de trottoirs
- Sécurisation de voiries : aménagement dispositifs modérateurs de vitesse
- Travaux d'aménagement du parvis du cimetière de Marquain
- Travaux de pavage
- Abords écoles : aménagement et sécurisation
- Travaux de suppression des équipements de l'aire de motorhomes à l'Esplanade de l'Europe.

MOBILITÉ

- Tournai, commune pilote Wallonie cyclable 2020
Tournai est sélectionnée comme commune pilote Wallonie cyclable 2020 dans le cadre de l'appel à projet régional et bénéficiera d'un subside de 1.200.000,00EUR
- Budget du projet : +/- 1.500.000,00EUR pour 4 projets adjugés
- Plan d'investissement mobilité active et intermodalité 2022-2024
- Etablissement des fiches pour le volet mobilité. Plan approuvé en date du 8 septembre 2022 –

Montant estimé des projets +/- 3.900.000€

- Lamain : aménagement de dispositifs ralentisseurs rues R. Lefebvre et L. Pion
- Installation d'abris vélos dans 5 écoles communales
- Organisation du 1er Mobility Day le dimanche 24 avril 2022
- Plateforme multimodale 2.0 – plateau de la gare et rue Royale : suivi du volet mobilité du projet
- Revitalisation intégrée de la Ville : projet d'aménagement des rues St Piat et Ste Catherine
- Aménagement de la Plaine des Manœuvres : comité d'accompagnement
- Aménagement des abords de l'école communale de Warchin
- Quai des Vicinaux : aménagement de bandes cyclables suggérées
- Mise à gabarit de l'Escaut – Modernisation de la traversée de Tournai à la classe Va : suivi du volet mobilité et plan de signalisation
- PIC 2022-2024 : aménagement de la rue Saint-Martin, volet mobilité
- PIC/PIMACI 2022-2024 : aménagement du quai Dumont (partie) et quai Sakharov (partie), volet mobilité
- Froidmont, rue Croix de Pierre : création d'une voie réservée
- Tournai, chaussée Romaine(partie) : aménagement d'une voie réservée

CHIFFRES CLÉS

IMPÉTRANTS

- 1.034 ouvertures sur le territoire de Tournai

DOSSIERS TECHNIQUES

- 20 dossiers voiries
- 95 raccordements aux égouts
- 182 permis et certificats d'urbanisme
- 250 renseignements divers
- 42 décisions pour le collège communal

TOPOGRAPHIE

- 30 plans et levées
- 250 renseignements
- 40 vérifications d'alignements
- 60 états des lieux

MOBILITÉ

- 122 règlements complémentaires communal de police (dossiers approuvés par le collège et le conseil communal)
- 34 avis sur les dossiers d'urbanisme
- 336 enfants qui ont participé au brevet du cycliste
- 3,5 jours de visites et formations
- 5 dossiers administratifs
- 316 décisions collège
- 1.336 arrêtés de police délivrés
- 845 états des lieux vérifiés.

PROJET 1

Tournai, commune pilote Wallonie cyclable – plan d'investissement. Projet en cours de réalisation

Dans le cadre du plan d'investissement Wallonie Cyclable 2020-2021, quatre projets ont fait l'objet d'une procédure d'attribution :

- Poursuite de l'aménagement de l'ancienne ligne

de chemin de fer 88a en pré RAVeL entre la rue Général Piron/rue des Collets Rouges à Tournai et la rue des Coquelicots à Saint-Maur

- Aménagement d'une jonction entre l'avenue Hélène Dutrieux et le préRAVeL 88a
- Aménagement d'une jonction entre la rue du 24 Août et le stade Luc Varenne
- Mise en place de stationnement vélo dans le Centre-Ville, les faubourgs et les lieux de centralité en complément des installations existantes : un box vélo 10 places à l'Hôtel de Ville et un autre box vélo 10 place au niveau des bâtiments communaux de Pont de Maire.

PROJET 2

Plan d'investissement communal 2019-2021
Chantier terminé

Travaux de réfection de la voirie et de la piste cyclable à la rue Croix de Pierre à Froidmont

La rue Croix de Pierre est une voirie principale de liaison entre Tournai et le village de Froidmont. Celle-ci est particulièrement fréquentée par les utilisateurs qui cherchent à rejoindre ou à quitter la chaussée de Douai. La voirie de six mètres de large est bordée d'une piste cyclable la séparant de fossés. Elle comporte peu d'habitations riveraines et pas de réseau d'égouttage. Les travaux comprenait la démolition complète du revêtement de la piste cyclable et la création d'une nouvelle en béton coloré. Le revêtement en béton de la voirie a été morcelé, un treillis a été posé ainsi qu'un hydrocarboné.

BÂTIMENTS ET ÉNERGIE

Rue de la Borgnette 15, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 410

✉ etudes.batiments@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 13

MISSIONS PERMANENTES

Le service bâtiments et énergie assure le respect et le maintien des normes de l'ensemble des bâtiments dépendant de l'administration ainsi que des infrastructures sportives, des écoles communales, des musées, des crèches, etc. Cela concerne :

- normes incendie
- normes électriques
- normes énergétiques
- normes techniques
- accessibilité des personnes à mobilité réduite

CONSEILLER EN ÉNERGIE

Le conseiller en énergie assure le contrôle et l'analyse de la performance énergétique des bâtiments communaux et de leurs installations. Il propose et développe la stratégie d'amélioration de la gestion des ressources énergétiques et toutes les mesures visant la diminution des consommations d'énergie.

Il sensibilise les citoyens à l'utilisation rationnelle de l'énergie et assure une permanence d'information générale portant notamment sur les conseils en matière de (sur rendez-vous) :

- primes Région Wallonne
- déclarations PEB
- économies d'énergie
- conseils chauffage et isolation
- analyse facture énergétique
- informations sur les énergies renouvelables

CONSEILLER POLITIQUE LOCALE ÉNERGIE CLIMAT (POLLEC)

Le coordinateur POLLEC accompagne la commune dans l'élaboration, la mise en oeuvre, le suivi et le pilotage du PAEDC (Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat). La Ville de Tournai s'est engagée à travers son adhésion en 2020 à l'initiative européenne, la Convention des Maires, à réduire ses émissions de CO2 de 40% d'ici 2030. Le PAEDC permet de définir une vision du territoire à long terme afin d'atteindre les objectifs environnementaux :

- la réduction des émissions de CO2
- le développement des énergies renouvelables
- évaluer la vulnérabilité du territoire communal aux changements climatiques
- proposer des mesures d'adaptation à ces changements climatiques (résilience)

DÉPARTEMENT ARCHITECTURE

Le département architecture gère la gestion technico-administrative des projets à la fois de restauration, de transformation et/ou de rénovation (énergétiques, sécuritaires, etc.) des bâtiments communaux, mais également de nouvelles constructions. Il peut agir comme bureau d'architecture (esquisses, métrés, cahiers des charges, etc.), comme surveillant de travaux et/ou encore comme conseiller.

DÉPARTEMENT TECHNIQUES SPÉCIALES

Le rôle du département est d'améliorer les bâtiments dans le domaine de l'HVAC (Heating, Ventilation and Air Conditioning), de l'électricité et du développement durable. La mise en conformité, l'amélioration de la sécurité et l'accessibilité font partie intégrante des projets du département, allant de la rénovation à la construction de nouveaux bâtiments.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

MARCHÉS PUBLICS

DOSSIERS TRAVAUX ET TECHNIQUES SPÉCIALES

- Hôtel de Ville. Détection intrusion, sécurisation des vitrines de la crypte (porcelaines)
- Crèche Les Chatons, bâtiments modulaires, location d'un module supplémentaire
- Crèche communale «Le Clos des Poussins» Maintenance 2022. Fourniture et pose d'aérateurs pour les châssis en bois existant (Partie 2)
- Musée du Folklore et des Imaginaires. Travaux de traitement contre l'humidité
- FC Barry. Rénovation des façades de la buvette et des vestiaires
- Eglise de Quartes. Etude complète de stabilité et de prospection des réseaux d'égouttage
- Ecole de la Justice. Mise en conformité basse tension
- Maison romane. Mise en conformité de la chaufferie
- Site De Bongnies. Travaux de réfection de toiture du déambulatoire
- Etude complète de stabilité (sols, charpentes,) et de prospection des réseaux d'égouttage concernant l'ensemble des bâtiments de l'école Arthur Haulot et de la Crèche Les Chatons
- Bâtiment des espaces verts. Raccordement d'un compteur d'eau.
- École communale Pré Vert. Maintenance 2022
- Bâtiments communaux. Maintenance .Salle Picardie. Réfection de la toiture et des chéneaux
- Rénovation du collecteur de l'école Jean Noté
- Restauration des châssis «type» de l'Hôtel de Ville
- Le Beffroi. Travaux prioritaires d'étanchéité sur terrasse
- Salle socioculturelle d'Ere. Renouvellement partiel (toitures plates) de la couverture et isolation du plancher des combles
- Ecoles communales. Maintenance 2022. Réfection des sanitaires du côté primaire de l'école Crayons de soleil
- Crèche communale « Le Clos des Poussins ». Réfection des façades des espaces sanitaires du personnel
- Fourniture et pose d'un échafaudage rue de l'Hôpital Notre-Dame, 13 à Tournai
- Fourniture et pose d'une cabine d'émaillage à l'école des Arts (cours du soir)
- Maison de la Laïcité. Travaux de maintenance
- Site des espaces verts. Désignation d'un ingénieur en techniques spéciales.
- Ecole communale Paris. Remplacement des anciennes verrières du préau.
- Démolition d'un édifice existant. Construction d'un édifice de deux classes pour l'école communale les Apicoliers 1
- Fourniture et installation d'un compteur gaz à l'école communale de Blandain
- Installation d'une détection intrusion dans le district/bibliothèque de Froidmont
- Construction sur mesure et pose de bacs de décantation à l'école des Arts (cours du soir)
- Travaux de sécurisation de bâtiments communaux suite à la tempête du 18 février 2022
- Travaux d'urgence sur le porche de l'Hôtel de ville
- Déplacement de la cuisine du self vers le Vint d'Bise et mise en conformité de ce bâtiment.
- Sécurisation de l'école Paris

- Travaux de remise en conformité globale de la salle culturelle de Maulde

RÉGIE FONCIÈRE

- Travaux de remplacement de menuiseries extérieures et intérieures à l'Ilot des 7 Fontaines
- Travaux de remplacement de revêtement de sol et de rénovations diverses de logements situés à Ramegnies-Chin
- Travaux de remplacement de deux chaudières et douches, et divers travaux de rafraîchissement et de remplacement de consommables dans plusieurs appartements de la rue de l'Athénée 7 à Tournai
- Certification PEB des appartements de la régie foncière
- Travaux de création de boîtes aux lettres à la rue de l'Athénée

ENERGIE

- Audit énergétique du Musée de la Marionnette et de la salle socioculturelle de Mourcourt
- Crèche « Clos des Poussins ». Installation d'une régulation climatique à distance des chaufferies
- Ecole communale de Barry. Isolation du plancher des combles
- Mission complète d'auteur de projet concernant les travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments de Béclers des Champs
- Mission complète d'auteur de projet concernant des travaux d'amélioration de la performance énergétique de l'école Jean Noté
- Templeuve. École communale Camille Depinoy. Remplacement des châssis
- Ecole de Gaurain-Ramecroix. Travaux de remplacement de chaufferie
- Installation d'une pompe à chaleur et

démontage de l'installation gaz de la salle de gymnastique de l'école communale Pré Vert

- Gestion à distance de la régulation de chauffage du conservatoire de musique
- Audits énergétiques sur les bâtiments administratifs communaux
- Mission complète d'auteur de projet concernant des travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments de l'école Crayons de Soleil à Vezon
- École communale les Apicoliers 2. Lot 1 : Isolation du plancher des combles (y compris éclairage LED). Lot 2 : remplacement des châssis
- Mission complète d'auteur de projet Réfection toiture classée ancienne chapelle des Sœurs noires Réfection toiture attenante de l'aile centrale de l'école des arts. Réfection des façades classées et de leurs menuiseries Compartimentage cage d'escalier pour mise en conformité incendie
- Ecole communale Paris Remplacement des menuiseries extérieures
- École communale les Apicoliers 1. Travaux d'amélioration énergétique. Lot 1 : renouvellement des faux-plafonds et isolation du plénum. Lot 2 : remplacement des châssis.
- École communale de Barry Remplacement des menuiseries extérieures
- Pas du Roc Remplacement des menuiseries extérieures
- Rénovation des chaufferies des écoles communales. Lot 1 école les Apicoliers1. Lot 2 école de Vaulx. Lot 3 école de Blandain.
- District de Gaurain. Remplacement de l'installation de chauffage
- Audits Ureba divers bâtiments sportifs communaux
- Chaudière biomasse de l'école de Templeuve

(Camille Depinoy). Chaudière alimentant également 5 logements de la régie foncière

SUIVI DE DOSSIERS

- Tous les marchés précédemment désignés font l'objet d'un suivi de chantier, principalement : travaux de la Halle-aux-draps, travaux des espaces verts de Rumillies, travaux de remplacement de menuiseries extérieures et intérieures à l'Ilot des 7 Fontaines, travaux de remplacement de revêtement de sol et de rénovations diverses de logements situés à Ramegnies-Chin, travaux de remplacement de deux chaudières et douches et divers travaux de rafraîchissement et de remplacement de consommables dans plusieurs appartements de la rue de l'Athénée 7 à Tournai
- Suivi du marché stock d'achat de mobilier
- Mise en place d'une procédure pour l'utilisation de caméras dans les bâtiments communaux
- Déménagement de service (étude de plans) : urbanisme, SAIS, espaces cohésion sociale
- Acquisition d'étagère pour les archives communales (étude de plans et suivi du dossier)
- Gestion des fêtes de fin d'année (marché de location des décorations des églises de village (poursuite), marché d'acquisition de matériel...)

CONSEILLERS EN ENERGIE ET POLLEC

- Mise à jour de la comptabilité et du cadastre énergétique des points de fourniture (électricité, gaz naturel et mazout de chauffage) de l'administration communale, suppression des points inutilisés, ajout et ouverture de nouveaux compteurs. Migration vers le gaz et abandon du mazout
- Réalisation et transmission des tableaux récapitulatifs de consommation d'électricité et de gaz naturel en vue de l'exonération

de la redevance de voirie pour les points de fournitures de l'administration communale

- Suivi du fonctionnement des 18 centrales solaires photovoltaïques (puissance totale de 223.35 kWc), encodage des index de production sur l'extranet de la CWaPE et négociation des certificats verts octroyés.
- Collaboration avec le service maintenance dans les conseils en matière d'économie d'énergie
- Collaboration avec le service Bureau d'études bâtiments dans le choix des rénovations énergétiques dans les bâtiments communaux
- Programmation des installations de chauffage dans les divers bâtiments communaux
- Rapport d'évolution des consommations d'énergie des bâtiments communaux
- Réalisation de 18 dossiers de demande de subventions UREBA pour investissements économiseurs d'énergie (remplacements de menuiseries extérieures, remplacement de chaudière, remplacement de régulation climatique, isolation de toiture...)
- Liquidation de 2 dossiers de subventions UREBA exceptionnel pour investissements économiseurs d'énergie (remplacements menuiseries extérieures)
- Elaboration des dossiers d'investissement POLLEC 2020 et POLLEC 2021
- Elaboration des plans de relance culture : 5 dossiers
- Elaboration des plans de relance scolaire : 12 dossiers
- Elaboration des plans de relance sportif : 6 dossiers
- Elaboration des plans de relance administratif : 6 dossiers
- Suivi de marchés de remplacement des menuiseries extérieures dans divers bâtiments communaux

- Suivi de marchés des dossiers UREBA exceptionnel 2019 et montage dossiers UREBA exceptionnels 2022 (14 dossiers de demande)
- Suivi de marchés de remplacement des chaudières mazout et gaz dans divers bâtiments communaux
- Plan d'investissement des travaux économiseurs d'énergie sur plusieurs années
- Suivi de suppression de points de fourniture d'énergie dans les bâtiments communaux
- Neovia : préparation des dossiers NEOVIA par la réalisation d'étude pour 6 bâtiments pour du photovoltaïque et de chaufferie biomasse
- Bornes de recharge électrique : suivi d'adhésion au programme de déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques avec IDETA
- Performance Énergétique des Bâtiments (PEB) : réalisation de marchés de certification PEB dans le cadre de la vente ou mise en location de bâtiments ; réalisation des certificats PEB pour les bâtiments publics de l'administration communale ainsi que leur actualisation
- Convention des Maires : participation au groupe de travail «Wallonie Picarde Énergie Positive» relatif à la rédaction et au suivi du Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable (PAED) ; formation à l'utilisation des outils de suivi mis à disposition par la Région wallonne pour l'évaluation des PAED
- Conférences énergie : mise en place du planning annuel et présentation des conférences énergie à destination des citoyens avec la collaboration du Guichet de l'Énergie en présentiel et en visioconférence

CHIFFRES CLÉS

- 62 dossiers de marché publics instruit pour un montant d'attribution de 6.819.005,31 EUR.
- Economie d'énergie (comparaison 20062021)
- Chauffage : (gaz et mazout) : 5.003.728 Kw/h économisés
- Electricité : 963.655 Kw/h économisés

PROJET 1

Travaux de démolition de deux classes insalubres à l'école Apicoliers 1 de Kain et la reconstruction de deux classes en bois terre-paille.

PROJET 2

L'ensemble des travaux liés à la réduction des coûts énergétiques et à la réduction des gaz à effet de serre.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Rue Royale 47, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 338

✉ atelierdeprojets@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

MISSIONS PERMANENTES

L'Atelier de projets est un service communal en charge de projets structurants pour la Ville de Tournai.

A travers le concept des Smart Cities, la Ville de Tournai s'inscrit dans une dynamique à haute valeur ajoutée en améliorant son espace public et en créant de nouveaux lieux d'expression et de rencontres. Les différents projets sont soutenus dans le cadre du Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Ces projets sont les suivants :

- L'aménagement de la rue Royale et du quartier de la gare (FEDER)
- La rénovation de Tournai xpo (FEDER)
- Le réinvestissement du site des Anciens Prêtres en Carré Janson (FEDER)
- La revitalisation de la partie sommitale de Mont-Saint-Aubert (FEADER)

D'autres projets sont également coordonnés par l'Atelier de projets comme le dossier de la nouvelle Passerelle de l'Arche.

L'Atelier de projets est un lieu d'information visant à mieux appréhender les objectifs de ces projets d'envergure, pour la majorité donc, subsidiés par l'Europe (pour près de 41 millions).

Au-delà de la coordination des partenaires et acteurs de ces projets pour une bonne exécution des travaux, la communication est une mission primordiale allouée à l'Atelier de projets. Avec des newsletters, une page Facebook, un site internet, des courriers, des communiqués de presses et d'autres actions de communication (vidéos, timelapses, habillage de chantier, etc.), c'est toute une large palette d'actions qui est mise en œuvre à destination des citoyens tournaisiens. L'espace de travail se situe d'ailleurs au cœur d'un chantier important, celui de la rue Royale !

RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'Atelier de projets a vu l'arrivée d'une employée administrative en avril 2022 qui s'occupe principalement des permanences, de l'accueil citoyen et de toutes les tâches administratives, d'organisation et de logistique diverses. La personne en charge du service est quant à elle à la manœuvre pour toutes les réunions de chantier utiles, reste le contact avec les partenaires extérieurs à l'administration, coordonne les tâches transversales et stratégiques liées aux projets.

De manière générale, en termes de communication, cela a permis :

- le lancement du nouveau design du site web de l'Atelier de projets (et son actualisation) ;
- l'organisation de deux permanences publiques par semaine ;
- les permanences téléphoniques ;
- l'organisation d'événements (ateliers participatifs, événement « chantier ouvert », tenue des comités d'accompagnement citoyens, points presse, séances d'informations tout public ou commerçants, accueil nouveaux habitants...) ;
- la réalisation d'outils de communication pour les différents projets : flyers travaux, habillage chantier Carré Janson, réalisation de timelapses (vidéos en accéléré des travaux), publications sur Facebook, convention avec Imagix pour la mise à disposition de places de parking...

De manière plus structurelle, l'Atelier de projets gère la liaison avec l'intercommunale IDETA (et le pouvoir subsidiant) pour la tenue des comités d'accompagnements obligatoires (COMAC), les demandes de renforcement budgétaire, la présence aux réunions de chantier le nécessitant...

RUE ROYALE

L'objet de ce projet est le réaménagement du quartier de la gare et de la rue Royale par quatre partenaires que sont : la SNCB, les TEC, le SPW et la Ville de Tournai. Les travaux consistent en la remise à neuf du réseau d'égouttage et le réaménagement de la rue Royale, la rue des Jardins, une section de la rue du Becquerelle, de la place et du parc Crombez ainsi que le parvis de la gare.

En septembre 2021, les travaux ont débuté. En 2022, l'organisation des travaux a été un peu chamboulée avec la pollution découverte à la rue des Jardins. L'ensemble de la rue Royale a été en travaux (et le système des travaux, tronçon par tronçon, abandonné).

Travaux réalisés en 2022 : terrassement, pose de l'égouttage, raccordements particuliers, pose des gaines pour l'équipement smart, sous-fondation, fondation, pose du béton, pavage et temps de séchage, chemisage place Crombez. Réouverture aux usagers de la route de l'axe boulevard des Déportés à l'Escaut début janvier 2023.

Des actions de communication ont été menées à destination du public tournaisien :

- actualisation de l'affichage du panneau d'information physique expliquant l'avancement des travaux (place Crombez)
- publication régulière de flyers travaux permettant d'informer riverains, commerçants et usagers du calendrier prévisionnel des travaux (à chaque fois remis à jour) et distribué en toutes-boîtes
- mise en place de décoration de Noël en façade dans toute la rue Royale (fin novembre 2022 à mi-janvier 2023)
- tenue de 8 comités d'accompagnement citoyens composés, en 2020 et sur base de candidatures, de riverains et commerçants du quartier qui sont régulièrement informés du déroulé des travaux et de la mise à jour du flyer travaux

- envoi de 8 newsletters sur toute l'année
- parution de nombreux articles de presse
- mise en place de cubes de communication dans la rue avec le message « Vos commerces sont accessibles pendant les travaux » et déplacement de ceux-ci en fonction de l'avancement des travaux
- déplacement des bâches au message « Vos commerces restent ouverts et accessibles durant les travaux » et disposés de part et d'autre du chantier
- tenue de 2 séances d'informations à destination des riverains et commerçants organisés avec l'entrepreneur général et IPALLE (partie égouttage) les 21 mars 2022 et 22 juin 2022
- tenue d'une séance d'information à destination des commerçants le 3 octobre 2022
- nombreuses discussions sur le déplacement de la gare des bus (TEC) au boulevard Eisenhower et séance d'information publique le 12 décembre 2022
- réalisation d'un reportage photo des aménagements réalisés à la rue Royale et publication sur les réseaux sociaux
- réalisation de deux timelapses (vidéos en accéléré) présentant les travaux de la rue Royale diffusés en mars 2022 et décembre 2022 diffusés sur You Tube
- nombreux posts Facebook et actualités sur le site web.

Une convention a été conclue entre la Ville et IMAGIX afin d'offrir la possibilité aux riverains et entreprises de bénéficier d'emplacements de stationnement à tarif préférentiel au parking d'Imagix durant la durée des travaux. Cette possibilité a été largement diffusée par de multiples canaux de communication (papier, web).

Tenue de réunions avec les partenaires impliqués dans le projet global d'aménagement du plateau/quartier de la gare, à savoir la SNCB, le TEC et le

SPW (20 avril 2022 et 5 octobre 2022).

La seconde phase de participation citoyenne a également remobilisé les riverains du quartier de la gare par la tenue du deuxième atelier participatif à l'Athénée Jules Bara le 16 mars 2022 rassemblant 10 participants aux profils différents, dont l'objectif de travailler sur l'exploitation des nouvelles infrastructures proposées dans la rue (notamment l'utilisation des totems intelligents). Le forum de restitution, tenu à l'Athénée Jules Bara, a eu lieu le 4 mai 2022 afin de présenter les résultats de cette seconde phase de participation citoyenne et d'en faire la synthèse.

Le projet d'œuvre d'art (financé par la Ville de Tournai) a été présenté à la Commission Art Public le 22 février 2022. Le conseil communal du 27 juin 2022 a approuvé les conditions, le montant estimé et la procédure de passation (procédure négociée sans publication préalable) de ce marché qui a été attribué en décembre 2022.

TOURNAI XPO

L'objet de ce projet est la restructuration de l'infrastructure du hall des expositions en Tournai xpo.

Un marché pour la mission de maîtrise d'ouvrage déléguée en phase d'exécution pour le chantier de Tournai xpo a été attribué à IPALLE.

Date de début des travaux : 6 décembre 2021.

Nature des travaux

- Une nouvelle accessibilité pour limiter les nuisances aux riverains
- Une réorganisation de l'entrée principale de Tournai xpo côté parking
- Une division en trois halls distincts et modulables de la superficie d'exposition
- La création d'un couloir de desserte à l'arrière du

site (le long de la société Bridou)

- La modification de la partie administrative du hall
- La modification de l'enveloppe du site (bardages et toitures)
- La modernisation des installations de chauffage et de ventilation
- La mise en conformité incendie de l'ensemble des halls
- La rationalisation des consommations eau, gaz et électricité.

Travaux réalisés en 2022 : démolitions, assainissement de la citerne à mazout, installation d'une grue, montage du monolithe, égouttage et bétonnage de la dalle cafétéria, travaux de raccordement, pose de la charpente acier à l'endroit de la future entrée du site et de la nef centrale, travaux d'étanchéité et d'isolation de la toiture, début de la pose du bardage extérieur...

Des actions de communication ont été menées à destination du public tournaisien :

- diffusion d'une newsletter
- publication de posts Facebook
- validation de l'univers graphique de Tournai xpo créé par Atelier Télescopique définissant le nom du site : Tournai xpo en deux mots et en minuscules, les couleurs phares et l'univers graphique,
- images timelapse (appareil photo qui prend des photos de manière régulière)

Le collège communal a décidé de lancer la procédure pour attribuer un « Contrat de concession de services relatif à la gestion du hall d'exposition "Tournai Xpo" à Tournai » en mai 2022 (qui aboutira en avril 2023).

Une commission communale avec les conseillers communaux relative à l'évolution du projet s'est tenue le 21 avril 2022.

CARRÉ JANSON

Ce projet vise le réinvestissement du site des Anciens Prêtres en Carré Janson.

Ces travaux comprennent un curage, un désamiantage, le gros œuvre, les parachèvements, l'électricité, les techniques spéciales, les ascenseurs, l'aménagement scénographique et une liaison avec la Cathédrale.

Date de début (gros œuvre et parachèvement, électricité, techniques spéciales) : 8 décembre 2021.

Mission de suivi des travaux du Carré Janson confiés à l'intercommunale IDETA.

Travaux 2022 : montage de la grue, démolition et gros œuvre, démontage des charpentes et couvertures, installation des échafaudages, make-up béton coulés en place, terrassement de la cour intérieure (et pose des micropieux), démarrage des techniques spéciales, nettoyage des façades et traitement des pierres...

Une commission communale avec les conseillers communaux relative à l'évolution du projet s'est tenue le 19 mai 2022.

Des actions de communication ont été menées à destination du public tournaisien :

- exposition de la maquette des aménagements à réaliser dans le hall de l'intercommunale IDETA
- identité graphique travaillée par Atelier Télescopique (logo et charte graphique)
- réalisation et création d'un habillage de la zone chantier place Paul-Emile Janson et celle de la place de l'Evêché retraçant l'histoire du site, les aménagements prévus ainsi que des images de l'intérieur du site (inédites)
- réalisation d'une capsule vidéo par l'équipe du pouvoir subsidiant
- réalisation de deux capsules vidéos présentant le futur site Carré Janson au moyen d'images

réelles/virtuelles trilingues FR-NL-ENG (vidéo courte de 30 sec) ainsi qu'une vidéo longue en FR de 1m45. Diffusion sur la page You Tube.

- publication de 2 newsletters
- images timelapse
- posts Facebook et actualités sur le site web.

La partie scénographique du parcours sensoriel et immersif (PSI, expérience touristique) a évolué en 2022 : tenue d'un comité scientifique (22 novembre 2022). Dépôt d'un dossier pour l'appel à projets « valorisation des biens à haute valeur patrimoniale » incluant un financement d'une partie de la scénographie.

Le projet d'œuvre d'art (financé par la Ville de Tournai) pour le Carré Janson se matérialise par la réalisation de rideaux acoustiques design pour la partie auditorium du site. Le conseil communal du 28 mars 2022 a approuvé les conditions, le montant estimé et la procédure de passation de ce marché qui a été attribué en juin 2022.

Démarrage des travaux de création à l'été 2022.

MONT-SAINT-AUBERT

L'objet de ce projet est la requalification et la revitalisation de la partie haute de Mont-Saint-Aubert.

Ces travaux visent le parking en périphérie de l'église et l'aménagement de petits équipements touristiques. Ils sont financés par le FEADER.

Démarrage effectif des travaux en janvier 2023.

Travaux 2022 :

- marché pour l'étude de qualité des terres par sondages et analyse attribué en février 2022
- attribution du marché « Mission complète de coordination sécurité-santé » en mai 2022
- attribution du marché « Mission de mobilisation de moyen et d'assistance à maîtrise d'ouvrage

- requalification et revitalisation touristique du Mont-Saint-Aubert» à l'agence intercommunale IDETA en juillet 2022

- attribution du marché relatif aux travaux d'aménagements et d'équipements touristiques de la partie sommitale du Mont-Saint-Aubert en octobre 2022

Une commission communale avec les conseillers communaux relative à l'évolution du projet s'est tenue le 24 avril 2022.

Des actions de communication ont été menées à destination du public tournaisien :

- tenue d'une séance d'information le mercredi 7 décembre 2022 à la salle paroissiale du Mont-Saint-Aubert afin de présenter l'entreprise générale de travaux, le planning prévisionnel et les modalités du chantier à venir

PASSERELLE DE L'ARCHE

L'objet de ce projet est de créer une liaison cyclo-piétonne entre le quartier Saint-Jean et le quartier Saint Piat.

Le SPW finance les travaux (estimé à 3.146.000€) et la Ville de Tournai finance les études et les honoraires de l'auteur de projet.

Réalisations 2022 :

- marché « Désignation d'un géomètre en vue de la production d'un relevé complet d'un périmètre restreint de la Ville de Tournai autour de l'Escaut et de la passerelle de l'Arche » en mars 2022
- marché relatif à la réalisation et la fourniture d'une maquette d'un périmètre restreint de la Ville de Tournai autour de l'Escaut et de la passerelle de l'Arche (relancé 3x car pas d'offres)

CHIFFRES CLÉS

- tenue de huit comités d'accompagnement citoyens en 2022 dans le cadre du chantier de la rue Royale/quartier de la gare (+ 2 réunions publiques d'information pour suivre l'évolution des travaux)
- réalisation de deux vidéos en accéléré des travaux de la rue Royale et timelapses diffusés sur la page YouTube de la Ville de Tournai relatifs aux travaux d'égouttage et d'aménagements de la rue Royale

Statistiques de l'Atelier de projets (avril 2022 – avril 2023, durée 1 an) :

- 44 visites durant les permanences
- 90 visites hors permanences
- 412 appels téléphoniques
- 541 mails traités
- 125 personnes présentes lors de l'événement « chantier ouvert » au Carré Janson le 3/04/2022, événement réalisé dans le cadre du lancement des travaux de gros œuvre.

Près de 4,6 millions € supplémentaires obtenus en mars 2022 dans le cadre d'un deuxième renforcement budgétaire obtenu par la Ville de Tournai après de l'Union Européenne, ce qui porte à environ 41 millions € le montant total des investissements de l'Europe à Tournai (dans le cadre du portefeuille de projets FEDER Smartournai).

PROJET 1

Évènement « chantier ouvert » au Carré Janson le 30/04/2022

Le samedi 30 avril 2022, les riverains et habitants du coin, les journalistes, les représentants politiques locaux, régionaux et européens ainsi que tout partenaire du projet (évêché, monde académique,

entreprises, ...) ont pu découvrir les réalités des travaux du Carré Janson. De nombreuses visites guidées ont été organisées au cœur du site. L'occasion, par le biais de guides-experts, de découvrir les méandres d'un chantier d'une ampleur inédite au Centre-Ville de Tournai. La présence remarquée du Ministre-Président de la Région wallonne ainsi que la Ministre du Patrimoine et du Tourisme de la Région wallonne ont souligné l'importance des travaux subsidiés en grande partie par la Région ainsi que par l'Union Européenne. Près de 17 millions € de subsides ont été obtenus par la Ville auprès du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et de la Région wallonne. Près de 125 personnes étaient présentes à l'événement.

PROJET 2

Réalisation d'un habillage de toute la zone chantier du Carré Janson à la place Paul-Emile Janson et place de l'Évêché

L'habillage du chantier vise à illustrer les travaux d'aménagements réalisés sur le site. Il est composé de textes (rappelant l'histoire du site, les objectifs et ambitions du projet en cours) et d'images (photographies professionnelles, images virtuelles, aériennes, historiques). Le public cible est le grand public (population tournaisienne, riverains, citoyens, commerçants...), mais aussi les touristes. Les textes et légendes sont trilingues (FR, NL, ENG).



**DIVISION
MAINTENANCE (CDMA)**

SERVICE MAINTENANCE

Rue de la Borgnette 15, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 323

✉ travaux@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 445

MISSIONS PERMANENTES

BÂTIMENTS

- Entretien, suivi et réparation de tous types dans les bâtiments communaux
- Travaux de rénovation, de chauffage, de sanitaire, de maçonnerie
- Mise en route chaque matin des différents services
- Planification générale des travaux, distributions des bons de travaux
- Organisation et mise en œuvre des travaux demandés à la régie
- Planification des chantiers avec les différents corps de métiers

VOIRIE ET ATELIERS COMMUNAUX (DISTRICTS TECHNIQUES)

- Petite maintenance des voiries communales
- Travaux de terrassement sur les voiries et terrains communaux
- Garantir la sécurité du domaine public
- Transport et charroi lourd
- Travaux d'égouttage, de curage de fossés
- Signalisation et marquages routiers

ESPACES VERTS ET CIMETIÈRES

- Entretien des espaces verts de l'entité, fauchage des bords de routes, taille, élagage, plantations, tontes et décorations de Noël
- Entretien et gestion des cimetières (y compris les inhumations)
- Gestion différenciée et zérophyto

TECHNICIEN(NE)S DE SURFACE

- Entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, soit une surface de ± 100.000 m²
- Nettoyage quotidien des sols, cuisines, sanitaires
- Nettoyage et rangement du mobilier, vidange et tri des déchets
- Grands nettoyages annuels comprenant les armoires, les plafonds, les vitres...
- Accueil et surveillance des enfants dans les écoles
- Préparation des repas, vaisselles et lessives
- Collaboration avec le protocole

PROPRETÉ PUBLIQUE

- Nettoyage des voiries communales avec des hydrocureuses (avaloirs) et des balayeuses
- Planification des tournées de collecte des immondices, PMC et papier cartons avec IPALLE
- Circuit des hommes verts (cantonniers)
- Ramassage des dépôts clandestins
- Nettoyage des tags (Ipalle)
- Expulsions
- Campagne de propreté et de nettoyage

CHARROI COMMUNAL ET GARAGE

- Entretien et réparation du charroi communal (camion, engins, camionnettes, voitures, tracteurs) 240 véhicules
- Contrôle technique des véhicules
- Remplacement de pneus, crevaison, montage des pneus hiver
- Carrosserie, débosselage et remise en peinture
- Bons de commande pour la réparation des

- véhicules
- Revente des véhicules déclassés
- Gestion des cartes carburant

RAPPORT D'ACTIVITÉS

BÂTIMENTS

Organisation du service et nombres d'agents :
L'Ingénieur en techniques spéciales s'occupe de tous les marchés de maintenance confiés à des entreprises extérieures spécialisées (alarmes, ascenseurs, chauffage, cabines électriques, ...)

Deux contremaîtres, un agent technique et un brigadier, environ 65 ouvriers.

Les services du bâtiment sont les suivants : menuisiers, électriciens, plombiers, serruriers, soudeurs, chauffagistes, peintres, couturiers, couvreurs.

Sont annexés les services festivités, transports bus, magasins et stocks.

Marchés de maintenance confiés à des entreprises extérieures spécialisées (alarmes, ascenseurs, chauffage, cabines électriques, ...)

VOIRIE ET ATELIERS COMMUNAUX (DISTRICTS TECHNIQUES) :

Organisation du service et nombres d'agents :
Un contremaître, 3 brigadiers et 2 responsables d'équipe communaux répartis de la manière suivante :

- Atelier communal de Tournai (Voirie signalisation et garde) : 23 ouvriers
- Atelier communal de Tournai (Maçonnerie et pavage, y compris Tremplin 2000) : 15 ouvriers

- Atelier communal de Kain : 7 ouvriers
- Atelier communal de Gaurain : 6 ouvriers
- Atelier communal de Froidmont – Templeuve : 8 ouvriers
- Gestion et coordination des interventions par le personnel technique ouvrier dans l'ensemble de l'entité
- Gestion des gardes techniques
- Gestion des gardes hivernales
- Réception des demandes et conseils aux citoyens
- Gestion administrative des travaux (rapports, bons de commandes,...)
- Fonctionnaire dirigeant pour certains marchés
- Avis techniques lors d'expertises (dossiers assurances, litiges, dégradations de bien et domaine publics,...)
- Relais avec les commissions de Wateringue et les différents concessionnaires de voiries, les impétrants,...)
- Planification des interventions
- Utilisation et encodage dans le logiciel ATAL.
- Petits travaux de pavage et carrelage
- Réparations et petits travaux de revêtement de voirie (hydrocarboné à froid et à chaud / béton / pavés,...)
- Réparation et remplacement d'avaloirs, de regards d'égouttage, de filets d'eaux et de caniveaux
- Réparation et remplacement de bordures et d'éléments linéaires de la voirie
- Maintenance et rechargement en gravier des allées parcs, trottoirs et abords de bâtiments communaux
- Maintenance et remplacement de mobilier urbain existant
- Curage des fossés communaux et évacuation des produits de curage

- Nettoyage et maintenance de quelques ouvrages sur des rieux communaux et provinciaux
- Travaux de raccordement d'égouttage de bâtiments communaux
- Transports pour divers services communaux (marchandises, déchets,...)
- Sécurisation pour le compte de tiers ou dans l'attente d'intervention dans le cadre de matchés planifiés par le bureau d'études
- Intervention de nettoyage et logistique lors d'orages et d'inondations (PCUI)
- Épandage du sel et déneigement de la voirie et des trottoirs en périodes hivernale
- Logistique lors de manifestations et festivités (courses cyclistes, Tournai les bains, pétanques et jeux de boules,...)
- Mise en œuvre de sécurisation en blocs de béton à la demande des services de police.

ESPACES VERTS ET CIMETIÈRES

Organisation du service et nombres d'agents :

Un agent technique en chef responsable du service.

Un brigadier-chef, un brigadier et un responsable (service inhumation)

Un bachelier spécifique pour la gestion des cimetières.

Répartis comme suit :

Espaces verts et entretien des cimetières : 46 agents complétés par des articles 60.

Inhumation : 17 agents.

TECHNICIEN(NE)S DE SURFACE

Organisation du service

Un contremaître, 4 coordinatrices et 185 agents technicien(ne)s de surface

Matériel

Matériel de nettoyage (seaux, brosses, raclettes)

Produits d'entretiens

Machines auto laveuses

cireuses

Véhicules à disposition.

PROPRETÉ PUBLIQUE

Un brigadier avec 2 responsables d'équipe, 51 agents complétés par des articles 60.

Planification des tournées immondices :

Immondices : 4 camions/jour

Lundi extra-muros : ± 35 tonnes

Mardi 3 camions intra-muros : ± 33 tonnes

Mercredi extra-muros : ± 51 tonnes

Jeudi extra-muros : ± 32 tonnes

Vendredi 3 camions intra-muros : ± 32 tonnes

Vendredi 1 camion extra-muros : ± 10,5 tonnes

Samedi et dimanche 1 camion : ± 1 tonne

CHARROI COMMUNAL ET GARAGE

- Organisation du service + nombre d'agents :
 - Un agent technique gestionnaire du charroi.
 - Un chef d'équipe et 6 ouvriers mécaniciens.
- Matériel

- Le garage est équipé de deux fosses de travail, de l'outillage et du matériel de mécanique.
- Site
 - Ateliers des Mouettes, rue d'Amiens.

CHIFFRES CLÉS

2.434 bons de travaux ont été pris en charge (ordres de mission confiés aux équipes techniques afin d'effectuer un travail particulier dans un lieu déterminé de l'entité).

PROJET 1

Poursuite progressive de la conversion du parc de véhicules communaux (CNG, électricité...) et promotion des véhicules partagés

PROJET 2

Poursuite de l'amélioration de la propreté publique en ville

A blurred office scene featuring a laptop, a hand holding a pen, and other people's hands in the foreground. The background is out of focus, showing a desk with a small plant and a yellow mug.

DIRECTION GÉNÉRALE (DGE)

MISSIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chaque commune dispose d'un Directeur général, anciennement Secrétaire communal. Le Directeur général dirige et coordonne les services communaux, gère le personnel communal, prépare les séances du collège communal et du conseil communal, rédige les procès-verbaux de ces assemblées et veille à leur bonne exécution.

Dans les communes de plus de 10.000 habitants, le conseil communal peut désigner un Directeur général adjoint, ce qui est le cas à Tournai.

A côté des missions «classiques» précitées qui ont été réaffirmées dans le cadre de la réforme des grades légaux, les Directeurs généraux ont vu leurs missions et compétences renforcées.

Les missions du Directeur général sont donc de :

- Diriger et coordonner les services ;
- Participer activement au recrutement du personnel ;
- Arrêter le projet d'évaluation du personnel ;
- Infliger certaines sanctions disciplinaires si besoin ;
- Mettre en œuvre le programme stratégique transversal ;
- Donner des conseils juridiques et administratifs ;
- Mettre en œuvre le système de contrôle interne du fonctionnement des services communaux.

Le Directeur général dispose de différents outils de gestion dont :

- L'organigramme des services communaux : il représente la structure d'organisation des services communaux, indique les rapports hiérarchiques et identifie les fonctions qui impliquent l'appartenance du comité de direction ;
- Le comité de direction, lequel connaît :

De toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services ;

Des attributions confiées par décision du collège communal

Des avant-projets du budget, modifications budgétaires et notes explicatives y relatives. Ceux-ci sont concertés au sein du comité.

- Le système de contrôle interne c'est-à-dire un ensemble de mesures et de procédures conçues pour assurer une sécurité raisonnable en ce qui concerne la réalisation des objectifs ; le respect de la législation et des procédures ; la disponibilité d'informations fiables sur les finances et la gestion.

Chef du personnel de l'administration communale, le Directeur général chapeaute, avec le directeur général adjoint et la cheffe de division ff, la direction générale qui se compose des services suivants :

- Secrétariat du directeur général ;
- Service courrier ;
- Gestion des instances communales (anciennement Collège communal et Conseil communal) ;
- Reprographie administrative, accueil et logistique ;
- Communication ;
- PST (anciennement stratégie et développement) ;
- Atelier de projet ;
- Déléguée à la protection des données ;
- Planification d'urgence ;
- Service Interne de Prévention et de Protection (S.I.P.P.).

SERVICE COURRIER

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 383

✉ administration.communale@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 3

MISSIONS PERMANENTES

- Réception des courriers
- Immatriculation des courriers et des mails dans le logiciel
- Dispatching en interne des courriers entrants
- Support aux utilisateurs (recherches...).

PROJET 2

Néant

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le nouveau logiciel courrier (iAdocs) est pleinement opérationnel et a définitivement remplacé le logiciel Ecourrier.

36.008 courriers entrants (dont 11.683 emails) ont été immatriculés dans logiciel iAdocs.

La diminution de 18 % des courriers entrants par rapport à 2021 s'explique par une modification dans les catégories de courriers à immatriculer. La cellule courrier ne prend en effet plus en charge l'immatriculation des factures et des certificats médicaux, ceux-ci étant enregistrés dans d'autres outils informatiques.

CHIFFRES CLÉS

- 36.008 courriers entrants
- 11.683 mails

PROJET 1

Néant

GESTION DES INSTANCES COMMUNALES

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

+32 69 332 336

+32 69 332 227

gic.college@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 8

MISSIONS PERMANENTES

COLLÈGE COMMUNAL

Gestion complète des séances du collège communal en collaboration avec les différents services.

CONSEIL COMMUNAL

- Gestion complète des séances du conseil communal en collaboration avec les différents services ;
- Organisation des réunions de commission préparatoires aux conseils communaux ;
- Lien entre les mandataires et l'administration.

AUTRES

- Gestion des objets trouvés ;
- Traitement du courrier interne au service et des mails ;
- Tenue des registres et suivi des demandes pour les détentions d'armes et les agréments pour les armuriers ainsi que pour les demandes externes (publicité passive de l'administration communale) ;
- Gestion des logiciels IA.Délib et IA.Docs, gestion des droits et accès, paramétrage et formations du personnel ;
- Publication des actes officiels avec tenue du registre.

TUTELLE SUR LE CPAS

- Présentation au collège communal (tutelle générale d'annulation) de la liste des délibérations du conseil de l'action sociale, du bureau permanent et du comité spécial des

affaires relatives au personnel du CPAS

- Présentation au conseil communal des délibérations soumises à la tutelle spéciale d'approbation (budget, comptes, cadre du personnel, statut administratif et pécuniaire...).

RAPPORT D'ACTIVITÉS

COLLÈGE COMMUNAL

Établissement de l'ordre du jour des séances et gel des points figurant à chaque séance :48

Communication avec les services pour corrections et/ou ajustements des dossiers et de leurs annexes :NA

Vérification des différents avis :NA

Relecture et modifications, le cas échéant, des délibérations en vue des procès-verbaux définitifs : 9.467 dossiers (dont 392 rédigés par la GIC)

Gestion des procès-verbaux des séances et retranscription dans les registres :48

Tutelle CPAS après examen des différents ordres du jour, présentation au collège communal de dossiers relatifs à certaines délibérations du conseil de l'action sociale, du bureau permanent du CPAS

Présentation au conseil communal des dossiers budget, comptes et modifications budgétaires, modification des statuts du CPAS, rapport CLE.

CONSEIL COMMUNAL:

Convocations aux séances du conseil communal : 430

Nombre de séances du conseil communal : 11

Nombre de réunions de commission du conseil

communal :	13
Rédaction de la liste annuelle des ordres du jour : .. NA	
Mise en forme, vérification et relecture des dossiers :	1.309 (dont 114 rédigés par la GIC)
Communication avec les services pour corrections et/ou ajustements des dossiers et de leurs annexes :	NA
Gestion des questions orales posées en séance du conseil communal :	28
Gestion des questions écrites et autres demandes des conseillers communaux :	38
Gestion des motions introduites par les mandataires :	3

Globalement, on constate, pour l'année 2022, une augmentation du nombre de dossiers traités par la «Gestion des instances communales» tant au niveau du collège communal qu'au niveau du conseil communal.

Ces augmentations se chiffrent à 8 % pour les dossiers présentés au collège communal (8.735 dossiers en 2021), et à 13 % pour le conseil communal (1.155 en 2021).

Les interactions entre les mandataires et l'administration ont continué à augmenter en 2022 avec 100 % de questions écrites en plus. Le contrôle interne continue à se renforcer, avec les préparations des séances du collège et du conseil communal, avec plus de transversalité au sein des deux instances.

Dans le cadre de l'informatisation des services de l'administration communale, la gestion des instances communales a finalisé, en janvier 2022, la procédure relative à la dématérialisation de la publication des actes officiels.

Dossiers présentés au collège communal :	9.467
Dossiers présentés au conseil communal :	1.309
Questions orales posées par les conseillers communaux :	28
Questions écrites posées par les conseillers communaux :	38
Publication des actes administratifs :	379

PROJET 1

Mise en place d'une procédure de dématérialisation pour la publication des actes

Consciente de l'importance des publications pour donner valeur légale aux dispositions prises par la Ville, la Gestion des instances communales a décidé d'uniformiser la méthode de transmission des demandes d'affichages. La procédure dématérialisée a été présentée au Comité de Direction du 17 janvier 2022 et lancée sur l'Intranet le 7 février 2022. Ce nouveau cadre permet d'assurer une meilleure traçabilité et un suivi optimal des demandes.

Pour cette première année, 379 demandes ont été enregistrées, 92 % d'entre elles nécessitaient une inscription dans le registre des publications.

PROJET 2

Néant

CHIFFRES CLÉS

REPROGRAPHIE, ACCUEIL ET LOGISTIQUE

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 328

✉ ral.servicedesk@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 15

MISSIONS PERMANENTES

- Accueil du public : orientation par les hôtesse d'accueil et huissiers (Hôtel de Ville et Pont de Maire)
- Téléphonie : gestion des appels entrants
- Préparation des salles de réunion (installation du matériel informatique, préparation des plateaux de boissons)
- Distribution des sacs-poubelle prépayés au citoyen et gestion PAV (Points d'apport volontaire) sur le site Pont de Maire
- Expédition : réception et collecte du courrier à expédier dans les différents services, timbrage et dépôt au centre postal régional
- Logistique : gestion du magasin de fournitures et du petit matériel de bureau (excepté le matériel informatique), papeterie et consommables. Etablissement des bons de commande et gestion d'articles budgétaires
- Messagerie : gestion interne et externe du flux des documents destinés à l'ensemble des services. Distribution des courriers et colis dans les services
- Reproduction : photocopies, impression, brochage, reliure, graphisme...
- Gestion et distribution de boissons sur différents sites pour les réunions (dont gestion du café et eau en période estivale).

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le service Reprographie, accueil et logistique a poursuivi ses activités sans possibilité de télétravail et a apporté sa contribution dans la gestion et reproduction des visuels à apposer dans les locaux, impression/mise sous pli/timbrages des courriers adressés aux citoyens. La procédure de dématérialisation a pris son rythme de croisière

après sa mise en ligne au 1er mars 2021.

On notera que le service accueille des étudiants durant les vacances d'été afin d'assurer l'ouverture/fermeture de l'Hôtel de Ville et du Pont de Maire et l'accueil du public. Ces étudiants sont formés et encadrés durant leurs prestations.

CHIFFRES CLÉS

- Photocopies, brochures et tous travaux de reproduction : 1.705.898 copies
- Déplacements du messager dans l'entité de Tournai : 22.989 km
- Dispatching du papier A4 et A3 dans tous les services de l'administration communale : 2.500.000 feuilles
- Timbrage : 249.247,50€
- Nombre d'appels réceptionnés et transférés : 3.530 à l'Hôtel de Ville (320) et 3.075 accueil Pont de Maire (501)
- Budget alloué au service pour fournitures administratives : 70.000€
- Distribution de sacs-poubelle prépayés sur site Pont de Maire : 7.704 liasses
- Nouvelle procédure de demande d'impression : 1.606 tickets enregistrés et traités (administration : 77.6%, écoles : 14.5%, externe autorisé : 7.9%)
- Gestion du stock de boissons destiné aux réunions, collèges, conseils et autres... et mise à disposition au personnel d'eau potable en période estivale
- Commande et distribution du café et autre aux cotisants, ainsi que l'entretien des machines à disposition du personnel.

PROJET 1

En prévision de futurs travaux sur le site de l'Hôtel de Ville, le service Reprographie, accueil et logistique a initié la préparation du déménagement de son emplacement. Toute l'équipe sera mise à contribution afin de déplacer les machines et le matériel dans les meilleures conditions.

PROJET 2

Néant

COMMUNICATION ET PROTOCOLE

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 409

✉ communication@tournai.be

✉ protocole@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 7

MISSIONS PERMANENTES

COMMUNICATION

- Réalisation d'outils de communication «papier», audiovisuels et digitaux
- Information des administrés et gestion de projets ponctuels
- Organisation de points presse du collège communal et de réunions publiques
- Participation avec la Direction des ressources humaines à la communication interne avec notamment la réalisation du magazine du personnel de la Ville « @TOUCOM », lequel est distribué en support papier et en version digitale aux employés, ouvriers et retraités de la Ville
- Rédaction de discours à la demande des mandataires du collège communal
- Interventions diverses dans des organisations de la Maison des Associations et de l'Événementiel, des Amis de Tournai et d'autres auxquels la Ville est associée (le festival RamDam, le Tournai Jazz Festival, les Rencontres Inattendues...)
- Établissement, avec l'aide des services, de plans de communication pour les événements et opérations communaux
- Recherches de divers partenaires médias pour promouvoir les actions et événements de la Ville
- Conseil et expertise en matière de communication pour des projets menés par d'autres services de la Ville.

COMMUNICATION DIGITALE

- Gestion administrative et technique de noms de domaines, de webservices, des contrats avec les agences...

- Optimisation du référencement de sites internet et veille sur le SEO et les mises à jour des algorithmes
- Veille sur les logiciels, les webservices, les usages et les accès à l'information
- Identification des contenus, collecte des informations et des documents pertinents pour une diffusion web et/ou réseaux sociaux
- Planification et structuration des contenus (accessibilité, UX...)
- Organisation de l'accès à l'information et aux documents (ergonomie, suivi des liens...)
- Création et gestion de formulaires, de F.A.Q...
- Gestion de visuels et de médias temporels
- Création et exploitation de données structurées (base de données, données géolocalisées aussi en données Opendata)
- Animation du réseau des contributeurs : gestion des droits, formation et assistance
- Administration et gestion des réseaux sociaux en ce compris des droits délégués
- Animation de plusieurs réseaux, suivi des commentaires et réponses aux messages.

GRAPHISME

Une graphiste a rejoint l'équipe pour développer la stratégie en la matière.

Réalisation de supports graphiques (papier et digital) pour les différents services de l'administration.

PROTOCOLE

Organisation de manifestations, de cérémonies récurrentes et exclusives.

RELATIONS INTERNATIONALES

- Jumelages, accueil d'une délégation étrangère, suivi des dossiers
- Gestion de la politique de solidarité internationale et d'interculturalité.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

COMMUNICATION

- Poursuite de la mise en œuvre du Plan Stratégique de Communication externe de la Ville de Tournai, tel que prévu dans le Programme Stratégique Transversal 2018-2024
- Préparation et envoi de communiqués à la presse régionale. Il arrive parfois que le service doive envoyer des communiqués à la presse nationale ou à une presse plus spécifique (patrimoine, arts, sports...)
- Préparation de conférences de presse avec réalisation de dossiers de presse (écriture, choix des photos, graphisme et demande d'impression à la reprographie administrative)
- Rédaction de discours pour le bourgmestre et les échevin(s)
- Réalisation de reportages photographiques (pour le Tournai Info, les dossiers de presse, la communication digitale, le magazine du personnel communal)
- Sollicitation de la presse régionale pour promotionner les événements organisés par la Ville de Tournai
- Communication interne : poursuite du magazine du personnel communal @TOUCOM' à savoir quatre numéros durant l'année avec notamment une enquête sur les habitudes de lecture et les souhaits auprès du personnel communal, tant

employé qu'ouvrier

- Mise en place et déploiement d'une plateforme digitale interne à destination de tous les services communaux afin qu'ils informent le service communication de dossiers indispensables à faire connaître à la population. Cette plateforme permet aussi de mettre à jour de nombreuses informations diffusées sur le site internet et les réseaux sociaux.

COMMUNICATION DIGITALE

SITE INTERNET TOURNAI.BE

En mai 2022, le nouveau site internet de la Ville a été publié. Les données ci-après sont celles cumulées pour l'ensemble de l'année 2022.

Nombre de sessions :328.718
Nombre d'utilisateurs : 192.694
Nombre de pages vues :684.884.

SERVEUR INTERNET

Pour héberger nos sites internet, location d'un serveur informatique auprès de la société OVH [France].

Avec la mise en production du nouveau site, en mai 2022, les sites internet sont hébergés auprès de la société ATE, société installée à Villeneuve d'Ascq [France]. Certifié HDS (Hébergeur de Données de Santé), la société ATE prend aussi en charge l'infogérance sur notre serveur.

PRESTATAIRE INTERNET

Le marché du nouveau site internet, incluant aussi l'intranet, le site du CPAS, les sites des musées et autres sites dédiés, a été confié à la société TELMEDIA [Avelin, France].

Les sites internet publiés en 2022 sont :

- site internet de la Ville de Tournai www.tournai.be
- école communale Arthur Haulot <https://arthurhaulot.tournai.be>
- école communale Beau Séjour <https://beausejour.tournai.be>
- école communale Béclers des Champs <https://beclersdeschamps.tournai.be>
- école communale Camille Depinoy <https://camilledepinoy.tournai.be>
- école communale d'Havennes <https://havennes.tournai.be>
- école communale de Barry <https://barry.tournai.be>
- école communale de Blandain <https://blandain.tournai.be>
- école communale de Froidmont <https://froidmont.tournai.be>
- école communale de Gaurain-Ramecroix <https://gaurain.tournai.be>
- école communale de la Justice <https://justice.tournai.be>
- école communale de Marquain <https://marquain.tournai.be>
- école communale de Vaulx <https://vaulx.tournai.be>
- école communale de Vezon « Crayons de Soleil » <https://crayonsdesoleil.tournai.be>
- école communale de Warchin <https://warchin.tournai.be>
- école communale du Château <https://chateau.tournai.be>
- école communale du Nord <https://nord.tournai.be>
- école communale du Val d'Orcq <https://valdorcq.tournai.be>
- école communale Jean Noté <https://jeannoté.tournai.be>

tournai.be

- école communale Le Petit Colisée <https://lepetitcolisee.tournai.be>
 - école communale les Apicoliers 1 <https://apicoliers1.tournai.be>
 - école communale Paris <https://paris.tournai.be>
 - école communale Pré Vert <https://prevert.tournai.be>
- Les sites internet suivants sont en préproduction en 2022 pour une mise en ligne en 2023 :
- Atelier de projets <https://atelierdeprojets.tournai.be>
 - Arts dans la Ville <https://artville.tournai.be>
 - école des Arts de Tournai <https://ecoledesarts.tournai.be>
 - musée d'Histoire militaire de Tournai <https://mhm.tournai.be>
 - musée d'Histoire naturelle et Vivarium de Tournai <https://mhn.tournai.be>
 - musée de Folklore et des Imaginaires de Tournai <https://mufim.tournai.be>
 - musée des BeauxArts de Tournai <https://mba.tournai.be>
 - intranet de la Ville et du CPAS de Tournai <https://intranet.tournai.be>
 - conservatoire de la Ville de Tournai <https://conservatoire.tournai.be>
 - école communale les Apicoliers 2 <https://apicoliers2.tournai.be>
 - bibliothèques de Tournai <https://bibliotheques.tournai.be>
 - site internet du CPAS de Tournai

RESPECT DES CONTRAINTES LÉGALES

Outre le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD), les sites internet doivent aussi respecter la législation sur les

cookies dans le cadre de la directive du 12 juillet 2002 sur la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques (directive ePrivacy) ainsi que la Directive européenne pour l'accessibilité des sites internet des pouvoirs publics.

Le site de la Ville obtient un des meilleurs scores des villes wallonnes sur l'accessibilité en utilisant l'outil BOSA Accessibility Check du SPF Stratégie & Appui (BOSA) pour l'accessibilité des sites internet des pouvoirs locaux.

ACCESSIBILITÉ SUR LES APPAREILS MOBILES

Une attention particulière est portée en 2022 sur l'accessibilité et l'expérience utilisateur du nouveau site tournai.be sur appareils mobiles. En effet, la consultation sur smartphone représente plus de 70% pour 30% sur ordinateur.

VOLUME DES DONNÉES PUBLIÉES

Nombre de pages créées : 3.721 dont 1.231 pour tournai.be

Nombre d'images et visuels publiés : 1.154

Nombre de documents au format PDF : 165

Nombre de formulaires : 44

Nombre de soumissions aux formulaires : 5.207

DISPONIBILITÉ-INCIDENTS

- Le temps de disponibilité du serveur était de 99,99%
- Nombre d'incidents rendant les sites inaccessibles au cours de l'année : 5
- Durée pendant laquelle les sites étaient inaccessibles : 1h02
- Nombre d'incidents liés à une attaque informatique DOS : 0
- Utilisation non autorisée de nos ressources : 0

- Temps moyen de réponse du serveur (OVH) : 750 ms
- Temps moyen de réponse du serveur (ATE) : 150ms
 - DOS : Une attaque par déni de service [denial of service attack, d'où l'abréviation DOS] est une attaque informatique ayant pour but de rendre indisponible un service, d'empêcher les utilisateurs légitimes d'un service de l'utiliser

RÉSEAUX SOCIAUX

La Ville de Tournai est très présente sur les principaux réseaux sociaux que sont Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn. Seules les chiffres de son Flahship, Facebook sont communiqués dans ce rapport.

- Facebook : www.facebook.com/VilledeTournai ;
- Twitter : www.twitter.com/VilledeTournai ;
- Instagram : www.instagram.com/VilledeTournai ;
- LinkedIn : www.linkedin.com/company/villedetournai.

FACEBOOK

Nombre de fans : 19.358 (+9.4%)
Nombre de publications : 831 (2%)
Portée des publications : 5.887.447 (+15.8%)
Engagement des fans : 145.790 (+15.9%)
Utilisateurs engagés : 237.082 (+8.5%)
Portée totale de toutes les publications : ... 8.330.817 (+13.1%)
Notoriété de marque : 21.205 (+24.4%)
Mentions et partages : 21.205 (+24.4%)
Messages privés reçus : 658
Nombre de commentaires reçus : 6.300
Réactions (like) : 46.000

Clicks (liens, photos, vidéos) : 72.000

CHARGE DE TRAVAIL DU COMMUNITY MANAGER

Éléments traités : 7.137 (11%)

Messages supprimés : 199 (50.1%)

Réponses apportées : 687 (50%)

La forte diminution des réponses apportées est à lire en prenant en compte la forte exposition de Facebook pendant la crise sanitaire de la Covid, en 2020 et 2021.

PUBLICATIONS DIGITALES

Le service utilise la plateforme Calaméo, un outil de partage de documents numériques, pour publier, sur nos sites mais aussi en partage sur les réseaux sociaux, la majorité de nos publications digitales à l'exception des procès-verbaux des Conseils communaux qui restent hébergés sur notre site internet.

Statistiques de performances de l'ensemble de nos publications numériques sur Calaméo :

Nombre de vues : 51.816

Nombre de pages vues : 706.094

Temps moyen de lecture : 2 minutes 21 secondes

Nombre de téléchargements : 2.149

Nombre de partages : 401

GOOGLE MY BUSINESS

Les fiches Google My Business (GMB) sont un outil gratuit fourni par Google permettant de gérer une présence en ligne sur les services de cette dernière, y compris la recherche Google et Google Maps. Avec une fiche Google My Business, nous pouvons afficher des informations essentielles incluant l'adresse, les heures d'ouverture, numéro de téléphone autres informations directement dans les produits Google.

Recherche dans Google ou sur Google Maps : 1.814.281

Recherche via adresse dans la recherche Google ou sur Google Maps : 1.098.618

Recherche via des catégories dans Google ou sur Google Maps : 739.392

Consultation via la recherche Google ou sur Google Maps : 4.180.805

Consultation dans la recherche Google : 437.866

Consultation sur Google Maps : 3.775.081

Action sur les fiches dans la recherche Google et sur Google Maps : 78.636

Visite du site internet à partir d'une fiche : 28.565

Demande d'itinéraire à partir d'une fiche : 44.079

Appel téléphonique depuis une fiche : 27.016

GRAPHISME

Une graphiste a rejoint l'équipe pour développer la stratégie en la matière. Dans un premier temps, elle s'est attachée à réaliser un cadastre des productions pour les différents services.

Elle a par ailleurs réalisé le graphisme de différents projets (carte de vœux, ville en poésie, diverses productions pour le service environnement, ...etc).

PROTOCOLE

- Organisation de cérémonies patriotiques
- Organisation de réunions destinées à informer et à débattre avec la population
- Organisation de réceptions spécifiques dans le bureau du Bourgmestre
- Organisation de cérémonies protocolaires à l'Hôtel de Ville et dans d'autres bâtiments et espaces appartenant à la commune :

- Organisation des vœux au personnel communal et cérémonie de remise des médailles (le tout s'étant déroulé en juin en raison des restrictions liées au Covid en début d'année 2022)
- Vernissage de l'exposition Fermes d'Accueil du PNPE à l'office du tourisme
- Inauguration de la statue « Puzzle 2020 » et de la plaque en mémoire des victimes de la route au square Roger à Tournai
- Cérémonie d'hommage au Roi Albert 1er
- Inauguration du nouvel espace citoyen de Froidmont
- Organisation de la visite de l'Ambassadeur de France François Sénémaud
- Organisation de la visite du Secrétaire d'Etat Thomas Dermine
- Visite du Centre de commandement logistique de l'Armée belge à Tournai par le collège communal
- Hommage à la résistante Gabrielle Petit
- Cérémonie d'inauguration du moulin de Thimougies restauré
- Remise des prix du concours international de harpe Félix Godfroid
- Cérémonies d'hommage au Caporal Bruno Méaux
- Organisation de la partie protocolaire du marché aux fleurs
- Rentrée du Jeune Barreau de Tournai
- Inauguration du Mobility Day
- Cérémonie d'hommage à des soldats indiens inhumés au cimetière du Sud à Tournai en présence de l'Ambassadeur de l'Inde
- Cérémonie du centenaire de la société de logements Le Logis Tournaisien
- Cérémonie d'hommage au résistant Herman Planque
- Événement de lancement des travaux du Carré Janson
- Cérémonies du 8 mai à Tournai et dans des villages
- Inauguration de l'espace Germaine Dumoulin à Warchin
- Petit-déjeuner destiné aux ambassadeurs de la propreté publique dans le cadre de l'opération Be Wapp
- Cérémonie du retour de la bannière « Inns of Court Regiment » au sein de l'église de Templeuve et pose de la plaque « Pro Patria 4045 » sur la tombe du soldat templeuvois Robert Lezy
- Cérémonie d'hommage au monument Roger Delannay
- Inauguration de la crèche rénovée des Chatons
- Remise des prix du concours international de carillon Maurice et Géo Clément
- Accueil de 70 entrepreneurs des HautsdeFrance à l'Hôtel de Ville de Tournai
- Hommage à l'aviateur américain Robert Mercer à Kain
- Inauguration des nouveaux terrains de pétanque à la place Verte à Tournai
- Inauguration de la nouvelle aile consacrée aux ateliers des arts du feu à l'École des Arts à Tournai
- Inauguration du préRavel d'Allain
- Organisation de la Journée nationale des porte-drapeaux de la Fédération Nationale des Anciens Combattants de Belgique
- Inauguration du monument de mémoire du sauvetage de 80 enfants juifs, durant la Deuxième Guerre mondiale, à l'institut Saint-Paul à Melles
- Inauguration du calvaire restauré de Froyennes

- Organisation de la prestation de serment des agents communaux et du CPAS nouvellement nommés
- Drink du 21 juillet après le Te Deum
- Campagne Cœur Bleu de l'ONU avec le ministère de la Justice
- Cérémonie des 20 ans du Royal Football Club Tournai
- Inauguration de la ludothèque de Gaurain
- Hommage au monument de la Résistance à Tournai
- Inauguration du Chemin des Poètes rénové à Mont-Saint-Aubert
- Soirée d'hommage au baryton tournaisien Jean Noté à l'occasion du Centenaire de son décès
- Drink du Concile des Chevaliers de la Tour
- Fête de la chanson française à l'Hôtel de Ville
- Journée de lancement du programme de dénombrement du sans-abrisme à Tournai
- Matinée du Souvenir des Lions de la Mémoire à Maulde
- Cérémonie du centenaire du monument aux morts de Vezon
- Inauguration de l'espace de cohésion sociale de la Ville de Tournai
- Cérémonie du centenaire du Royal Tennis Club Tournaisien à l'Hôtel de Ville
- Cérémonie en mémoire de l'abbé Dropsy à Kain
- Organisation de la Journée Découverte Entreprises sur le site du Pont de Maire
- Cérémonie de remise de commandement de la Marine belge sur la Grand-Place de Tournai
- Visite de la Déléguée Générale du Québec en Belgique Geneviève Brisson à Tournai
- Remise des diplômes de bacheliers infirmiers de la Helha à l'Hôtel de Ville
- Remise des prix du concours des Façades végétalisées à l'Hôtel de Ville
- Inauguration de l'Espace André Gosselin
- Cérémonie du Souvenir au cimetière du Sud le 1er novembre
- Cérémonies du 11 novembre à Tournai et dans les villages
- Organisation de la Soirée des nouveaux habitants à l'Hôtel de Ville
- Hommage aux victimes de la route à l'occasion du World Day of Remembrance à Tournai
- Visite de la ministre Caroline Désir à l'établissement scolaire les Co'Kain
- Vernissage de l'exposition « Tournai-Tournais 1880-1940 : témoignage de vie » à l'office du tourisme
- Accueil du Consul général de Turquie à l'occasion de la remise du Prix littéraire de la Ville de Tournai
- Remise des subsides aux associations patriotiques et aux harmonies musicales
- Réunion d'informations à destination des habitants de Mont-Saint-Aubert
- Remise du drapeau des anciens combattants de Béclers aux enfants de l'école communale du village
- Inauguration de Tournai d'hiver
- Travail de refonte des rubriques de la liste protocolaire
- Animation et secrétariat de la commission Mémoire (relative à la mémoire des deux conflits mondiaux et à la défense de l'idéal démocratique et des libertés) qui s'est réunie à quatre reprises.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

- Réunion de la Commission consultative de solidarité internationale à quatre reprises
- Plusieurs réunions des groupes de travail Commerce équitable, Commune hospitalière, Palestine

- Organisation, en collaboration avec l'asbl La Maison Internationale, de Tournai le Monde en remplacement de la Semaine de solidarité internationale (en mai) et de la Semaine du commerce équitable (du 5 au 15 octobre)
- Poursuite du projet intitulé « Programme triennal d'appui et d'accompagnement pour la promotion de formations pré-professionnelles et des opportunités socio-économiques, qui permet la réinsertion sociale, économique, culturelle et l'autonomie des jeunes personnes handicapées » avec le Bethléem Arab Society for Rehabilitation (BASR), financé par Wallonie-Bruxelles International et la Ville de Tournai
- Poursuite de l'aide administrative à la commune partenaire de Covè (République du Bénin) dans le cadre du Programme de Coopération Internationale Communale (PCIC) 2022-2026 (subsides de la Coopération du développement fédérale gérés par l'Union des Villes et Communes de Wallonie)
- Démarrage du projet « Aménagement et équipement d'un centre de formation des jeunes non scolarisés et/ou déscolarisés en productions végétales et animales dans la commune de Covè en vue d'atteindre des cibles en vue d'atteindre des cibles des Objectifs de Développement Durable N° 1, 2, 8 et 12 »
- Organisation du transfert de matériel communal déclassé (ordinateurs, tables, livres de la bibliothèque communale...) vers le Bénin et la commune partenaire de Covè

CHIFFRES CLÉS

Communiqués de presse :	48
Dossiers de presse :	11
Discours pour le Bourgmestre et les Echevins : ...	46
Reportages photographiques :	55

Cérémonies patriotiques et mises à l'honneur en rapport avec le devoir de mémoire :	22
Accompagnements dans l'organisation d'événements, réunions, colloques pour les services de la Ville :	13
Organisation d'événements, réunions, conférences de presse :	15
Bulletin communal Tournai Info :	6
Numéros d'«TOUCOM» :	4
Productions de vidéos en interne :	7

PROJET 1

Mise en ligne d'un nouveau site internet

Le Programme Stratégique Transversal prévoit d'améliorer le site internet communal et de renforcer l'accessibilité électronique.

Le 24 mai 2022, le nouveau site internet de la Ville a été mis en ligne après plusieurs phases de test. La Ville se dote d'un site aux fonctionnalités avancées, autant pour les citoyens que pour l'automatisation de sa gestion pour en faciliter la gestion et plus généralement la gouvernance de la donnée.

L'ergonomie générale de l'information a été repensée en travaillant sur une approche minimaliste des menus tout en améliorant l'expérience utilisateur et l'interconnectivité avec le portail des démarches mytournai.be. Ces menus simplifiés et le regroupement de contenus, avec l'utilisation de filtres avancés, apportent une meilleure expérience utilisateur.

Le service communication a aussi ajouté de la géolocalisation «active» d'informations permettant ainsi une meilleure intégration avec les fonctions GPS sur les smartphones et la localisation autour du lieu d'activité ou de résidence du citoyen.

Une partie des données, dont celles des lieux,

horaires et jours fériés, est aujourd'hui maintenue à jour dans des jeux de données en «Opendata», améliorant aussi la collecte et mises à jour en utilisant des sources uniques. Le citoyen peut aussi effectuer des recherches avec un moteur de recherche performant et a, maintenant, la possibilité de s'abonner à des contenus préférentiels.

La grande nouveauté est la création d'un ABC des démarches, véritable «boîte à outils» qui, à terme, servira de base commune de l'ensemble des services rendus à la population par les services de l'administration.

PROJET 2

Le centenaire de la société de logements publics Le Logis Tournaisien

Le département protocole organise des cérémonies, inaugurations, manifestations de différentes tailles. Certaines retiennent plus l'attention que d'autres en raison du sujet et des forces mises en œuvre pour le réaliser.

La cérémonie protocolaire du centenaire de la société de logements publics Le Logis Tournaisien, en quelque sorte le bras armé de la commune en matière de politique du logement, a été organisée par le protocole durant plusieurs mois afin que ce moment important pour une commune reste gravé dans les mémoires.

Cette cérémonie en forme d'hommages, de témoignages, de projection dans l'avenir a permis aussi au département protocole de collaborer efficacement avec les agents du Logis Tournaisien. Le département communication a également apporté sa pierre à l'édifice.

PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL (PST)

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 416

✉ dpo@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 1

MISSIONS PERMANENTES

Le service «PST», ancien «stratégie et développement», a été créé en juillet 2020 et a reçu pour missions de:

- coordonner la mise en œuvre du programme stratégique transversal (PST) ;
- assurer le suivi du PST, notamment via l'outil informatique dédié ;
- être un point de contact avec les chefs de projets afin de faciliter la réalisation des projets (relais vers la hiérarchie, médiateur, facilitateur...);
- réaliser l'évaluation du PST ;
- assurer le suivi des réunions auprès du comité de pilotage et formuler des propositions en termes de suivi et orientation.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Présentation du rapport de milégislature au conseil communal lors de sa séance du 31 janvier 2022 ;
- Suivi de l'avancement des projets : réunions avec les chefs de projets ;
- Réunion du comité de pilotage en vue de l'actualisation du PST ;
- Décision du collège communal approuvant la proposition d'actualisation du PST, en sa séance du 12/05/2022 ;
- Présentation au comité de direction du plan d'actualisation du PST, du tutoriel d'actualisation et fixation d'échéances ;
- Formations complémentaires aux chefs de projets sur l'outil informatique ;
- Rencontre avec les chefs de division sur le suivi de l'actualisation du PST ;

- Rencontre de la Directrice financière de la Commune de Saint-Ghislain : aperçu du suivi budgétaire de leur PST ;
- Suivi de 2 journées de formation à la gestion de projet organisée par l'Union des villes et communes de Wallonie.

CHIFFRES CLÉS

- 25 étapes ajoutées depuis le rapport de milégislature ;
- 26 étapes supprimées (doublon et inopportunité) ;
- 4 projets supprimés.

PROJET 1

Réunions avec le concepteur de l'outil informatique Wanapp pour le moderniser vers une version 3.0 qui se veut plus pragmatique, facilite les liens entre projets et étapes, a un visuel plus minimaliste... A terme, l'ensemble des applications métiers pourrait être intégré à l'outil informatique.

Sa mise en ligne est prévue en 2023 et une formation à son utilisation sera planifiée.

PROJET 2

Création de nouveaux statuts des projets et étapes suite à la décision d'actualisation du PST. Ce changement a notamment permis de se rendre compte des doublons existants et servira d'enseignement pour la construction du prochain PST.

DÉLÉGUÉE À LA PROTECTION DES DONNÉES

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 416

✉ dpo@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 1

MISSIONS PERMANENTES

La fonction de déléguée à la protection des données a été créée en 2018, pour répondre aux exigences du RGPD, entré en vigueur le 25 mai 2018. Ses missions principales sont :

- la mise en conformité de l'administration communale au RGPD ;
- la sensibilisation et la formation des agents quant à la protection des données personnelles ;
- l'accompagnement du personnel dans la mise en conformité au RGPD (entretiens individuels ou en groupe, révision des méthodes de travail, de la politique de gestion des données personnelles, des documents internes, des contrats de sous-traitance, élaboration du registre de traitements ...) ;
- être le point de contact pour toute demande citoyenne (accès aux données personnelles, rectification, suppression, retrait de consentement, limitation, portabilité des données, droit à l'oubli) ;
- être le point de contact avec l'Autorité de Protection des Données (ancienne Commission de la vie privée) pour toute demande d'avis, de conseil, de contrôle et de notification de violation de données ;
- collaborer avec le responsable de traitement : compétences d'avis mais pas de prise de décision.

La DPO exerce la fonction également au sein du CPAS dans le cadre des synergies. Elle est accompagnée d'un DPO adjoint depuis 2021.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Participation à la journée d'accueil des

nouveaux agents : sensibilisation à la protection des données ;

- Participation à une journée de rencontre entre DPO des communes wallonnes à Jambes: intervention et présentation de la méthodologie mise en place au sein de l'administration communale de Tournai ;
- Rédaction et soumission à approbation d'une convention de mise à disposition du registre de traitement : partage du logiciel avec la Zone de Police du Tournaisis ;
- Rédaction d'articles dans le magazine interne @Tou'Com ;
- Suivi de formations.

CHIFFRES CLÉS

- 0 plainte déposée à l'Autorité de Protection des Données à l'encontre de la Ville de Tournai ;
- 11 demandes citoyennes quant au traitement de leurs données à caractère personnel, toutes traitées endéans les délais légaux.

PROJET 1

Mise en conformité de la liste protocolaire au RGPD : fixation des critères de sélection, procédure de confirmation de consentement, projet de dématérialisation de la banque de données.

PROJET 2

Projet d'organisation d'une formation de sensibilisation à la cybersécurité et la protection des données à l'ensemble des agents communaux. Réflexion sur une formation didactique et plus ludique. Celle-ci sera dispensée dans le courant de l'année 2023.

SERVICE INTERNE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION (SIPP)

Rue de la Borgnette 15, 7500 Tournai

✉ +32 69 332 235

✉ sipp@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

MISSIONS PERMANENTES

Le S.I.P.P. remplit des missions en relation avec la gestion globale des risques présents dans les infrastructures communales pour assurer la sécurité du personnel et des citoyens présents dans celles-ci.

A ce titre, il :

- Participe à la création d'un milieu sécuritaire pour tous et assure un cadre de qualité à l'ensemble des personnes qui travaillent ou étudient au sein des infrastructures communales.
- Analyse les risques
- Vise à éliminer à la source, autant que possible, les dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des agents.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Poursuite des travaux d'aménagement du Pont de Maire
- Visite des lieux de travail
- Réalisation de plans d'évacuation
- Coordination sécurité/santé des chantiers
- Masse d'habillement
- Gestion des extincteurs
- Création d'un registre des faits de tiers
- Avis techniques sur les acquisitions et les remplacements de matériels
- Accidents de travail déclaration et suivi.

CHIFFRES CLÉS

- 28 accidents de travail
- 114 avis techniques (trois feux verts)

- 41 chantiers de coordination santé et sécurité en cours
- Gestion des moyens d'extinction incendie : 1.060 extincteurs et hydrants.

PROJET 1

Évaluation et amélioration constante de la gestion des risques dans les infrastructures communales.

PROJET 2

Coordination des chantiers, contrôle de la mise en œuvre des mesures de sécurité reprises dans le PSS (Plan de Sécurité /Santé).

PLANIFICATION D'URGENCE (PLANU)

Rue Saint-Martin 42B, 7500 Tournai

☎ +32 69 778 532

✉ planu@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

MISSIONS PERMANENTES

MISSIONS DE LA PLANIFICATION D'URGENCE

- Conseiller et remettre des avis au bourgmestre sur des sujets qui touchent à la sécurité des citoyens et du territoire ou en cas de situation de crise
- Analyser et actualiser l'inventaire des risques sur le territoire communal
- Rédiger et mettre à jour le plan communal d'urgence et d'intervention en veillant à rendre son utilisation pragmatique et facile lors de son déclenchement
- Mettre à jour le répertoire du Plan Général d'Urgence Communal
- Rédiger les plans particuliers d'urgence et d'intervention pour certains risques identifiés sur le territoire qui nécessiteraient une coordination plus particulière si une situation d'urgence devait se présenter. Exemples : prison, Chwapi, etc.
- Organiser la cellule de sécurité communale présidée par le bourgmestre
- Participer à l'élaboration du plan d'intervention psychosocial
- Remettre des avis dans le cadre de la prévention des festivités publiques.

MISSIONS EN CAS DE GESTION DE CRISE

- Garantir l'opérationnalité d'un centre de crise
- Aider activement le bourgmestre dans la direction du comité de coordination communal
- Rédiger en temps réel le carnet de bord détaillant l'évolution de la situation et les décisions prises au niveau du comité de coordination
- Favoriser le retour d'expérience avec les

différents partenaires et collaborer au suivi post-crise vers la population.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PLANIFICATION D'URGENCE

- Mise à jour de la liste des risques présents sur le territoire et visites de terrain
- Recensement et localisation des camps de jeunesse sur le territoire
- Demande de visite de prévention des bâtiments
- Rédaction des courriers de mise en conformité des établissements
- Collaboration dans le cadre de la réalisation du plan PIPS de la commune de Tournai
 - Présentation du Projet PIPS partiellement, au personnel du CPAS en vue du recrutement du Back Up du CPSL
 - Désignation officielle du Back up CPSL
 - Travail sur l'élaboration du réseau PIPS
- Participation à plusieurs réunions et échanges avec des acteurs de la sécurité au niveau local et régional afin d'échanger sur les métiers, les prérogatives et les bonnes pratiques de chacun dans le cadre de la sécurité et de la planification d'urgence (responsable Croix-Rouge, CPU d'autres communes...)
- Au niveau de la crise COVID :
 - Poursuite du suivi des demandes et des mesures émanant du fédéral et du gouverneur de Province
 - Organisation et accompagnement de la fermeture du centre majeur de vaccination de Tournai qui était géré par la Ville.

SÉCURITÉ DES FESTIVITÉS

- Planification et participation aux réunions de sécurité et de coordination
- Remise d'avis techniques dans le cadre d'organisation de manifestations et événements
- Visites de terrain dans le cadre des événements
- Réalisation des évaluations COAMU
- Réalisation de cahier des charges pour la passation de marchés publics liés à la sécurité des événements
- Collaboration avec les organisateurs dans le cadre de la sécurité des événements
- Viva For Life 2021 : réunions de débriefing
- Carnaval 2022 :
 - Réalisation d'un Plan Particulier d'Urgence et d'Intervention des Évènements (PPUIé)
 - Réunions de préparation et de débriefing.

AUTRES INTERVENTIONS

- Gestion d'incidents divers ayant demandé une collaboration avec le service
 - Incendie impliquant le blocage d'une chaussée importante
 - Plaintes de logement à risque
 - Alertes météo
 - Travaux de chantier sur Tournai
 - Menace de stabilité de bâtiments : prise de mesures de sécurité immédiates.

CHIFFRES CLÉS

- Inventaire des risques localisés sur le territoire : 802
- Courriers de mise en conformité des établissements envoyés (Maison de repos,

crèche, hôpitaux, commerces, etc.) : +/- 30

- Remises d'avis : 30
- Réunions de coordination sécurité pour les événements : 22
- Demande de visite de mise en conformité : 20

PROJET 1

Actualisation du PGUI Communal (Plan Général d'Urgence et d'Intervention).

PROJET 2

Actualisation du PIPS (Plan d'Intervention PsychoSocial) de la Ville de Tournai.

A close-up photograph of two business professionals in dark suits shaking hands. One person is holding a tablet computer. In the foreground, there are blurred documents, one of which shows a bar chart with blue bars. The background is a bright, out-of-focus office environment.

DIRECTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE (DFC)

DIRECTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ Taxes : +32 69 332 268

☎ Comptabilité : +32 69 332 263

✉ pour les fournisseurs :
comptabilite@tournai.be

✉ les taxes et redevances :
taxes@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 18

147

MISSIONS PERMANENTES

MISSION DU DIRECTEUR FINANCIER (GDLD)

Le directeur financier remplit la fonction de conseiller financier et budgétaire de la commune. Dans le cadre du système de contrôle interne, il est chargé de l'utilisation efficace et économique des ressources, de la protection des actifs et de fournir au directeur général, des informations financières fiables.

Le directeur financier est également chargé :

- d'effectuer les recettes de la commune
- d'acquitter sur mandats les dépenses ordonnancées
- de remettre, en toute indépendance, un avis de légalité écrit préalable et motivé sur tout projet de décision du conseil communal ou du collège communal ayant une incidence financière ou budgétaire supérieure à 22.000 euros
- de remettre, en toute indépendance et d'initiative, un avis de légalité écrit préalable et motivé sur tout projet de décision du conseil communal
- d'effectuer le suivi financier du programme stratégique transversal

RECETTES

LES RECETTES FISCALES (TAXES COMMUNALES)

La DFC se charge des missions suivantes : établissement des règlements-taxes, recensement et enrôlement des taxes communales, perception des taxes, établissement des plans de paiements, gestion des exonérations, gestion des réclamations, suivi des dossiers de médiation de dettes, de règlements collectifs de dettes et de

faillites ; gestion du recouvrement des recettes fiscales, en ce compris les notifications fiscales.

LES RECETTES NON FISCALES

La DFC se charge des missions suivantes : établissement et actualisation des tarifs et règlements redevances ; création des droits constatés ; perception des recettes non fiscales, établissement des plans de paiement, gestion des non-valeurs ; gestion du recouvrement des recettes non fiscales, comptage de la monnaie et des billets apportés par les autres services. La direction financière se charge également de la perception et du recouvrement des prestations des crèches communales.

LES AMENDES ADMINISTRATIVES

La DFC se charge de la perception et du recouvrement des amendes administratives. Les dossiers sont transmis dans le service lorsqu'ils ne sont plus susceptibles de recours.

COMPTABILITÉ

Le service ordinaire reprend l'ensemble des recettes et des dépenses qui se produisent une fois au moins au cours de chaque exercice financier et qui assurent à la commune des revenus et un fonctionnement régulier, en ce compris le remboursement périodique de la dette.

Le service extraordinaire reprend l'ensemble des recettes et des dépenses qui affectent directement et durablement l'importance, la valeur ou la conservation du patrimoine communal, à l'exclusion de son entretien courant.

La DFC est en charge de la validation des bons de commande, de l'encodage des pièces entrantes, de la vérification des conditions de liquidation (légalité, justificatifs...) et des mandats de paiement après imputation des dépenses dans

la comptabilité. Elle gère également le paiement des traitements, la gestion des saisies et retenues sur salaire ainsi que la gestion des avances en collaboration avec la direction des ressources humaines. Elle assure également la gestion de la caisse communale.

La DFC est en charge de la comptabilisation et du suivi des recettes qui sont constituées de subsides, taxes, redevance et amendes.

BUDGET E COMPTES

La DFC élabore les budgets, les modifications budgétaires et les comptes annuels et le plan de gestion en collaboration avec le CRAC (Centre Régional d'Aide aux Communes)

RÉGIES ET FABRIQUES D'ÉGLISE

La DFC assure le suivi et la gestion de la comptabilité des régies (Stade Luc Varenne, régie des énergies renouvelables, régie foncière) ainsi que la tutelle des budgets, modifications budgétaires et comptes des 43 fabriques d'église actives dans l'entité de Tournai.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Volume des transactions pour 2022 :

RECETTES FISCALES

Les droits constatés nets relatifs aux taxes communales (à l'exercice propres) représentent 8.203.565,81 €. A ce jour, 95,40 % de ces droits ont été perçus. Le solde fait l'objet de procédures de recouvrement.

RECETTES NON FISCALES

- Redevances communales : les droits constatés nets relatifs aux redevances communales (à l'exercice propre) représentent 2.865.355,53 €. A ce jour, 99,26 % de ces droits ont été perçus. Le solde fait l'objet de procédures de recouvrement.
- Crèches communales : les droits constatés nets relatifs aux prestations des crèches communales (à l'exercice propre) représentent 324.853,82 €. A ce jour, 95,59 % de ces droits ont été perçus. Le solde fait l'objet d'une procédure de recouvrement.

AMENDES ADMINISTRATIVES

Les droits constatés nets relatifs aux taxes communales (à l'exercice propre) représentent 796.637,50 €. A ce jour, 73,42 % de ces droits ont été perçus (82,56 % pour les amendes de stationnement, 45,58 % pour les amendes relatives au règlement général de police et 57,98 % pour les amendes environnementales). Le solde fait l'objet de procédures de recouvrement.

COMPTABILITÉ

- 4.062 bons de commandes ont été validés
- 14.202 factures « fournisseurs » ont été enregistrées (13 571 au service ordinaire et 631 au service extraordinaire)
- 7.506 mandats de paiement ont été générés.

CHIFFRES CLÉS

Le total des dépenses du budget ordinaire après les 2 modifications budgétaires s'élève à 132.006.676,22 € dont 52.367.757,87 €, pour les dépenses de personnel, 15.466.790,18 € pour les dépenses de fonctionnement, 40.687.759,41 € pour

les dépenses de transferts, 13.154.368,76 € de dépenses de dettes et 10.330.000,00 € de dépenses de prélèvements.

Le total des recettes du budget ordinaire après les 2 modifications budgétaires s'élève à 132.037.917,71 € dont 5.284.922,40 € de recettes de prestations 107.875.796,32 €, de recettes de transferts et 2.005.885,51 € de recettes de dettes et 16.871.313,41 € de prélèvements.

Au budget extraordinaire, les dépenses après les 2 modifications budgétaires s'élève à 86.475.156,42 € dont 4.515.812,51 € de dépenses de transferts ,64.595.030,50 € de dépenses d'investissements, 493.000,00 € de dépenses de dettes, et 16.871.313,41€ de dépenses de prélèvements. Les recettes du services extérieurs sont : 20.364.023,50 € de recettes de transfert, 1.500,00 € de recettes d'investissement et 53.317.832,95 € de recettes de dettes.

PROJET 1

Dans le cadre de l'objectif de dématérialisation, la DFC a implémenté le logiciel Recomatics, qui permet l'enregistrement des pièces entrantes (factures) via un scan des pièces. Cette implémentation correspond à la première étape du processus de dématérialisation des procédures comptables.

PROJET 2

Néant

RÉGIE FONCIÈRE

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

MISSIONS PERMANENTES

La Régie foncière gère le patrimoine privé de la Ville de Tournai.

Elle a pour mission de mettre à disposition des habitants, sur le territoire de la commune, des logements financièrement accessibles afin de permettre l'accès à un logement décent pour tous.

La finalité est de permettre le développement de logements moyens afin d'avoir une approche de régulateur par rapport au marché privé. La régie aura également pour vocation d'être un outil destiné à répondre à divers objectifs de la politique communale du logement : salubrité, luttés contre le sans-abrisme et l'inoccupation des logements.

La régie prend également en charge la gestion du patrimoine agricole et boisé de la ville de Tournai. La finalité poursuivie est la gestion durable du territoire en tant qu'acteur du développement d'une alimentation saine et locale ainsi que du développement des objectifs sociaux et environnementaux de la forêt.

La régie foncière n'a pas vocation à réaliser de la gestion locative. Un partenariat avec l' AIS Tournai Logement, via convention, est mené en ce sens. Néanmoins, plusieurs logements sont encore actuellement gérés par la régie.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'année 2022 a vu se développer et poursuivre les actions définies par la note stratégique.

Identification et mise en œuvre des opérations immobilières nécessaire au redéploiement (vente et rénovation), état des lieux des recettes locatives,

réalisation d'un plan budgétaire pluriannuel :

- Organisation de réunions de coordination trimestrielle
- Travaux centrés sur la mise en bon état locatif des logements notamment à Kain, place de Kain 5 et Tournai, rue de l'Athénée pour un montant total de 156.580,51 € - adjudication (Chauffage sanitaires, cuisine, menuiseries extérieures, peinture, ...).

Faire appel aux subsides existants sur base des objectifs poursuivis, créer de nouveaux logements dans des quartiers à redéployer : Participation à la rédaction de la fiche action - Acquisition d'immeubles mixtes dans le piétonnier, requalification du bâti et mise à disposition de la/ des cellule/s commerciale/s pour une « locomotive commerciale » - de l'appel à projets 'Politique Intégrée de la Ville' lancé par la région wallonne.

CHIFFRES CLÉS

Le compte 2022 se clôture avec un bénéfice de 301.832,83 € sans aucune intervention financière communale.

Total des recettes : 445.409,14 € dont 13.000€ de droit de chasse et fermage

Au niveau des dépenses : Adjudication de marchés de travaux pour un total de 287.126,05€ (Chauffage sanitaires, cuisine, menuiseries extérieures, peinture, ...).



**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES (DRH)**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

+32 69 77 85 85

drh.servicedesk@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 13

MISSIONS PERMANENTES

La direction des ressources humaines est chargée de la gestion humaine, administrative et financière du personnel communal (contractuel et statutaire).

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- gestion de l'emploi, candidatures, recrutements, évolutions de carrière, promotions et mutations ;
- élaboration de descriptions de fonctions et de compétences ;
- évaluation des collaborateurs et plans d'actions ;
- conception et exécution du plan de formation du personnel ;
- amélioration des conditions de travail : procédures d'accueil, de départ, gestion des emplois d'insertion, reclassement professionnel, prévention des risques ;
- gestion de projets de développement et de dématérialisation ;
- gestion des relations syndicales.

GESTION ADMINISTRATIVE

- gestion, suivi et contrôle des données individuelles et collectives du personnel ;
- gestion des contrats de travail, suspensions et absences ;
- application des dispositions légales et réglementaires : statuts administratif et pécuniaire, cadre du personnel, règlements internes, ... ;
- déclarations de risques sociaux.

GESTION FINANCIÈRE

- rémunérations et politique salariale ;
- gestion des emplois subsidiés.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PERSONNEL

Nb de personnes/Procédures

Absence injustifiée.....	5
Accident de travail (ITT, refus, rente, guérison...) .	61
Activité complémentaire.....	10
Affectation – transfert de service	9
Allocation de fonction supérieure (accord et refus) ..	49
Avenant au contrat de travail.....	24
Carrières (barémiques et évolutions).....	176
Chômage temporaire – COVID.....	1
Collège communal – Conseil communal (changement pour réunions, congés et remplacements des mandataires	11
Conciergerie (désignation, démission, congé)	1
Congé pour motifs impérieux	160
Convention : mise à disposition, bénévolat	8
Déplacements (voiture-vélo – transport en commun) (octroi – refus)	10
Dispense de service pour traitement médical	5
Disponibilité pour cause de maladie, pour mission	13
Distinctions honorifiques et prestations de serments.....	60
Dossier disciplinaire ou de pénalité : Audition collège.....	12
Engagement contrat d'apprentissage (et prolongation).....	8

Engagement article 60 (et fin de mise à disposition)	20
Engagement étudiant	91
Engagement	273
Évaluation	331
Fin de contrat (licenciement, démission)	24
Formation (accord – refus)	492
Grève (préavis)	10
Maladie professionnelle	4
Nomination/Promotion/Mobilité (recrutement et réserves)	27
Pause carrière et congés thématiques (octroi, prolongation, annulation, reprise après pause carrière)	71
Pension (admission)	22
Prestation réduite pour raisons personnelles (octroi, prolongation)	5
Prestations de service pour les cérémonies	5
Reclassement professionnel (trajet de réintégration)	3
Recrutements Appel	42
Recrutements Candidatures admissibles	40
Réserves (recrutement, statutaire, promotion)	35
Stage	80
Suspension conventionnelle de contrat (acceptation, refus)	5

DISPOSITIONS GENERALES

Congés 2023	4
Organisation d'événements (Vœux, Saint-Nicolas, fêtes patronales)	4
Règlement de travail – Télétravail	6
Statuts administratif, pécuniaire et grades légaux	2

CHIFFRES CLÉS

Indicateurs	Chiffres
Effectif	971
ETP	857,5
Recrutements et promotions	70
Nominations	22
Formations organisées	176
Journées de formation	548
Heures en vidéo + RGB	4.133H
Agents en formation	974
Agents pensionnés	35

PROJET 1

MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL OCCASIONNEL

Évalué au regard de son utilisation au sein de l'administration, le télétravail occasionnel a été implémenté dans le fonctionnement quotidien des services dont les missions le permettent. Cette nouvelle organisation entraîne également l'évolution des méthodes de management et de communication entre les agents et leurs responsables. La direction des ressources humaines, outre sa mission règlementaire, accompagne les agents dans cette transformation, notamment par le biais de conseils et de formations.

PROJET 2

ASSURANCE PENSION COMPLÉMENTAIRE

Visant à réduire l'écart existant entre la pension des travailleurs contractuels et la pension des agents statutaires, l'administration a souscrit une assurance pension complémentaire en faveur des travailleurs contractuels. Celle-ci a pris effet au 1^{er} janvier.

SERVICE ACTION SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

Ilôt des Primetiers, rue du Parc 1,
7500 Tournai

☎ +32 69 446 890 332 218

✉ avantage.personnel@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

MISSIONS PERMANENTES

L'administration met à disposition des agents communaux un service action sociale et bien-être, composé de deux assistants sociaux. Leur formation et leur connaissance de l'administration permettent une intervention psychosociale individualisée, garantissant une neutralité d'intervention ainsi qu'une entière discrétion sur les sujets abordés. Le service action sociale et bien-être intervient principalement à la demande de l'agent qui en ressent le besoin, de la Direction des ressources humaines ou d'un chef de service. Dans tous les cas, il n'agira qu'avec l'accord express de la personne concernée (sauf dans les situations de mise en danger de la personne ou d'autrui).

ENTRETIEN CONFIDENTIEL AVEC LES MEMBRES DU PERSONNEL POUR :

- Des éventuelles difficultés dans les relations au travail ;
- Des problèmes financiers ;
- Aide liée à la santé (intervention mutuelle,...) ;
- Aide liée au logement (garantie locative, demande de logement social,...) ;
- Aide psychosociale suite au décès d'un proche ;
- Aide administrative (rédaction de courriers,...) ;
- Aide en relation avec la famille (problèmes liés à la vie privée, enfants, ...).

AUTRES ACTIONS MENÉES PAR LE SERVICE ACTION SOCIALE ET BIEN-ÊTRE :

- Personne de confiance ;
- Actions de prévention santé ;
- Plan d'Intervention psychosocial (PIPS) : formation des bénévoles inscrits sur les listes

du personnel rappelable; travail de fond, hors crise ;

- Organisation d'évènements pour le personnel communal, en collaboration avec le CPAS ;
- Participation aux journées organisées pour l'accueil des nouveaux collaborateurs ;
- Mise en place d'avantages pour le personnel.

EN RÉSUMÉ

Les rendez-vous entre le personnel communal et les assistants sociaux pour différents soucis personnels ou autres, s'effectuent au bureau ou à domicile si la personne ne sait pas se déplacer. Les demandes d'interventions pour les frais de stages, camps de vacances, primes de naissances et interventions pour enfants handicapés, les avantages du personnel (Q8, Xtra présent, carte ville nominative qui donne droit à des réductions dans divers magasins, musée, piscine... La liste exhaustive se trouve dans l'intranet de la ville service social). Les ventes de tickets de cinéma et parcs d'attractions se font sur rendez-vous au 069/44 68 90 ou sur la boîte email avantage.personnel@tournai.be

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Permanences quotidiennes
- Accompagnement du personnel pour différentes problématiques
- Trajet de réintégration
- Médiation de dettes
- Aide au logement
- Accompagnement pour la fin de carrière
- Aide administrative pour des évolutions de carrière
- Accompagnement de personnes victimes de

violence

- Accompagnement des personnes dans le cadre d'un dossier disciplinaire
- Démarches mutuelle, maladie invalidité, maladie grave...
- Visite de personnes malades
- Accompagnement des familles lors d'un décès d'un membre du personnel
- Organisation de la Saint-Nicolas des enfants du personnel
- Participation aux réunions du CPPT
- Réunions d'équipe mensuelles avec la DRH
- Gestion financière et pratique de la billetterie des parcs d'attractions
- Intervention d'urgence dans le cadre de la fermeture de la maison de repos du centenaire (évacuation de 55 personnes en situation de détresse)
- Participation à la rédaction de la brochure "livret d'accueil"
- Octroi et gestion des primes de naissance et stages des enfants du personnel

CHIFFRES CLÉS

- Participation de 405 enfants à la Saint-Nicolas du personnel (ville et CPAS)
- Octroi de 141 primes de stages
- Octroi de 16 primes de naissance
- Vente de tickets à prix réduits pour le personnel : 23.113,75€

PROJET 1

Dépistage du cancer du sein pour le personnel communal. Une grande campagne de prévention

du cancer du sein a été réalisée à l'administration communale en collaboration avec la médecine du travail (COHEZIO) et le centre de radiologie du tournaisis.

Le dépistage était accessible et entièrement gratuit pour l'agent. Une conférence santé sur le sujet a été également donnée. Une sensibilisation du personnel a été organisée au relais rose (témoignage et prévention). 154 dépistages réalisés.

PROJET 2

Dépistage du diabète organisé en collaboration avec l'intercommunale IMSTAM. Au sein de l'administration, le personnel a pu se faire dépister gratuitement. 70 personnes se sont présentées.

Une conférence santé sur le sujet a été organisée le soir même en présence de la directrice de l'IMSTAM et du docteur Chevalier.



**DIRECTION JURIDIQUE
(DJU)**

SERVICE ASSISTANCE JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 321

✉ juridique@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 5

MISSIONS PERMANENTES

Le service assistance juridique & contentieux :

- conseille, sous l'angle juridique, les autorités communales et l'ensemble des services communaux dans toutes matières relevant de la gestion communale
- gère, en qualité de demandeur ou de défendeur, les affaires portées devant les tribunaux et devant le Conseil d'Etat
- élabore, à la demande, des conventions ou règlements communaux
- rend des avis sur toute question juridique qui lui est soumise
- répond, sous l'angle juridique, aux plaintes introduites auprès de la commune dans des matières les plus diverses (environnement, urbanisme, enseignement, police, financière, marchés publics, ...) en ce compris les plaintes des redevables en matière de redevance de stationnement
- traite le suivi des demandes en matière de législation sur les jeux de hasards
- assure le suivi des dossiers de récupération de créances dans le cadre des dégâts occasionnés aux biens communaux
- assure le suivi administratif des dossiers et procédures liés à la mise en œuvre des pouvoirs de police du bourgmestre en matière d'ordre public.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- 74 dossiers (hors CITYPARKING) ont été traités en 2022
- 14 dossiers ont été ouverts en 2022 :
 - 11 devant les juridictions de l'ordre judiciaire ;
 - 3 devant le Conseil d'Etat ;

- 1 pour lequel un avocat a été désigné
- 18 dossiers ont été clôturés en 2022 :
 - 6 dossiers devant le Conseil d'Etat ;
 - 12 dossiers devant les juridictions de l'ordre judiciaire
- 10 dossiers n'ont plus connu d'évolution depuis plusieurs années en raison de l'inertie de la partie adverse.

CHIFFRES CLÉS

- Frais d'honoraires et provisions d'avocats : 40.000,00€. Le montant des engagements s'est élevé à 30.077,87€
- 223 courriers par voie postale (ce chiffre ne tient pas compte des nombreux emails adressés par voie électronique dans le cadre de la gestion administrative des dossiers)
- 16 rapports à l'attention du Conseil communal
- 96 rapports à l'attention du Collège communal
- 994 mails « redevances de stationnement » (City parking) traités
- Réponses par email à un nombre indéterminé et indéterminable de demandes d'avis, de renseignements de nature juridique.

PROJET 1

Néant

PROJET 2

Néant

DOCUMENTATION

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 349

✉ juridique@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 1

MISSIONS PERMANENTES

Le service est chargé de gérer les abonnements, les demandes d'acquisition d'ouvrages et du paiement des factures y relatives.

Plus spécifiquement, il réceptionne quotidiennement les divers ouvrages, les mises à jour d'ouvrages qu'il enregistre dans ses fichiers et ventile ceux-ci auprès des services. Il enregistre les factures dans son fichier comptable et traite leur liquidation auprès du service de la direction financière et comptable.

Dans le cadre d'une bonne gestion des dépenses communales, le service documentation invite, chaque année, les chefs de service à analyser l'opportunité de conserver ou de résilier les divers abonnements que la Ville de Tournai a souscrits.

Dans le prolongement, il soumet au collège communal, en début d'année, un rapport portant décision de renouveler les abonnements aux ouvrages pour l'exercice en cours.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Début d'année, le service documentation a invité les chefs de service à analyser l'opportunité de conserver ou de résilier les divers abonnements que la Ville de Tournai a souscrits et dont le coût est souvent non négligeable.

Après consultation, les services concernés ont majoritairement confirmé leur souhait de maintenir, pour l'année 2022, leur(s) abonnement(s).

A la demande des services communaux, le service documentation a acquis, en 2022, 7 nouveaux ouvrages et a souscrit 2 nouveaux abonnements.

CHIFFRES CLÉS

Budget annuel :28.000,00€
Montant engagé :27.914,31€
Nouvelles acquisitions d'ouvrages :9

PROJET 1

Néant

PROJET 2

Néant

SERVICE ASSURANCES

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 322

✉ assurances@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

MISSIONS PERMANENTES

GESTION DES CONTRATS

- Gestion du portefeuille d'assurances (tous les contrats sauf accident du travail) en ce compris la comptabilité
- Mise à jour des contrats
 - Parc automobile (immatriculation, contrôle technique, DIV, radiation,...)
 - Parc immobilier (achat, vente, location...)
 - Parc informatique (ajout, suppression matériel divers) matériel tous risques divers
- Souscription des contrats temporaires lors d'expositions, manifestations diverses.

GESTION DES DOSSIERS DE SINISTRES

- Ouverture, suivi et clôture. Transmission des pièces à l'assureur, à l'avocat ou à la partie adverse. Suivi et demande de rapports auprès des services techniques
- Présence aux expertises, analyse des conclusions dans les dossiers contentieux
- Pour le recouvrement, nombreux courriers de rappels, mises en demeure, présence aux expertises et défense accrue pour une indemnisation juste
- Demande de devis auprès des services techniques

TRAVAIL DE RECHERCHES

avant d'avoir tous les renseignements utiles pour la gestion du dossier (demande de rapport administratif à la police, demande de dossier au parquet, demande de références auprès de l'assureur, contact avec les assureurs étrangers,...)
;

CONSEILS DIVERS AUX MEMBRES DU PERSONNEL ET AUX CITOYENS CONFRONTÉS À UN SINISTRE.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

103 dossiers ont été ouverts en responsabilité civile suite aux réclamations des citoyens dont 23 accidents de roulage, 5 chutes, 5 dégâts des eaux, 6 enlèvements de véhicules...

CHIFFRES CLÉS

Contrats d'assurances annuels :44
Contrats temporaires : 14
Budget annuel total des assurances hors accident de travail :503.000,00EUR
Nombre de dossiers ouverts toutes branches confondues hors accident de travail :248

PROJET 1

Néant

PROJET 2

Néant.

ARCHIVES

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 298

✉ archives@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

MISSIONS PERMANENTES

Le service archives a pour mission de préserver les documents, les trier, les classer et en dresser un inventaire. Il organise la destruction de tous les documents n'ayant plus d'utilité administrative et historique.

Le service met à disposition ces archives pour des recherches émanant des services administratifs ainsi que pour des entreprises, des particuliers, des associations qui leur en font la demande. Il a également pour mission la mise en valeur du patrimoine documentaire de la Ville. Ainsi, il participe à des commissions locales et à différents projets culturels au côté d'autres associations locales.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Conservation
- Réorganisation des magasins d'archives à l'hôpital militaire et à l'hôtel de ville
- Tri, classement et inventariage :
 - Direction financière et comptable
 - Direction des ressources humaines
 - Division Technique
 - Division Gestion du territoire
- Valorisation
- Participation aux travaux de la Commission locale de toponymie, de la Commission des Cimetières

CHIFFRES CLÉS

- 220 recherches dans les archives
- 75 mètres linéaires d'archives reçues

- 10 m³ d'archives préparées pour la destruction

PROJET 1

Mettre en place une stratégie globale de partage des savoirs

Revoir la politique d'archivage

Dresser un état des lieux et construire un plan d'action pour la gestion documentaire

PROJET 2

Mettre en place une stratégie globale de partage des savoirs

Gestion électronique des documents

Accompagner le projet au sein de la Division Tourisme et Culture



DIRECTION MARCHÉS PUBLICS (DMP)

DIRECTION DES MARCHÉS PUBLICS

Rue de la Borgnette 15, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 419

✉ service.marchespublics@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 14

MISSIONS PERMANENTES

- Direction synergisée avec le CPAS
- Passation des marchés publics de travaux, de fournitures et de services
- Vérification des bons de commande

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Déploiement du formulaire de demande d'introduction des marchés publics via MyTournai

CHIFFRES CLÉS

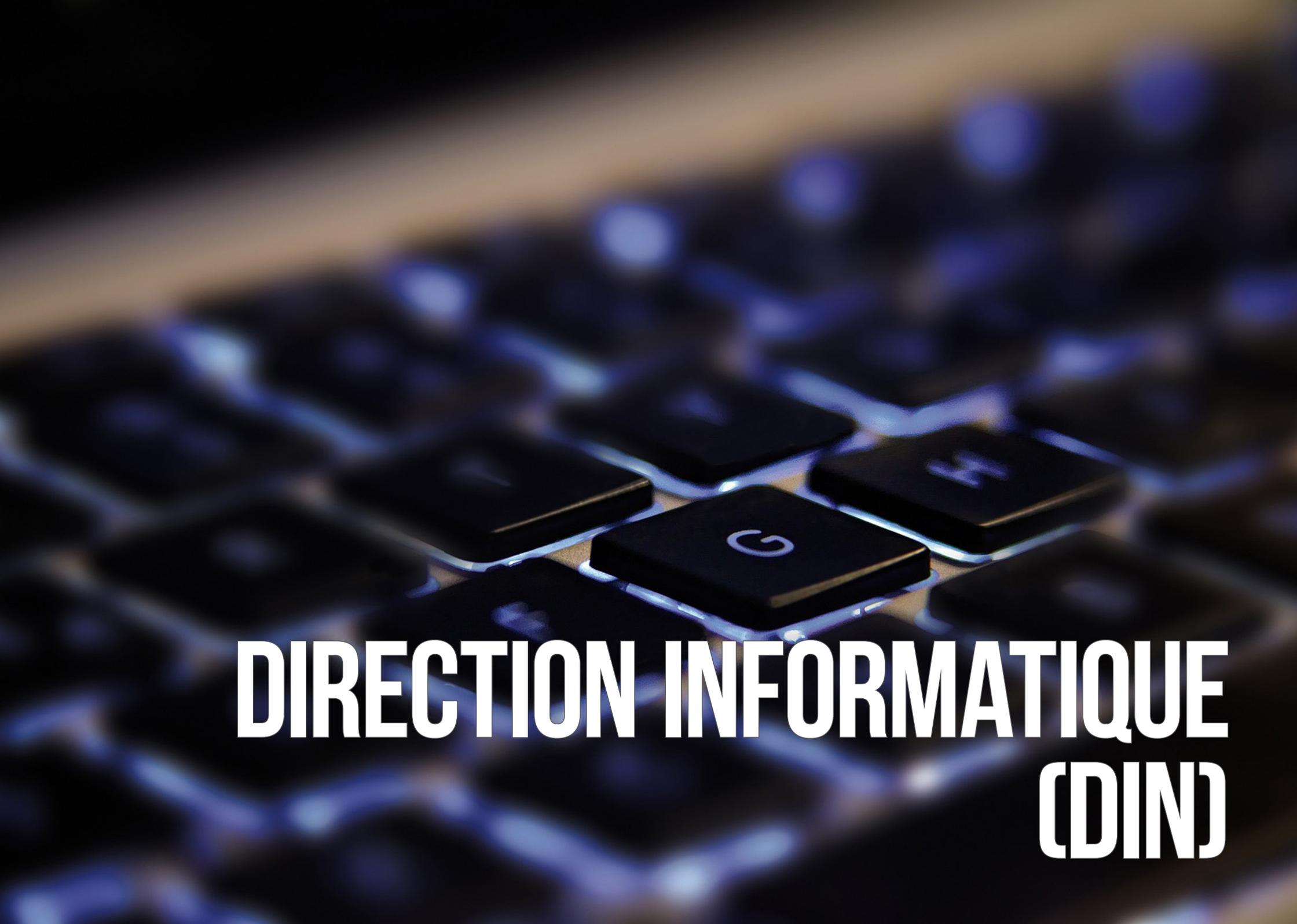
- 2.070 décisions présentées au collège communal
- 71 décisions présentées au conseil communal
- 235 marchés publics ont été passés (88 marchés de travaux, 79 marchés de fournitures et 68 marchés de services)

PROJET 1

Ouvrir l'administration pour améliorer la transparence par l'envoi de brèves mensuelles.

PROJET 2

Administration dynamique en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience des services par la dématérialisation.



**DIRECTION INFORMATIQUE
(DIN)**

INFORMATIQUE

Rue de la Borgnette 15, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 200

✉ dsi.servicedesk@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 12

MISSIONS PERMANENTES

Le service informatique synergisé Ville-CPAS prend en charge tous les aspects de la digitalisation de l'administration communale et du CPAS, notamment en assurant la gestion et la maintenance du parc informatique de plus de 900 ordinateurs, 220 copieurs et imprimantes ainsi que la maintenance d'une septantaine de serveurs. Il assure le support direct aux agents pour le matériel et les logiciels.

Il est également chargé de la gestion de la téléphonie (fixe et mobile) et des connexions data vers l'extérieur (Internet) et entre les différents sites de l'administration et du CPAS.

Le service informatique assure également l'intégration et le support des applications métiers, dont certaines sont développées par l'équipe.

FireWall Fortigate, virtualisation des serveurs, remplacement des domaines contrôleurs, mise à jour serveur Exchange, remplacement UPS, connexion fibre optique entre les 2 infrastructures...

- CPAS Service social Mise en place de la nouvelle application SOCIABILI et mise à disposition de PC portables (30)
- Fusion des connexions data "Explore" des bibliothèques
- Remplacement du central téléphonique de l'administration
- Académie des Beaux-Arts analyse des besoins réseau, wifi
- Tournai.be analyse et suivi en collaboration avec le service communication
- Support quotidien aux utilisateurs et maintenance des systèmes

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Renforcement de la sécurité informatique réalisation d'une campagne d'intrusion, analyse de la sécurité des locaux IT
- Chantiers de la maison de la culture, des espaces verts à Rumillies et mise en conformité IT des maisons de repos (MR) ainsi que des maisons de repos et de soins (MRS) du CPAS
- Développement de formulaires de dématérialisation pour divers services (portail citoyens et agents)
- CPAS Développement d'un logiciel pour la médiation
- TV numérique dans les MR/MRS du CPAS : remplacement du signal analogique par le signal numérique (prospection pré-marché et réalisation du marché public de migration)
- Mise à niveau de l'infrastructure CPAS:

CHIFFRES CLÉS

Nombre de tickets ouverts : 1.969
Nombre d'appels téléphoniques au support : .. 7.543
Nombre de serveurs : 70
Nombre de PC (fixes et portables) : Ville 688 CPAS 272 = 960
Nombre de copieurs : Ville 141 CPAS 30 = 171
Nombre d'imprimantes : Ville 30 CPAS 20 = 50
Nombre de Smartphones/GSM : Ville 464 CPAS 86 = 550
Nombre de postes de téléphonie fixe : Ville 495 CPAS 212 = 707
Nombre de sites distants : Ville 56 Bibliothèque 9 CPAS 15 Bornes Automatique 18 = 98

PROJET 1

Renforcement de la sécurité informatique

La sécurité informatique est au coeur de nos préoccupations afin de garantir la continuité de service pour les citoyens ainsi que la protection des données sensibles détenues par la ville et le CPAS.

Un audit a eu lieu début de l'année 2022 et a donné lieu à une série de recommandations qui ont été analysées, priorisées et planifiées. Les plus urgentes ont été mise en oeuvre immédiatement, les autres sont progressivement mise en place selon le planning défini.

PROJET 2

Chantiers de la maison de la culture, des espaces verts à Rumillies et mise en conformité IT des maisons de repos et des maisons de repos et de soins du CPAS

Le service informatique a été à la manoeuvre pour la définition des besoins informatiques au sens large (connectique, cablage, couverture réseau...), leur analyse, la rédaction des différents cahiers des charges et le suivi des installations.

CARTOGRAPHIE

Rue de la Borgnette 15, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 423

✉ cartographie@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 1

MISSIONS PERMANENTES

- Elaboration de cartes à thèmes pour le portail cartographique ville/CPAS et pour les différents services demandeurs (patrimoine, population, voirie, urbanisme, environnement, etc.)
- Mise à jour des couches et bases de données cartographiques ville/CPAS
- Gestion quotidienne du portail
- Gestion du portail opendata de la ville
- Mise à jour de la base de données ICAR
- Mise à disposition du service communication de cartes pour le site internet de la ville.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Présentation du portail carto à la journée découverte entreprise
- Participation au projet de relevé des voiries
- Participation au plan Pavés de la ville
- Participation au groupe Open Data de la Wallonie
- Gestion quotidienne du portail
- Gestion du portail opendata de la ville
- Conception d'applications mobiles pour le relevé de données géolocalisées (monuments, tombes de soldats, etc..)

CHIFFRES CLÉS

- 13.000 vues sur le portail carto
- +/- 300 couches de données disponibles
- +/- 80 cartes à thèmes

PROJET 1

Mise en place de l' Opendata

PROJET 2

Cartographie pour le nouveau site internet



LA COMMUNE DANS SES NOUVELLES FONCTIONS MANAGÉRIALES

COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

MISSIONS PERMANENTES

Un Comité de direction (CODIR) est un organe essentiel du pilotage de la stratégie d'une administration.

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD L1211-3), il est instauré un comité de direction au sein de chaque commune. Il est composé du directeur général, du directeur général adjoint, du directeur financier et des membres du personnel que le directeur général choisit parmi ceux qui remplissent des fonctions liées à la qualité de responsable de service par l'organigramme.

Le directeur général du centre public d'action sociale est invité à participer au comité de direction. Il y siège avec voix consultative. Il reçoit les convocations et les procès-verbaux.

Le rôle du CODIR est défini dans le CDLD : outre les attributions confiées par décision du collège communal, il connaît toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services. Les avant-projets de budget, modifications budgétaires et notes explicatives y relatives, sont concertés en comité de direction.

Depuis le décret du 19 juillet 2018 intégrant le programme stratégique transversal (PST) dans le CDLD, le rôle du CODIR a été renforcé. Il participe à l'élaboration du PST et soutient le collège communal. Il assure le suivi du PST dans le cadre de la mise en œuvre. Il constitue par ailleurs un rapport d'exécution dont le collège communal se saisit pour réaliser la dernière évaluation de la législature.

On notera enfin que les comités de direction de la commune et du CPAS tiennent des réunions conjointes au moins deux fois par an. Le décret du 19 juillet 2018 intégrant le renforcement des synergies dans le CDLD prévoit l'obligation pour les directeurs généraux des communes et des CPAS,

d'établir annuellement et conjointement un rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer.

Le rapport annuel dont question est soumis à l'avis des comités de direction de la commune et du CPAS réunis conjointement, puis présenté au comité de concertation qui dispose de la faculté de le modifier, avant d'être débattu lors de la réunion annuelle du conseil conjoint.

Plus globalement, les missions du CODIR peuvent se décliner comme suit :

- rôle stratégique : participation à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du PST
- rôle d'information et de relais : information sur les décisions prises par le collège, sur les objectifs stratégiques des services et projets mis en œuvre
- rôle de coordination : préparation et coordination des divers projets ainsi que des procédures administratives impliquant les services
- rôle de conseil : des organes décisionnels sur des questions prioritaires ou ayant une importance stratégique.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le CODIR a tenu 13 séances et a traité notamment des sujets suivants:

- Crise sanitaire liée à la COVID19 et télétravail
- Programme stratégique transversal (PST) 2019-2024 (suivi, bilan à milésimature, ...)
- Synergies Ville-CPAS
- Plan d'embauche du personnel (suivi 2022 et projet 2023)
- Compte 2021
- Projets de modifications budgétaires (1 et 2)

- Préparation de budget 2023
- Plan de gestion 2023-2027
- Gestion du courrier archivage électronique – gestion documentaire
- Logiciels informatiques métiers
- Dématérialisation des demandes internes (publication des actes officiels, reprographie, communication, marchés publics)
- Nouveau site internet
- Plan de formation du personnel
- Rapport annuel administratif 2021
- Politique intégrée de la Ville
- Travaux à la piscine de l'Orient
- Plateforme EDélibérations
- ...

L'année 2022 a été marquée par les crises ukrainienne et en matière d'énergie. Elles ont conduit l'administration à identifier des pistes d'économies en la matière. Un plan d'actions a été élaboré et discuté en CODIR avant d'être présenté au collège communal.

Le comité de direction a par ailleurs pris connaissance des résultats d'une campagne de tests d'intrusion au sein de l'administration. Au regard de ceux-ci, le CODIR s'est réuni en dehors de son calendrier pour travailler sur des pistes d'action. Un groupe de travail issu du CODIR a ensuite traduit ces pistes dans un plan d'actions dont les pilotes ont été désignés dans le cadre de sa mise en œuvre.

On notera enfin que le CODIR a décidé d'informatiser sa gestion sur une plateforme dédiée et intégrée au logiciel iADélib. Ses séances ont ainsi été gérées à partir du mois d'avril, permettant aux membres du CODIR d'accéder aux ordres du jour et aux procès-verbaux et leurs annexes plus aisément.

CHIFFRES CLÉS

13 séances

PROJET 1

Dans le cadre du volet interne du PST, un projet destiné à renforcer le rôle du comité de direction dans sa fonction d'outil de pilotage et de transversalité est prévu. A cet effet, une des étapes vise la mise en place d'une communication interne du CODIR. Celle-ci a ainsi été poursuivie et renforcée via le journal de communication interne de l'administration (@TOU'COM) diffusé 1x/trimestre.

PROJET 2

Néant

CONTEXTE GÉNÉRAL

RAPPEL DU CONTEXTE LÉGAL

Suite à la réforme des grades légaux intervenue en septembre 2013, le directeur général est chargé de mettre sur pied et d'assurer le suivi du système de contrôle interne du fonctionnement des services communaux (article 1124-4§4 du code de la démocratie locale et de la décentralisation/CDLD).

Ce système se définit comme un ensemble de mesures et de procédures conçues pour assurer une sécurité raisonnable en ce qui concerne :

- la réalisation des objectifs ;
- le respect de la législation en vigueur et des procédures ;
- la disponibilité d'informations fiables sur les finances et la gestion.

Conformément à l'article 1124-25 du CDLD, le directeur financier, conseiller financier et budgétaire de la commune, doit veiller à :

- l'utilisation efficace et économique des ressources ;
- la protection des actifs;
- fournir au directeur général des informations financières fiables.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE MAÎTRISE DE L'ORGANISATION

Notre administration a choisi d'emblée de substituer le terme «contrôle interne», pouvant être perçu comme le reflet négatif d'une forme d'inertie, par celui plus positif et surtout plus

dynamique, de «maîtrise de l'organisation».

La démarche de «maîtrise de l'organisation» consiste à traiter/réduire les risques¹ de tous ordres auxquels la ville peut être confrontée, en vue d'optimiser son fonctionnement et de rendre le meilleur service aux citoyens au moindre coût.

Les services publics locaux sont en effet exposés à de multiples risques : concernant les missions ; les objectifs à atteindre ; la sécurité du personnel ; la sécurité des données ; la conservation des actifs (financiers et non financiers, dont le patrimoine) ; le respect des normes et des procédures ...

Un système de maîtrise de l'organisation bien implémenté permet non seulement d'identifier ces risques, mais aussi de les réduire considérablement, sachant que le risque zéro n'existe pas.

RAPPEL DU CADRE GÉNÉRAL

Le CDLD se limite à définir l'objet du contrôle interne de manière sommaire. Il appartient donc à chaque commune d'en définir le cadre et les procédures, selon le principe de l'autonomie communale et en fonction des procédures existantes.

A partir du projet de cadre général établi en 2014 par l'Union des villes et communes de Wallonie, un projet a été élaboré par notre administration. Ce projet, défini comme le «cadre général du système de maîtrise de l'organisation», a été conçu comme un outil de management novateur, spécialement dédié à notre administration. Il comprend un ensemble de principes, de processus destinés à mettre en place, en œuvre et à piloter l'ensemble du dispositif dans un périmètre défini.

¹ On entend par « risque » un danger plus ou moins prévisible par rapport à une situation ou une activité, que l'on peut donc identifier et quantifier.

Ce cadre a été approuvé par le conseil communal le 23 février 2015 après avoir été présenté aux organisations syndicales le 19 février 2015.

Il définit :

- le concept général et sa traduction au niveau de notre administration
- les acteurs concernés, partant du principe que la maîtrise de l'organisation, c'est l'affaire de tous
- une méthodologie en diverses étapes.

La volonté est de poursuivre la démarche de maîtrise de l'organisation en vue de:

- identifier et traiter les risques à travers tous les secteurs/métiers de l'administration
- augmenter la probabilité que les objectifs soient atteints
- établir une base fiable pour la prise de décision et la planification
- améliorer l'efficacité et l'efficience opérationnelles
- encourager un management proactif
- améliorer la gouvernance.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Pour rappel, le volet interne du PST 2019-2024 contient un projet visant l'amélioration des procédures de traitement des dossiers en poursuivant la mise en œuvre du système de maîtrise de l'organisation. Il s'agit de :

- analyser et évaluer les démarches internes réalisées
- étudier la possibilité d'une externalisation en vue d'une assistance par une société spécialisée
- établir une méthodologie de travail au regard

du cadre général du système de maîtrise de l'organisation et des travaux liés à la matrice de maturité

- établir un plan d'action de mise en œuvre de la nouvelle méthodologie de travail
- mettre en œuvre la nouvelle méthodologie de travail, l'évaluer et la réajuster.

Dans cette perspective, un logiciel de gestion de contrôle interne a été acquis conjointement avec le CPAS. Il n'est cependant pas implémenté au sein de l'administration. Rappelons que le recrutement d'un agent en charge du contrôle interne avait été inscrit au plan d'embauche 2022 mais ce recrutement n'a pas été réalisé.

Plusieurs domaines de l'administration et de son fonctionnement ont continué à être abordés dans le cadre du contrôle interne :

- la gestion des ressources humaines,
- la gestion des bons de commande,
- la gestion des marchés publics,
- la gestion des services techniques,
- la gestion du processus décisionnel,
- la gestion des comptes bancaires
- la gestion des provisions,
- la gestion du recouvrement,
- ...

L'informatisation des métiers et la dématérialisation des processus internes continuent de participer au renforcement du contrôle interne. En 2022, ont été développés/poursuivis principalement :

- la gestion du processus de publication des règlements et ordonnances, et autres documents administratifs à communiquer au public,
- l'amélioration des procédures et de la

communication pour les entrées/sorties d'agents,

- la mise en place d'un ABC des démarches (portail citoyen/gestion interne),
- la gestion du courrier entrant.

L'administration avait fait le choix en 2020 de revoir le processus de gestion du courrier entrant et documentaire. Elle a pour ce faire affecté des moyens en la matière (équipe projet, initiation du dossier et des études préalables (dans le cadre d'un marché de consultance). Par une dématérialisation complète du processus et une traçabilité accrue des documents, le contrôle est renforcé. L'implémentation de l'outil et d'une nouvelle méthode de travail a été opérationnalisée avec succès entre février et octobre 2021. Une évaluation de la mise en place a été réalisée. Il faut noter que ce mode de gestion permet une plus grande visibilité pour le directeur général ainsi que pour les responsables de direction et de division et chefs de service. Outre que le système permet d'identifier qui fait quoi, il induit ainsi une plus grande efficacité.

Il faut par ailleurs mettre en avant le processus de suivi et d'évaluation du PST par la coordinatrice mais également au niveau du comité de direction et du comité de pilotage. Un outil de gestion a été mis en place permettant d'assurer un suivi des projets en temps réel et d'établir des rapports de mise en œuvre. Cette dématérialisation de la gestion administrative du PST a permis de présenter au conseil communal un rapport intermédiaire d'évaluation de la mise en œuvre au début de l'année 2022.

En matière de sécurité de l'information, rappelons qu'en 2017, la Ville a décidé de passer un marché de services conjointement avec le C.P.A.S. pour

- la réalisation d'un audit élargi de sécurité de l'information, notamment pour se conformer au

nouveau Règlement Général de Protection des Données (RGPD – mai 2018),

- la définition d'un plan d'actions et d'investissements pour une durée de 3 ans,
- le suivi de ce plan d'actions (rôle de Délégué à la Protection des Données adjoint).

Dans le cadre de cet audit, il a été question de :

- la cartographie exhaustive des bases de données et des traitements de données au sein de l'infrastructure de la Ville et du C.P.A.S.,
- l'audit de la sécurité et de la protection du système d'information en général et des bases de données contenant des données à caractère personnel en particulier, notamment par des tests d'intrusion,
- l'analyse des risques et l'analyse d'impact,
- la sensibilisation des agents à la sécurité de l'information et révision de la charte informatique à destination des agents de la Ville et du C.P.A.S.,
- l'établissement d'un plan d'actions et d'investissements à trois ans,
- la rédaction du Plan de Continuité de l'Activité (y compris de la Plan de Reprise de l'Activité).

La fonction de déléguée à la protection des données (DPO) a été créée en 2018, pour répondre aux exigences du RGPD. Rappelons qu'elle exerce la fonction également au sein du C.P.A.S. dans le cadre des synergies entre les deux institutions.

En 2022, les actions ont été poursuivies, plus particulièrement :

- travail continu de révision et d'avis sur les formulaires, conventions, règlements communaux impliquant le traitement de données personnelles (ex : inscriptions, concours, octroi de logiciels métiers, ...),
- sensibilisation du personnel via un plan de

communication et plus spécifiquement par la publication de plusieurs vidéos thématiques et de brefs articles dans le journal interne

- participation à la préparation d'une formation en matière de cybersécurité avec la direction informatique.

En effet, en 2022, une campagne d'intrusion et d'analyse de la sécurité des locaux IT a été réalisée. Des recommandations ont été formulées et devront être mises en place progressivement.

En matière de sécurité informatique, on notera tout particulièrement la mise en place des actions préconisées par l'audit de sécurité informatique de 2018 (cfr. plan d'actions et d'investissements pour une durée de 3 ans) :

- mise en place de contrôles annuels de sécurité informatique
- poursuite de la segmentation des réseaux (ex : audio/vidéo - salle du Conseil)
- mise à jour des systèmes d'exploitation et logiciels périphériques du parc
- nettoyage de l'annuaire des utilisateurs
- réalisation d'une campagne d'intrusion et d'analyse de la sécurité des locaux IT (voir plus haut)
- mise en place de recommandations de priorité 1 de la campagne

En matière de ressources humaines, la maîtrise de l'organisation a été renforcée par la mise en place des procédures suivantes :

- la gestion des subsides (vérifications, décomptes, nouvelles opportunités, ...),
- la gestion des candidatures spontanées,
- la gestion des demandes de stages,
- les processus des recrutements dématérialisés,
- la gestion des engagements pour les plaines de jeux et stages,

- l'informatisation de l'évolution des carrières,
- le renforcement du contrôle de la légalité (suivi des évolutions législatives),
- la vérification des déplacements des agents (délégation du collège communal au directeur général pour les missions de service et vérification au fur et à mesure),
- la vérification des indemnités,
- l'élaboration et le suivi du plan d'embauche et du plan de formation (contrôle de l'identification des besoins),
- la mise à jour des conventions (bénévoles, télétravail, synergies, mise à disposition de matériel, ...),
- le suivi des absences non justifiées (au travail, au contrôle médical, ...),
- le suivi des maladies de longues durées ou difficiles par le service social,
- le suivi des attestations et renouvellement de permis, accréditations, ... obligatoires (en termes de formations),
- le suivi des contrats de remplacement, contrats à durées déterminées,
- le suivi et contrôle budgétaire des articles personnel, pension, charges ONSS, et primes diverses + transferts et modification budgétaire si nécessaire,
- procédure de télétravail occasionnel,
- procédure d'accueil des nouveaux agents (livret d'accueil, prises d'informations, ...),
- gestion dématérialisée des procédures de mises à disposition d'articles 60,
- gestion dématérialisée des attestations justifiant une absence (directement via l'outil E_RH),
- gestion dématérialisée des certificats médicaux (centralisation sur le réseau),
- révision du statut administratif.

On notera par ailleurs, les avancées suivantes, initiées et en cours de mise en place :

- la dématérialisation de la gestion des formations (historique par service, agent, ...),
- la dématérialisation des demandes d'avantages sociaux,
- la gestion de la transmission (application,...) et des contrôles et certificats médicaux,
- la révision du règlement de travail ainsi que du fonctionnement des horaires, des heures supplémentaires, récupérations,...
- le pointage pour le personnel ouvrier (gestion des horaires et heures supplémentaires, gardes, ...).

Sont également à l'étude :

- la dématérialisation de la demande d'autorisation et de remboursement des frais de déplacements et parcours,
- la révision du statut pécunière,
- le projet d'acquisition d'un logiciel de planification et d'horaires pour le personnel de nettoyage.

Rappelons en outre que, dans le cadre du plan de gestion 2023-2027 adopté par le conseil communal du 27 juin 2022, et pour bénéficiaire du Plan Oxygène, la Ville a dû présenter une note d'investissement dans la transformation digitale visant à :

- se doter d'une infrastructure informatique à jour, fiable et interopérable (dialogue avec différentes bases de données, lutte contre le hacking, plus de cybersécurité, matériel pour le télétravail...),
- se doter de matériel informatique et des logiciels à jour, robustes, fiables et qui communiquent facilement les uns avec les autres,
- se doter d'une politique de gouvernance des données (gestion, données ouvertes,

valorisation, ...),

- mieux identifier les besoins,
- tendre vers l'utilisation des logiciels libres,
- se doter d'une politique de dématérialisation des processus.

Enfin, on notera que la crise ukrainienne et ses conséquences au niveau mondial/national, a induit une inflation dans divers domaines dont une crise énergétique importante. Celle-ci a conduit les communes à devoir prendre des dispositions drastiques et responsables en cette matière. Ces mesures ont ainsi impliqué un renforcement du contrôle interne lié à plusieurs axes d'action (communication/sensibilisation, organisation du travail, mesures techniques) et destinés à contenir les dépenses énergétique (diminution des températures dans les locaux et mise en place de monitoring, adaptation de certains modes de déplacement, etc.). Un plan d'actions a été développé à cet effet et validé par le collège communal en septembre 2022, celui-ci incluant notamment un axe visant l'extinction de l'éclairage public (de minuit à cinq heures le matin).

